

Adieu à la Coupe Memorial

ABC
 545-3390
 EQUIPEMENT DE BUREAU
 TELECOPIEUR
Panafax
 COPIEUR
mita

le **QUOTIDIEN**

PROLITEL
 ELECTRONIQUE
 Service autorisé JERROLD
 REPARONS
 VENDONS
 ECHANGEONS
 CABLO-SELECTEURS
 DE TOUTES MARQUES!
 CHICOUTIMI
 549-5355

15e année no 34

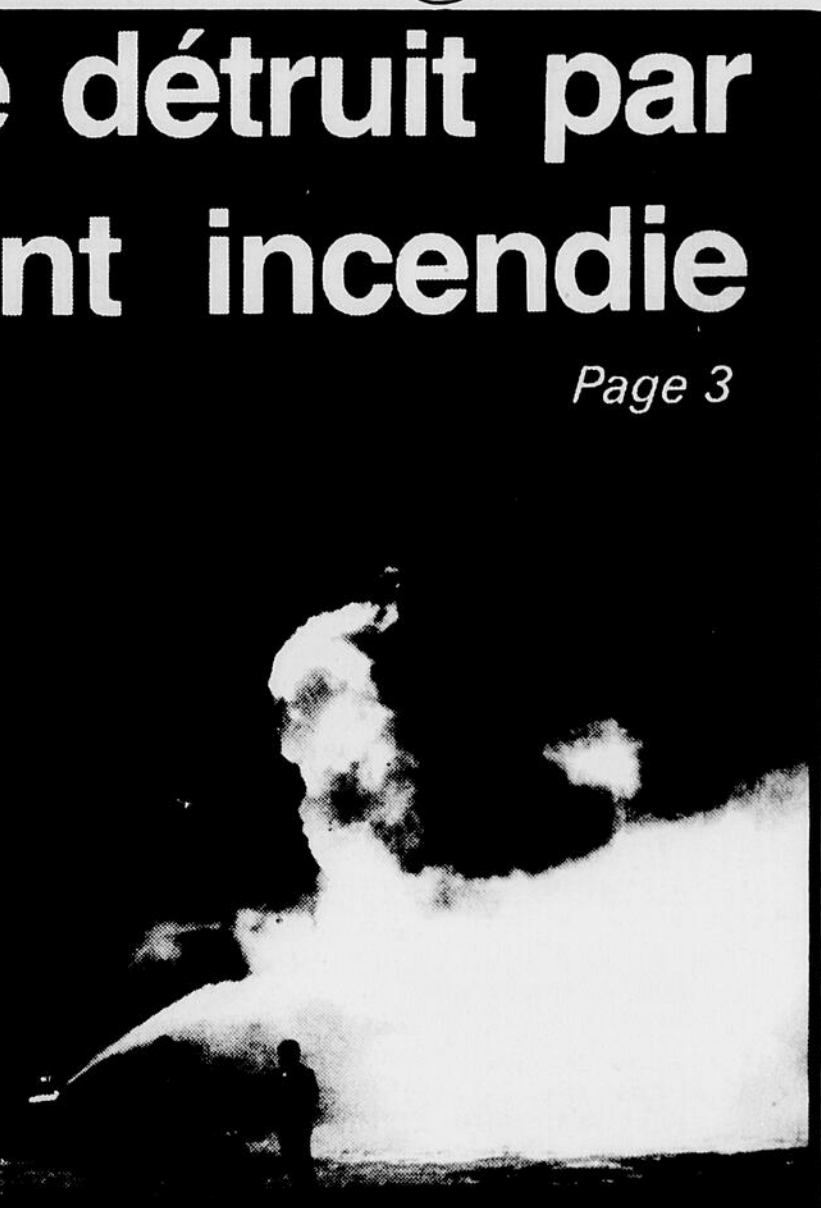
Chicoutimi, mardi 10 novembre 1987

45¢

80 pages

Commerce détruit par un violent incendie

Page 3



QUOTIDIEN
Extra._{boc}

Mariage entre économistes et écologistes

40 pages



«Des conseillers financiers professionnels.»

Jean Besré

DÉPÔT GARANTI

10³/₈% 5 ANS*	10% 3 ANS*
9¹/₄% 1 AN*	7% 90 JOURS

* taux annuel

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

1 an*	3 ans*	5 ans*
10¹/₂%	11%	11¹/₂%

• Financement possible jusqu'à 90%.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

CHICOUTIMI:
 1448, boul. Talbot
 543-1221
 Québec, Ste-Foy, Montréal, Trois-Rivières,
 Chicoutimi, Rouyn, Ottawa.
 Institution inscrite à la Régie de l'Assurance dépôts du Québec.
 Membre de la Société d'assurance dépôts du Canada

Accusations contre les Rémillard

Par Bernard Larouche

CHICOUTIMI (BL)- Des accusations d'enlèvement et de

séquestration ont été portées hier contre deux résidents de Laval soupçonnés d'être les auteurs du rapt d'une fillette

survenu jeudi dernier, à Jonquièrre.

Serge Rémillard, âgé de 22 ans, et son père Gaétan, âgé de

51 ans, ont été accusés d'avoir enlevé et séquestré une jeune fille de huit mois dont le plus jeune des accusés est le père.

Ils ont comparu hier devant le juge Romuald Roy, des sessions de la paix.

Le 5 novembre, vers 13 h 00, les deux se seraient rendus dans une résidence de la rue Du Mans où séjournait depuis peu la mère biologique de l'enfant. Ils sont repartis avec la fillette et ont pris la direction de Rivière-du-Loup, où le duo a été interpellé par la police vers les 23 heures.

Seul Serge Rémillard doit répondre d'une accusation d'introduction par effraction, ce qui signifie que la preuve démontre jusqu'à maintenant qu'il est le seul à avoir pénétré dans la résidence.

Le plus jeune des suspects fait aussi face à deux plaintes de voies fait sur Stéphane et Louise Grenier, respectivement le frère et la mère de Pierre Grenier. Ce dernier, nouvel ami de coeur de l'épouse de Serge Rémillard, a été retrouvé mort dans les eaux du lac Kénogami vendredi dernier.

Jusqu'à maintenant, la noyade n'est pas encore liée directement à l'enlèvement mais le procureur de la Couronne au dossier, Jean-Marc Fradette, pourrait porter d'ici vendredi des accusations de meurtre contre l'un ou l'autre des accusés, sinon les deux.

Représentés par Jean-Claude Ouellet, les Rémillard ont choisi d'être jugé par un juge et douze jurés. La poursuite s'est objectée à la remise en liberté des deux hommes. Leur enquête sous cautionnement aura lieu vendredi.

Enlèvement à Jonquièrre

Le mari recherchait son épouse

CHICOUTIMI (BL)- La séparation récente avec son épouse aurait amené Serge

Rémillard à vouloir la retracer pour ensuite enlever leur poupon d'à peine huit mois.

Selon les informations obtenues de sources judiciaires, l'épouse du co-accusé aurait laissé son mari le 27 octobre dernier.

Ne réussissant plus à s'entendre avec lui, la jeune femme dans la vingtaine aurait quitté le domicile familial avec son bébé sans mentionner l'endroit où elles allaient.

En fait, la jeune femme allait demeurer chez le père de son nouveau copain, Pierre Grenier, dans une résidence de la rue Du Mans, à Jonquièrre. Serge Rémillard connaissait Grenier puisqu'il savait que ce dernier travaillait pour la même firme que son épouse.

Il semble que le mari soupçonnait une liaison entre les deux. Le père du co-accusé, Gaétan Rémillard, avait déjà aperçu Grenier se rendre à l'appartement de son fils en l'absence de celui-ci.

En se faisant passer pour un agent de recouvrement, Serge Rémillard aurait réussi à obtenir la nouvelle adresse de Grenier, qui a quitté son appartement de Montréal quelques jours avant l'enlèvement. Il aurait appris que Grenier est retourné vivre chez son père au Saguenay et soupçonnait que sa femme l'avait suivi.

Rémillard aurait également déniché l'adresse d'un chalet situé sur le bord du lac Kénogami qui devait servir de toit au nouveau couple.

Jeudi dernier, c'est à ce chalet que Rémillard et son père se seraient d'abord rendus. Ils n'y auraient rencontré que Pierre Grenier qui travaillait à rénover la bâtisse. La suite des événements est encore nébuleuse et la police poursuit son enquête pour savoir tout ce qui a bien pu se passer.

Quoiqu'il en soit, les deux Rémillard auraient ensuite pris la direction de la rue Du Mans pour retrouver l'épouse de Serge, qui était accompagnée de sa mère, de son frère et évidemment de la fillette.

Une chicane aurait éclaté lorsque le mari aurait voulu ramener sa femme et son enfant à la maison. Quand la

mère et le frère de son épouse se sont mêlés à la discussion, le jeune Rémillard les aurait menacés avec une fourchette, d'où les accusations de voies de fait. L'épouse n'aurait pas été ennuyée.

Le mari offusqué aurait saisi le bébé et aurait pris la direction de Rivière-du-Loup en compagnie de son père. Leur voyage aurait été plus long que prévu puisque le traversier Saint-Siméon-Rivière-du-Loup n'a jamais pris le large ce jour-là.

C'est ce qui explique l'arrestation tardive des deux hommes au domicile de la mère de Serge Rémillard et ex-femme de son père Gaétan.

Ce n'était pas la première fois que l'épouse quittait son mari. Le 17 octobre, elle avait pris la fuite pour se réfugier à l'appartement montréalais de Pierre Grenier.

Serge Rémillard leur aurait rendu visite armé d'un couteau de cuisine pour ramener la famille à la maison. A ce moment, Grenier n'était pas à son logement et avant de quitter, Rémillard se serait défilé sur le mobilier de l'appartement, causant des dommages évalués à \$4,500.

Des accusations pourraient d'ailleurs être portées vendredi relativement à ces premiers événements.

Faits divers

Menaces à l'endroit d'un policier

CHICOUTIMI (BL)- Un individu de 33 ans de La Baie, Pierre Coulombe, a été accusé hier d'avoir proféré des menaces de causer la mort ou des blessures corporelles à l'endroit de trois individus, dont l'enquêteur baierivrain Carol Laberge.

Coulombe a été interpellé samedi par la Sûreté municipale de La Baie. En plus des menaces, il est accusé d'avoir fait du tapage dans un endroit public, soit le bar l'Impact, situé sur le boulevard de la Grande-Baie.

Une accusation de bris d'ordonnance de probation lui pèse aussi sur les épaules puisqu'en avril dernier, Coulombe avait été soumis à une telle ordonnance pour avoir battu son ex-amie. Il avait aussi été condamné à exécuter des travaux communautaires pour un organisme s'occupant des femmes battues.

La Couronne s'est objectée à la remise en liberté de l'accusé. En l'absence du procureur de Coulombe, son enquête sous cautionnement a été fixée à vendredi.

Pierre Deschenes

CHICOUTIMI (BL)- Le début du procès de Pierre Deschenes, accusé d'avoir comploté et participé au vol à main armée perpétré le 13 février dernier à la résidence de l'épicier Léon Bélanger, a été fixé au 7 décembre.

Acquitté en septembre dernier d'une accusation de meurtre relativement à cette affaire, Deschenes en sera donc à son deuxième procès aux assises criminelles.

Le Chicoutimien de 22 ans est représenté par Claude Beaulieu pendant que Paul Roy agit à titre de représentant du ministère public dans ce dossier.

Félix Leclerc

QUEBEC (PC) — Félix Leclerc devrait quitter l'hôpital l'Enfant-Jésus de Québec au plus tard dans une semaine, a indiqué hier son médecin, le Dr Emilien Rochette.

Celui-ci a ajouté que son célèbre patient "se porte relativement bien".

Le poète et chansonnier a été admis à l'hôpital le 30 octobre, souffrant d'asthme et de gastro-entérite, semble-t-il.

Jeudi dernier, il a été transporté à l'unité des soins coronariens.

Félix Leclerc, 73 ans, aurait été très affecté par la mort de René Lévesque, le 1er novembre, et les médecins lui auraient donné un médicament pour stimuler son coeur.

Depuis son admission à l'hôpital, il a été très difficile de connaître l'état exact du malade. Ce n'est qu'hier que le Dr Rochette a bien voulu donner quelques indications.

Le médecin a aussi expliqué que Félix Leclerc n'apprécie pas tellement toute cette attention que lui portent les médias en ces moments difficiles.

Il aimerait bien qu'on lui fiche la paix, mais quand on s'appelle Félix Leclerc...

Violence

LONDRES (REUTER) — Lord Denning qui fut président de la Chambre civile de la Cour d'appel britannique a provoqué de vives polémiques en Grande-Bretagne en se prononçant pour la castration des violeurs.

"Je ne pense pas que la castration soit une idée si terrible. Cela donnerait à réfléchir à beaucoup d'hommes avant de commettre un viol. Je souhaite que le Parlement étudie la question", a-t-il dit à un magazine populaire.

Pas possible

Lion comme appât

KEHL, RFA (REUTER) — Un lion utilisé comme appât publicitaire dans une discothèque de la petite ville ouest-allemande de Kehl, a été abattu par la police après s'être échappé avec son compagnon, un tigre, et avoir mordu son propriétaire.

Sacha le lion et son ami le tigre sont sortis de leur cage de verre samedi matin, deux heures après le départ des derniers couche-tard. Le propriétaire, 50 ans, qui tient également la discothèque, a réussi à bloquer les deux fauves dans un coin, malgré de graves morsures à l'épaule, aux bras et aux jambes.

Des vétérinaires et des policiers ont réussi à convaincre le tigre de rentrer dans sa cage, et ont endormi Sacha à l'aide d'une seringue hypodermique lancée avec une sarbacane. Mais le lion s'est montré aussi violent à son réveil que lors de son évasion, et la police n'a eu d'autre recours que d'abattre l'animal, selon un porte-parole des forces de l'ordre.

Sommaire

Loto

Météo

Arts	18
Bandes dessinées	27
Bourse	24-25
Détente	Extra 30
Décès	29
Finances	22-26
Horoscope	27
Petites annonces	Extra 32
Sports	30
Television	16-17

La Quotidienne
A trois chiffres
6-6-0
A quatre chiffres
7-8-5-2

Abonnement:
545-4474
Le Quotidien
1051, boul. Talbot
Chicoutimi, G7H 5C1
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de deuxième classe
(no 32131). Port de retour garanti


Min.: -12
Max.: - 3

Lac-St-Jean, Saguenay: nuageux avec de belles éclaircies. Averses de neige dispersées. Min.: près de -12. Max.: -3 à -5. Risque de précipitations: 40 p.c.
Mercredi: généralement ensoleillé.

Détails en page 28

Le feu rase tout un commerce

CHICOUTIMI (BL)- Un incendie d'une extrême intensité a détruit hier, en quelques minutes, l'immeuble principal de la compagnie Villeneuve Equipement, situé sur le boulevard Saint-Geneviève à Chicoutimi.

Les dommages s'élèvent à plusieurs dizaines de milliers de dollars. Le vice-président du commerce spécialisé dans les équipements motorisés de loisir, Camil Lévesque, n'a pas osé évaluer l'importance

Sous contrôle vers 18 h 45, le feu a été déclaré éteint à 19 h 13. Une équipe de pompiers devaient rester sur les lieux jusqu'à très tard, hier soir, pour éviter tout réveil des flammes.

La sûreté municipale a ouvert une enquête afin de déterminer la cause de l'incendie. Ce que l'on sait, c'est que le feu s'est propagé à une vitesse inouïe. Dès l'arrivée des pompiers, toute la bâtisse était touchée et les sapeurs

**Texte Bernard Larouche
Photos Jeannot Lévesque**

des dégâts, préférant attendre à aujourd'hui pour tracer le bilan le plus exact possible.

Le bâtiment principal, qui abritait deux salles d'exposition, le bureau d'affaires et un atelier pour les pièces, est une perte totale. De nombreuses motoneiges (environ 150) ainsi que des motocyclettes (une soixantaine) et des véhicules tout-terrain neufs ont fondu sous la chaleur des flammes.

Heureusement, plusieurs engins empilés à l'extérieur et à proximité du commerce ont pu être déplacés en des lieux sûrs pendant que l'incendie faisait rage.

La première alerte a été donnée vers 17 h 55 mais deux autres alertes générales ont dû être sonnées par la suite. Au total, une cinquantaine de sapeurs ont participé à l'intervention, sous la direction de Claude Cazes.

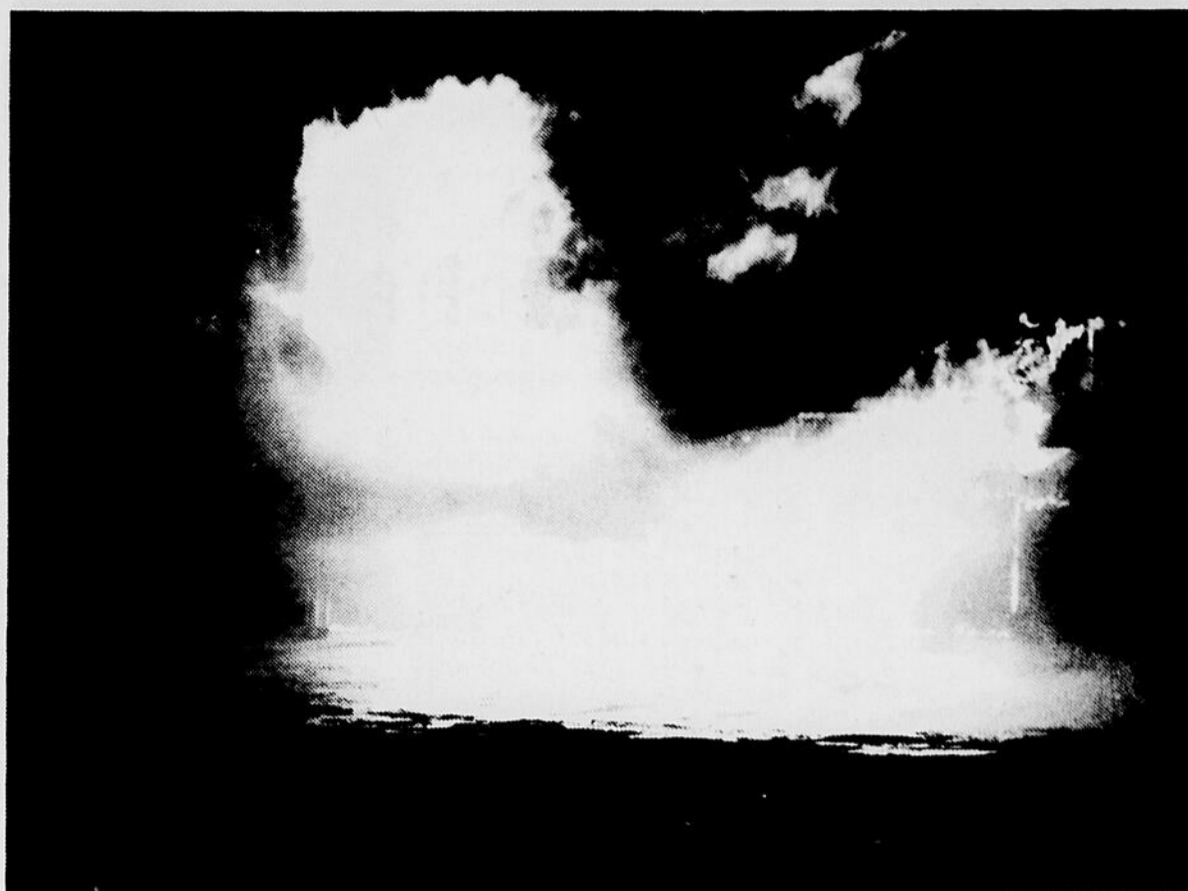
ont alors concentré leur travail sur la protection des biens environnants.

«Lorsqu'on est arrivé, le feu roulait déjà à l'extérieur. Les flammes se rendaient presque à la maison d'à côté. C'était dangereux parce qu'il y avait du carburant à l'intérieur du commerce. D'ailleurs, cela a «peté» trois ou quatre fois», a souligné Claude Cazes.

Il semble toutefois que les plus grosses flammes étaient concentrées dans le secteur de la chambre des fournaies, ce qui a été confirmé par un témoin. Les enquêteurs vérifieront certainement ce détail au cours des prochaines heures.

Pas croyable

Rencontré sur les lieux, le vice-président de Villeneuve Equipement, Camil Lévesque, avait du mal à croire à ce



FLAMMES — A un moment donné, les flammes se sont considérablement alourdies, entraînant la formation d'un immense nuage de fumée.

qui lui arrivait. «On ne le réalise pas encore. C'était toutes des machines neuves qui étaient rentrées depuis environ un mois.»

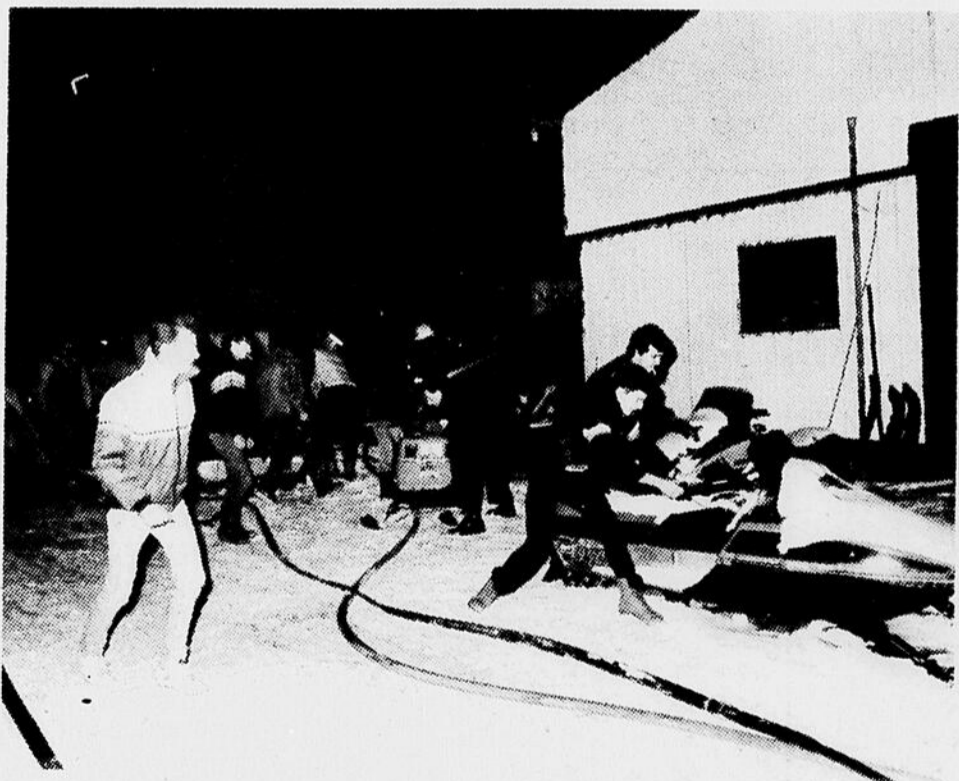
Il a quitté le commerce environ une demi-heure avant l'incendie. L'un des ses 11 employés lui a raconté que vers 17 h 45, il est passé devant la bâtisse et n'a rien remarqué d'anormal.

Dès son arrivée sur les lieux, Camil Lévesque s'est mis au travail. A l'aide d'un levier hydraulique, il a déménagé plusieurs des motoneiges neuves empilées derrière le bâtiment principal.

«Le pire là-dedans, ce sont tous les papiers, les comptes à recevoir qui ont été détruits», ajoute Lévesque.

Ce dernier est bien placé pour le dire puisqu'il a déjà vécu la triste expérience d'un incendie. En 1970, les flammes avaient détruit le commerce qui n'était vieux que de six mois.

«Tu peux écrire que Villeneuve Equipement sera remis sur pied en quelques semaines», a conclu le vice-président.



SAUVE QUI PEUT — A l'arrière de la bâtisse en flammes, des employés et des bénévoles se sont affairés à sauver des motoneiges. L'opération a bien réussi.



BRASIER — Pas moins de 50 sapeurs ont combattu l'incendie chez Villeneuve Equipement, hier. Le travail était rendu difficile en raison du froid qui seyait.

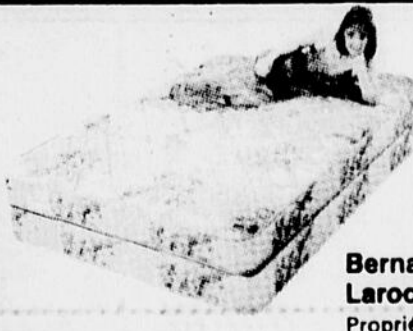
Pour ton prochain lit Fais pas de folie
Prends-le chez

Kirolit

790, Murdock, Chicoutimi,
696-2974

Venez admirer le **NOUVEAU**
Perfect Sleeper de Serta®
Un matelas conventionnel

SPECIAL D'INTRODUCTION
CHIRO
DE
BON-AIRE **\$299⁰⁰**



Bernard Larocque
Propriétaire



Boulevard Tadoussac

La fameuse pente doit être rénovée selon les citoyens

CHICOUTIMI (BL)- Un groupe de citoyens du boulevard Tadoussac recommande la réfection pure et simple de la pente qui donne des maux de tête aux automobilistes devant emprunter la route 172, en direction de Tadoussac.

Représentant un groupe de 26 personnes, Gisèle Larouche a relaté hier les



Bernard Larouche

nombreux inconvénients occasionnés par cette côte qui se termine par un virage très serré. Témoignant à l'enquête du coroner Michel Lapointe sur le décès accidentel de Roland Lapointe, survenu le 31 août dernier, la porte-parole a dressé un sombre bilan de la situation.

«Depuis 10 ans, les accidents se succèdent au rythme d'environ un par mois. Cela va du dérapage à l'accident mortel», soutient-elle.

Tellement que certains citoyens du secteur ont des pierres de protection sur leur terrain afin de les protéger contre les véhicules en folie. Malgré tout, les terrassements des résidences du coin continuent d'être endommagés par des autos quittant la route.

Gisèle Larouche ajoute que la limite de vitesse dans le secteur n'est pas respectée, ce qui rend la vie dure aux résidents. «Entrer ou sortir de nos entrées nécessitent des acrobaties».

Les conducteurs de poids lourds, reprend la porte-parole, ne se soucient guère de cette limite lorsqu'ils doivent monter la pente parce qu'ils ont besoin d'un bon élan pour réussir.

Selon le groupe de citoyens, la seule solution au problème serait d'aplanir la côte.

D'autre part, le conducteur du véhicule impliqué dans la collision avec la motocyclette de la victime est venu dire ce qu'il a vécu ce jour-là.

«Je m'en allais vers Saint-Fulgence. J'allais environ à 45 ou 50 kilomètres à l'heure. En prenant le détour, j'ai vu la moto arriver. Elle serrait la ligne jaune. J'ai essayé de me tasser vers la droite pour y donner une chance de prendre son virage», se

rappelle Réjean Tremblay, de Chicoutimi.

Il a eu le temps de voir le motocycliste hausser les épaules avant d'effectuer trois ou quatre manœuvres avec son guidon. Mais l'impact n'a pu être évité.

Deux policiers ont raconté leur arrivée sur les lieux. Ils ont indiqué que leur intervention était très dangereuse puisque les automobilistes qui devaient ralentir pour éviter les véhicules accidentés glissaient sur la chaussée humide.

Des panneaux de chaussée glissante sont d'ailleurs installés dans le secteur de la pente.

Un troisième policier a pour sa part proposé que les panneaux annonçant une réduction de la limite de vitesse soit posée à environ 2 kilomètres de la courbe accentuée. Actuellement, ils seraient trop près du danger.

Sur une bonne partie de la route 172, la limite est de 90 kilomètres à l'heure mais à proximité de la pente, elle baisse à 50.

Aujourd'hui, le coroner Lapointe entendra l'enquête publique sur la mort accidentelle de Gaston Brassard, survenu au même endroit mais la veille de l'accident de moto.



SAUT — Les recherches reprendront cet après-midi dans le but de retrouver une automobile et son conducteur qui ont plongé dans

le Saguenay. Comme on peut le constater, la voiture a accéléré avant sa culbute dans la rivière. (Photo Jeannot Lévesque)

Les recherches reprennent

Un automobiliste plonge dans les eaux du Saguenay

CHICOUTIMI (BL)- Les recherches reprendront cet après-midi dans le but de retrouver une automobile et son conducteur qui ont plongé dans le fond de la rivière Saguenay, hier après-midi.

Le véhicule aurait fait son spectaculaire saut vers 15 h 25. A partir de la rive

nord de Chicoutimi, des témoins ont affirmé aux policiers municipaux qu'ils avaient vu un véhicule plonger dans les eaux froides du Saguenay.

Selon ces mêmes témoins, l'homme qui se trouvait au volant aurait réussi à sortir du véhicule et pour tenter de s'agrip-

per au mur de béton longeant la rive.

Quatre auto-patrouilles et une ambulance ont été dépêchées sur les lieux. Une équipe de plongeurs de Sauvetage 02 ont assisté les policiers municipaux dans leurs recherches à l'aide de bateaux de type Zodiac.

Le travail a été interrompu un peu vers 17 h 30 en raison des fortes vagues causées par la marée haute. Le tout doit reprendre avec le retour de la marée basse prévu pour le début de l'après-midi.

Vers 17 heures, les plongeurs croyaient avoir localisé l'automobile dans le fond de la rivière mais après vérification, les hommes-grenouilles sont remontés bredouilles à la surface.

La police ne possède aucune indication sur l'individu et ignore s'il a tenté de mettre fin à ses jours. «Selon certains témoins, le véhicule a accéléré avant de faire son saut. C'est d'ailleurs confirmé par les traces de pneus constatés sur le gravier», explique le capitaine Serge Fillion, de la sûreté municipale.

L'événement s'est produit sur le côté ouest de l'édifice abritant les services de la Marjolaine II, situé sur les terrains des ports nationaux. A cet endroit, il n'y a aucune clôture de protection, ce qui facilite la tâche des désespérés.



JONQUIÈRE — C'était la première réunion du conseil municipal de Jonquière depuis les élections du premier novembre. Anciens et nouveaux étaient tous sur les lieux et comme cela se fait, en ces circonstances, il y a eu assermentation des élus. Ici, on peut voir le

maire réélu, Gilles Marceau, devant son équipe à la mairie de Jonquière. On ne passera aux choses sérieuses que la semaine prochaine, il va sans dire.

(Photo Jeannot Lévesque)

La région réalise une première

ROBERVAL (CP) — Le Département de santé communautaire (D.S.C.) de l'Hôtel-Dieu de Roberval en collaboration avec celui de Chicoutimi vient de publier le rapport du recensement des personnes handicapées de la région 02.

à l'appui financier du Conseil régional de la santé et des services sociaux, est la première du genre dans la région et la plus complète au Québec. Cette recherche s'inscrit dans l'un des mandats d'un D.S.C. qui est de connaître les problèmes de santé de la population de son territoire.

Le recensement a permis de dénombrier 10.238 personnes handicapées vivant à domicile ou en institution dont 54% sont de sexe masculin et 46% de sexe féminin. Le taux de prévalence régionale est de 333 cas pour 10.000 de population.

34,9% des personnes recensées ont une déficience motrice, 21,1% intellectuelle, 13,3% organique, 8,8% auditive, 8,4% visuelle, 6,8% psychopathologique et 6,6% verbale.

La prévalence de personnes handicapées est plus élevée dans le territoire du D.S.C. de l'Hôtel-Dieu de Roberval que dans celui de Chicoutimi.

Les déficiences sont principalement congénitales (43,1%) et acquises (34,6%). Dans 13,5% des cas, elles sont héréditaires et dans 8,7% des cas, traumatiques.

Les résultats de ce recensement pourront servir à améliorer les connaissances sur ces personnes, planifier les services sociaux et de santé et réaliser des études de besoin.

Cette étude, réalisée grâce

Construction

Résultat du vote

CHICOUTIMI (JSTP) — La Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et l'International sont les deux seuls organisations à enregistré une hausse de leurs effectifs par suite du dépouillement régional du vote secret dans l'industrie de la construction qui se terminait dimanche. En tout, 634 travailleurs se sont prévalus de leur droit de vote.

neur, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ-Construction), passant à 2,8 pour cent, et ce en dépit d'une diminution de 0,7 pour cent de ses effectifs.

A l'issue du vote, le palmarès régional est: la FTQ mène avec 30 pour cent, suivie de près par la CSN avec 27,2 pour cent. Viennent ensuite l'International avec 23,4 pour cent, la CSD avec 18,47 pour cent et finalement, les syndicats indépendants qui cumulent un faible 1,04 pour cent.

Pour un, Serge Lemelin de la CSN a déclaré que cette centrale a réduit l'écart de 6 pour cent qui la sépare du me-

Madame Annette Ouellet-Dufresne
Etudiante en théologie
Tél.: 548-1847

«Le temps que je choisis pour jeûner, pour reposer mon organisme, en lui permettant de se nettoyer en profondeur, est un temps privilégié, bien spécial et un moyen d'investir pour conserver ma santé. A tous ceux dont la santé est une valeur importante, n'hésitez pas, offrez-vous la plus belle vacance qui soit, une vraie vacance... dans un site enchanteur et calme».

CLINIQUE DE JEÛNE
2075, Place Belvédère, Chicoutimi — G7H 5B3
TEL.: 543-6292



649

5 MILLIONS \$
GARANTIS
demain!

11
NOVEMBRE

GRATUIT - GRATUIT - GRATUIT

A NOS 50 PREMIERS ABONNES
RECEVEZ UN ACTIVEUR
DE BRONZAGE «BEAUTAN»
lait ou gel.

VALEUR: \$10²⁵

Ceci à l'achat de notre SPECIAL
«25 SEANCES DE BRONZAGE
+ 10 FACIAUX».

CENTRE DE RELAXATION

AQUABRONZE INC.



Louise,
réceptionniste.

54, rue Racine Est, Chicoutimi
543-C-09

ESCOMPTE SAG~LAC

MARCHANDISE NEUVE

(Edifice Theatre Capitol)
Rue Racine Chicoutimi

SPECIAUX D'OUVERTURE

Papier
d'emballage
de Noël

Format
8 rouleaux

99¢

Savon à
vaisselle

1 litre

\$1 19

Service
de vaisselle

20 pièces

\$14⁹⁵

Serviettes
de bain

26 x 54

Quantité limitée

\$2⁷⁹

Poupée
Super Star

\$9⁹⁹

Téléphone
de luxe

Curtis

\$7⁹⁵

JOUETS - QUINCAILLERIE - DECORATION -
LITERIE - CADEAUX - ETC.

LIQUIDATION SAG~LAC

MAGASINS
ASSOCIES
25, du Pont
Chicoutimi-Nord
543-9955



RETRAIT DE PROCEDURES- Il est vraisemblable pour peu que la MRC et St-Honoré en vienne à une entente qu'une partie des procédures juridiques engagées soient retirées, indique le secrétaire-trésorier de la MRC du Fjord du Saguenay, Raynald Gaudreault.

(Photo Le Quotidien)

Enfouissement sanitaire

St-Honoré mettra fin à toutes les procédures

CHICOUTIMI (YB)- Des qu'il y aura entente entre St-Honoré et la MRC du Fjord du Saguenay sur la base de l'offre récente de négociation proposée par la corporation municipale, les procédures juridiques intentées contre la MRC du Fjord et la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), vont être vraisemblablement retirées.

Le secrétaire-trésorier de la MRC, Raynald Gaudreault n'hésite pas à avancer que si le dossier de l'enfouissement évolue rapidement et favorablement, la MRC et la CPTAQ vont régler hors cour avec le conseil municipal de St-Honoré.

Quant à la procédure juridique récemment intentée par Environnement Laterrière Inc. contre la MRC du Fjord du Saguenay elle se poursuivra en Cour supérieure le 26 novembre. «Dans le cas de cette injonction interlocutoire nous sommes poursuivis et à ce titre, il ne dépend pas de nous de mettre fin à cette procédure», indique Raynald Gaudreault.

Questionné à ce propos, le procureur de la MRC Jean-Baptiste Gauthier, confirme qu'il n'y a effectivement pas de raison de croire que la



Yvon Bernier

cause va se régler autrement que devant le tribunal. «Il appartient au juge de la Cour supérieure de décider de la question», indique-t-il en substance.

Pourparlers intenses

D'ici la prochaine assemblée générale des membres de la MRC (25 novembre), des pourparlers seront engagés entre le conseil municipal de St-Honoré et la MRC du Fjord.

Hier soir, les membres du conseil de St-Honoré ont tenu une réunion pour discuter des

prévisions budgétaires de l'année 1988 et de...l'enfouissement sanitaire.

Aujourd'hui en soirée, les sept membres du comité de gestion des déchets de la MRC discutent ferme d'enfouissement sanitaire sur la base de l'offre de négociation conditionnelle du conseil municipal de St-Honoré.

Membre de ce comité, le maire Pierre Lavoie a commenté hier en ces termes la position qu'adoptera sa municipalité au cours la rencontre prévue: «les données essentielles de l'offre ne sont pas négociables».

De son côté, le Regroupement du comité de citoyens de St-Honoré tient également aujourd'hui en soirée une assemblée populaire portant sur l'enfouissement sanitaire. La rencontre prévue se tient au centre récréatif municipal. Président du regroupement des citoyens, Michel Tremblay, souligne que le sujet à l'ordre du jour est plus spécifiquement «la décision unilatérale du conseil municipal».

En bref

Recomptage

METABETCHOUAN (LT) - A Métabetchouan, le recomptage judiciaire d'hier aura permis l'élection d'un conseiller défait lors du scrutin du premier novembre.

Le candidat pour le poste de conseiller au siège 4, de la municipalité de Métabetchouan, Michel Hudon, avait perdu par la marge d'un seul vote. Le conseiller Henri Mior avait remporté, le soir du premier novembre, la bataille par 200 voix contre 199.

Le juge Claude Vaillancourt, de la Cour provinciale du Québec, a procédé au recomptage judiciaire. Le nouveau décompte présenté par le juge, est de 195 votes pour le candidat Hudon contre 193 pour le candidat Mior.

Le candidat Michel Hudon, défait le soir du premier novembre, a été officiellement proclamé vainqueur de cette élection.

Construction

SHERBROOKE (PC) — Près de 12 p.c. des travailleurs syndiqués de la construction ont changé d'allégeance syndicale dans la région de l'Estrie au cours des cinq journées de vote tenu dans l'industrie de la construction, la semaine dernière.

Toutefois, il faudra attendre mercredi pour connaître le syndicat de son choix.

C'est du moins ce qu'a signalé le bureau régional de la Commission de la construction du Québec, hier, aux termes de la période allouée

aux travailleurs pour abandonner le syndicat qui les représentait jusqu'alors et indiquer celui auquel ils adhèrent désormais.

Selon les résultats publiés hier, quelque 501 travailleurs de la construction sur une possibilité de 3,749, en Estrie, se sont présentés aux bureaux de vote. Il s'agit donc d'une décision prise par 13.4 p.c. des travailleurs admissibles.

Dans l'ensemble du Québec, la proportion est moindre. La CCQ indique que 7,253 travailleurs se sont rendus aux urnes, soit 8.7 p.c. des admissibles.

C'est au Saguenay Lac-St-Jean que la participation au vote d'adhésion syndicale a été la plus élevée. Là-bas, quelque 634 des 4,167 admissibles ont changé de syndicat, soit un pourcentage de 15.2 p.c.

A l'opposé, c'est dans la région du Montréal métropolitain que la participation a été la moins élevée. Seulement 3,614 des 46,857 travailleurs admissibles ont déposé un bulletin de vote, soit une proportion de 7.7 p.c.

Loi 101

SHERBROOKE (PC) — Ou bien les contrevenants à la loi 101 sont de plus en plus nombreux en Estrie, ou bien les citoyens sont simplement plus vigilants et signalent davantage les infractions à la Charte de la langue française.

Il que le nombre de plaintes originant de l'Estrie et adressées à la Commission

de protection de la langue française du Québec en 1986-87 a quadruplé par rapport à l'année précédente.

Selon les dernières statistiques régionales publiées par la Commission dans son rapport d'activités 1986-87 rendu public récemment, 41 dossiers d'enquête ont été ouverts concernant des infractions à la Loi 101 en Estrie entre le 1er avril 1986 et le 31 mars dernier. Les enquêtes ont conduit à l'identification de 46 contrevenants à la Charte de la langue française (une même plainte peut concerner plus d'une infraction).

Doublage

MONTREAL (PC) — La

ministre des Communications du Canada, Mme Flora MacDonald, a précisé hier au cours d'une rencontre avec les journalistes du DEVOIR que son gouvernement faisait des progrès dans le dossier du doublage avec la France. La ministre a précisé que la porte n'était pas complètement verrouillée du côté de la télévision française, notamment son secteur privé.

Ces considérations optimistes de Mme MacDonald semblent ressortir de rencontres tenues à Montréal jeudi et vendredi derniers entre des fonctionnaires de son ministère, de celui de

son homologue québécois, le ministre des Communications Richard French, et du ministre français de la Culture, M. François Léotard. Depuis janvier dernier en effet, un groupe de travail tripartite sur l'audio-visuel a convenu de se réunir au moins trois fois par année pour aplanir les difficultés liées aux dossiers de la coproduction franco-canadienne. Elle traite de l'exportation des produits audio-visuels de part et d'autre de l'Atlantique et des orientations de TV5, le consortium européen de télévision par satellite auquel participent des télédiffuseurs canadiens.



PRIX — Les lauréats 1987 des Prix du Québec sont Roch Demers, prix Albert-Tessier, Jean-Louis Roux, prix Denise-Pelletier, Françoise Sullivan, prix Paul-Emile-Borduas, Pierre

Deslongchamps, prix Marie-Victorin, Louis-Edmond Hamelin, prix Léon-Guérin et Fernand Ouellette, prix Athanase-David.

Problèmes de moteurs

Les chasseurs CF-18 volent... mais les contrôles sont plus sévères

par Louis Tremblay

VILLE DE LA BAIE (LT) — Les problèmes décelés sur les moteurs des chasseurs CF-18, et désormais admis par les autorités du ministère de la Défense nationale, n'ont pas modifié le calendrier des opérations de ces avions stationnés à la Base militaire de Bagotville.

Donc, pas question de coller au sol la flotte d'appareils. Les militaires ont toutefois été avisés de certains changements.

«Pour l'instant, tout fonctionne bien et il n'y a pas de problème», explique la capitaine Marie-Josée Tremblay. «Nous avons toutefois augmenté le nombre d'inspections sur les appareils pour détecter les défaillances possibles des avions et jusqu'à maintenant, nous n'avons rien trouvé», reprend la capitaine en charge des relations publiques.

La détection de problèmes dans les moteurs ne signifie pas, toujours selon la capi-

taine Tremblay, que chacun des 110 appareils composant la flotte canadienne, présente les mêmes troubles. L'augmentation du nombre de vérifications sur les appareils devrait permettre aux Forces canadiennes de limiter les pertes mais ces vérifications ne sont pas sans faille.

Compresseur

Selon les informations divulguées par les responsables du programme des CF-18, les compresseurs des deux moteurs F404 qui équipent les appareils sont défectueux. Les problèmes des compresseurs peuvent provoquer un incendie dans l'un ou l'autre des moteurs de l'appareil.

Il est toutefois trop tôt, selon les responsables du programme, pour conclure que l'écrasement d'un CF-18 dans les eaux du Saguenay en septembre dernier ait été causé par les problèmes des compresseurs. Cet accident a toutefois été provoqué par une défaillance mécanique alors que quatre écrasements

avaient été attribués à des erreurs de pilotage.

La capitaine Tremblay spécifie que le pilote Mike Stacy avait choisi de faire tomber l'appareil dans le Saguenay. Le pilote a été repêché à 300 mètres de son appareil, ce qui signifie que le pilote a attendu à la dernière minute avant d'effectuer les manoeuvres d'urgence. Les pilotes canadiens ont reçu des instruc-

tions pour pallier à un éventuel bris de moteur.

En cas de détection de panne à l'aide de l'équipement électronique, les pilotes couperont le moteur défectueux. Il faut rappeler que deux appareils du même genre, appartenant à la défense américaine, se sont écrasés en raison des problèmes détectés dans le compresseur du moteur.

Pour l'instant, aucune intervention n'a été faite pour modifier les moteurs des avions stationnés à Bagotville. Le gouvernement canadien a cependant mis un frein à la livraison des 22 derniers appareils en provenance des usines d'assemblage du constructeur McDonnell-Douglas pour remplir le contrat de vente de 132 appareils.



Décoration L.L. inc.

A L'ATRIUM

- DECORATION DE MAISON
- ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN ET DE COUTURE
- PLANTES EN SOIE
- CADEAUX

Esther Lavoie-Larouche propriétaire

150, Racine est Chicoutimi 543-3878

PLAN MISE DE COTE

GRAVURE

INDUSTRIELLE • COMMERCIALE

TROPHEES

TROPHEES 543-2107 GRAVURE IDENTIFICATION

- ESTAMPES
- DATEURS
- STICKERS

- PLAQUES-SOUVENIR
- NUMEROTEURS
- PLAQUETTES D'IDENTIFICATION

- SCEAUX LEGAUX
- TABLEAUX SCOLAIRES



ESTAMPES MICHAUD INC.
148, Salaberry, Chicoutimi

649

5 MILLIONS\$

GARANTIS demain!

11

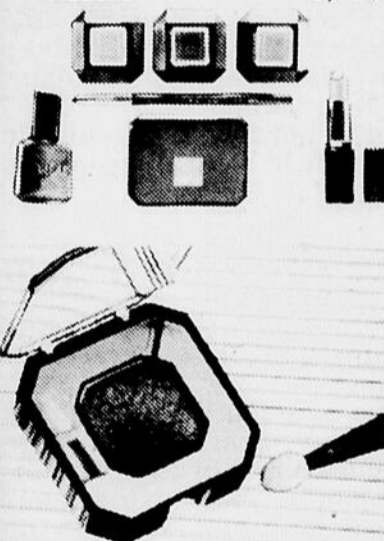
NOVEMBRE

Sears *objectif beauté*



Sears présente la nouvelle collection automne/hiver de L'Oréal comprenant une gamme de couleurs exotiques que vous allez sûrement aimer!

- Vernis à ongles 15 mL.
Ch..... 3,95\$
- Fard à paupières. Ch..... 4,75\$
- Le Grand Kohl crayon.
Ch..... 5,75\$
- Rouge à lèvres. Ch..... 5,95\$
- Fard à joues en poudre. 9 g
"Visuelle". Ch..... 13,75\$



prime beauté

Avec tout achat de produits de beauté L'Oréal vous recevrez, sans frais supplémentaires, un fard à paupières "Shadow Riche". Jusqu'à épuisement des stocks

Offre en vigueur jusqu'au 14 novembre 1987, ou jusqu'à épuisement des stocks

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN
Les mentions "Ord." ou "Etat" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Chicoutimi, Place du Saguenay. 549-8240. Copyright Canada, 1987. Sears Canada Inc.

Bourassa joue au chef de l'Opposition

L'occasion était trop belle. Le premier ministre Robert Bourassa n'a pu résister à la tentation.

Pour esquiver les véritables préoccupations de la population régionale, il s'est comporté en chef de l'Opposition en dénonçant l'attitude des péquistes dans le dossier du libre-échange, dimanche soir, au terme du dixième et dernier congrès régional du Parti libéral du Québec.

Le leader régional et whip en chef de sa formation, le député Jacques Brassard de Lac-Saint-Jean, avait, il est vrai, porté flanc à l'assaut du premier ministre en répétant au confrère Paul-Émile Thériault, dans le cahier économique inséré dans le dernier numéro de *Progrès-Dimanche*, que "l'accord tel que rendu public est inacceptable et il faudrait le rejeter".



Bertrand Tremblay

Le raisonnement du député Brassard est beaucoup plus nuancé que le simple refus perçu par le premier ministre. Le Parti québécois favorise, en principe, le libre-échange, mais il désapprouve l'entente signée parce qu'elle ne contient pas les protections souhaitées.

L'Opposition, en vérité, joue son rôle. Si les péquistes assumaient encore le pouvoir, ils s'exprimeraient autrement. L'entente intervenue est un compromis comme celle autour de laquelle un syndicat et les représentants de l'entreprise en cause finissent par s'accommoder.

L'ancien bras droit de Robert Bourassa, qui lui servit de ministre des Finances, Raymond Garneau, n'est certainement pas devenu un néo-créditiste parce qu'il inspire le combat des libéraux fédéraux contre le libre-échange.

Dans leur croisade négative, les centrales syndicales et l'UPA se rangent également aux côtés du premier ministre David Peterson, de l'Ontario, du puissant syndicat de l'automobile, protecteur jaloux des privilèges économiques de la puissante province voisine, et du chef néo-démocrate Ed Broadbent.

Et pourtant, si imparfaite soit-elle, l'entente est la nécessaire sauvegarde contre le vent protectionniste qui souffle sur les États-Unis.

La route du nord ? ... peut-être !

Si le gouvernement québécois est soucieux de notre développement, qu'il ouvre la région aux avantages de La Baie James.

A la Biennale, le ministre des Transports et responsable du développement régional, Marc-Yvan Côté, s'est montré d'une franchise brutale en indiquant que le projet ne serait jamais réalisé par son ministère.

La seule possibilité réside dans la concrétisation de la phase 2 du programme de production hydroélectrique destinée à l'exportation aux États-Unis. C'est la Société de développement de la Baie James (SDBJ), une créature du gouvernement, qui effectuerait les travaux.

La population régionale aurait apprécié un engagement précis de la part du premier ministre puisque la réalisation de ce tronçon fut inscrite dans le programme du parti, et propagé par les candidats de la région, au cours de la dernière campagne électorale.

Il en coûtera près de \$60 millions pour rendre la Baie James aussi accessible aux entrepreneurs de chez nous qu'à ceux de Montréal et de l'Abitibi.

Que ce soit la SDBJ ou le ministère des Transports qui inscrive le projet à son programme, c'est en bout de ligne le gouvernement provincial qui en assumera le coût. La région risque donc d'attendre jusqu'aux calendes grecques... à moins de provoquer, dans un mouvement de solidarité régionale, la manifestation d'une véritable volonté politique.

Car tous les régimes qui se sont succédé à Québec depuis l'Union nationale de Maurice Duplessis ont toujours égrené les crédits consacrés à notre réseau routier. Ils se sont comportés comme si le boulevard Talbot avait comblé tous nos besoins pour un siècle.

Notre gouvernement agit donc comme si la région avait choisi de vivre le Carnaval-Souvenir à l'année longue. Il s'applique à conserver au réseau routier son caractère désuet.



Au fil du temps

Parizeau devra monter en première ligne

Un coup d'état est officiellement en progression au Parti québécois. Les prochains jours seront déterminants et devraient apporter un éclairage vif sur la crise grave qui secoue actuellement le caucus des vingt-deux députés formant l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

Pierre Marc Johnson, dont l'autorité est ouvertement mise en doute depuis plus d'une semaine par Gérard Godin, député de Mercier, saura à quoi s'en tenir dès ce soir, au cours d'une réunion à laquelle participeront les députés du Parti québécois siégeant à l'Assemblée nationale.

L'ombre de Jacques Parizeau planera sur cette rencontre cruciale, première tache noire dans la courte histoire du Parti québécois.

La question n'est pas de savoir si Pierre Marc Johnson réussira à mater l'insurrection; il faut plutôt s'interroger sur l'attitude qu'adoptera l'ancien ministre des Finances du PQ qui apparaît, de plus en plus, comme le méchant croquemitaine responsable de tous les coups bas.

Jacques Parizeau copiera-t-il son comportement sur celui de Jean Chrétien?

Ce dernier, qui a toujours tiré de grosses ficelles dans les coulisses du parti libéral fédéral, laissait entendre, dès la fin de l'ère Trudeau mais sans le dire ouvertement cependant, qu'il était prêt n'importe quand à

Dionne, pourrait en dire long à ce sujet...

Depuis deux ans, Jacques Parizeau s'adonne au même jeu dangereux auquel s'est livré Jean Chrétien. Entre chien et loup, l'ancien ministre des Finances s'exprime par sous-entendus; décodées, ses déclarations prennent vite un caractère explosif.

Trouble-fête inconscient ou candidat potentiel à la succession de Pierre Marc Johnson? Après quoi court Jacques Parizeau, ces temps-ci, sinon après un leadership qu'il sent à portée de la main?

De sa retraite, l'ancien ministre des Finances manie les médias avec un brio machiavélique. Cette fois, il semble s'être servi de Gérard Godin pour amorcer une bombe qui risque de faire plus de dégâts que tous les Trudeau réunis et qui pourrait, à la limite, signifier l'extinction pure et simple du parti fondé par René Lévesque.

Gérard Godin affirme qu'il n'est pas seul et qu'il parle au nom de plusieurs de ses confrères et consoeurs députés. Nous saurons dans quelques jours si le député de Mercier dit vrai ou s'il n'est qu'un kamikaze au service de Jacques Parizeau.



Carol Néron

entrer en lutte contre John Turner. Pourtant, Jean Chrétien, à quelques heures seulement du moment de vérité, alors que les délégués à la convention du parti libéral fédéral se réunissent pour élire un nouveau chef, a honteusement plié bagages.

Jean Chrétien a battu en retraite, sans gloire, abandonnant dans sa fuite quelques alliés qui, pour leur propre malheur, se sont prononcés trop vite en sa faveur. L'ancien député de Chicoutimi aux Communes, Marcel

15 NOVEMBRE 1987

le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Édité et imprimé par: Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division groupe UNIMEDIA INC.
1051, boul. Talbot - Chicoutimi
G7H 5C1 - Tel.: 545-4474
Abonnement: 545-4664

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe (no 32131)
Abonnement ABC
Audition 2e semestre
33,686 abonnés

Prés dir. général-éditeur: **Gaston Vachon**
Contrôleur: **Jacques Larouche**
Directeur de la rédaction: **Bertrand Genest**
Directeur de l'information: **Carol Néron**
Editorialiste en chef: **Bertrand Tremblay**
Chef des nouvelles: **Andrée Rainville**
Responsable de la section des arts et de la famille: **Christiane Laforge**
Responsable de la section des sports: **Pierre Fellice**
Directeur des ventes: **Jean Tremblay**
Directeur de la circulation: **Jean-Louis Lavoie**
Directeur de la distribution: **Jean Béland**
Représentant publicité nationale: **Robert Bissonnette**
Tel.: INT: 844-5005

Pour la prochaine année

Hausse des taxes inévitable à Alma

ALMA (LT) - Il est pratiquement officiel que le nouveau conseil municipal d'Alma ne pourra entreprendre la prochaine année sans augmenter substantiellement le compte



Louis Tremblay

de taxes des contribuables. La situation financière de la ville n'a aucunement été abordée lors de l'assemblée spéciale d'hier. Il a toutefois été possible d'apprendre, selon certains membres du conseil, que les taxes subiront une hausse pour la troisième année consécutive.

L'an dernier, le conseil avait retardé la réalisation du plan d'urbanisme en raison de la faible marge de manoeuvre du budget. Selon la loi, ce plan doit être réalisé en deux ans et les élus n'auront pas le choix.

La ville devra également rencontrer ses obligations de contrat de travail avec les employés municipaux. Il faut ajouter à cela l'augmentation normale du coût de la vie.

D'après les informations obtenues, une augmentation de l'ordre de 5 pour cent permettrait une gestion serrée des affaires municipales. Le conseil pourrait cependant augmenter de façon plus



ASSERMENTATION — Au cours d'une brève cérémonie, hier soir, les nouveaux membres du conseil d'Alma ont été asser-

mentés. Ici, Gabriel Fortin remet le maillet à son successeur, Nicol Tremblay.

mentés. Ici, Gabriel Fortin remet le maillet à son successeur, Nicol Tremblay. (Photo Steeve Tremblay)

substantielle les taxes afin de bénéficier d'une petite marge de manoeuvre. Le nouveau maire, Nicol Tremblay, assermenté lors de l'assemblée spéciale d'hier, n'a pas été en mesure de confirmer ces informations. Le maire a indiqué qu'il ne disposait pas de toute l'infor-

mation nécessaire pour porter un jugement sur cette question. Il faut rappeler que pendant la dernière campagne, Nicol Tremblay ne s'est jamais engagé à un gel du compte de taxes pour la prochaine année.

Au cours des deux dernières années, les contribuables almatois ont subi une

augmentation globale de leur compte de taxes de l'ordre de 35 pour cent. L'assainissement des eaux et les règlements Price et Alcan ont été à l'origine de ces augmentations.

Cérémonie
Le nouveau conseil municipal d'Alma a été assermenté lors de l'assemblée spéciale

d'hier soir. Le nouveau maire n'a pas été très long. Il a simplement souhaité que les débats soient faits dans le respect des individus.

"Il est clair qu'il y aura des chicanes mais les gens devront se respecter. Il faut espérer que les neuf membres du conseil formeront une équipe et qu'il sera possible pour chacun de faire valloir son point de vue", a laissé entendre le nouveau maire.

Les conseillers Normand Drolet, Gerald Scullion et Jean-Maurice Harvey ont été désignés par le conseil pour représenter la ville à la MRC. Le maire, de par son poste, sera également à la table de la MRC.

Incident

La cérémonie d'assermentation du nouveau conseil municipal a été marquée par un triste incident. Le belle-mère du nouveau maire, Mme J.-Eugène Ouellet a été victime d'une attaque cardiaque pendant la courte réception suivant l'assemblée spéciale.

Lise Tremblay et Martial Boivin, deux infirmiers de l'hôpital d'Alma, ont administré les soins d'usage à la dame. Elle a été transportée vers l'hôpital d'Alma mais il a été impossible d'obtenir plus d'information sur l'état de santé de la dame.

Territoire Lapointe

Les attaques se multiplient

par Johanne St-Pierre

JONQUIERE (JSTP) — Les partisans de l'intégration du secteur Arvida sont revenus à la charge contre les fusionnistes, hier en conférence de presse, en dénonçant les supposés avantages de la fusion véhiculés par leur adversaires.

Selon le candidat du quartier no 10, Marc Desgagné, «les fusionnistes renoncent à se battre pour la péréquation qui représente 1 pour cent du budget mais veulent diminuer le nombre de commissaires pour réaliser des économies qui ne représentent qu'un dixième de 1 pour cent de ce même budget».

«Un commissaire gagne \$2,000 par an, poursuit-il, et si l'on réduit le nombre de commissaires de 43 à 19, cela représente environ \$40,000 sur un budget de \$50 millions. C'est complètement ridicule.»

Selon Danielle Simard-Chiasson, candidate au quartier no 3, la perte des \$755,542 de péréquation constitue une économie pour le gouvernement, en plus d'être des argentés qui ne seront pas redonnés à la région. «Dans un budget de commission scolaire, 80 pour cent des argentés sont consacrés à des dépenses incompressibles

comme les salaires des employés par exemple. Une coupure dans le 20 pour cent qui reste constitue une diminution des services directs à l'enfant», affirme-t-elle.

Mme Simard-Chiasson cite

comme exemple les effets du déficit de la commission Lapointe tirés du rapport de l'an dernier, qui se sont traduits par la perte du service gratuit de transport écolier sur l'heure du midi, une diminu-

tion du matériel didactique et la mise à pied de deux animateurs de pastorale.

Les neuf partisans de l'intégration présents, ont d'ailleurs profité de cette conférence pour réaffirmer que l'enjeu de ces élections n'était pas un référendum mais bien la qualité de l'éducation.

Taxes

La fusion des commissions scolaires du territoire Lapointe signifierait une augmentation de 1,4 cent des taxes pour le secteur Arvida. Michel Potvin, candidat au quartier no 6, affirme pour sa part qu'il faudra surtaxer Alcan de 11,1 cents pour récupérer les \$500,000 de taxes scolaires venant de la grande industrie. «Avec cette augmentation, on dépasserait le \$0,25 de taxation permise». Par ailleurs, il soutient que la hausse de 1,4 cent des taxes prévue pour le secteur Arvida ne rapporterait que \$63,000.

La candidate Simard-Chiasson renchérit en disant qu'une surtaxe de la compagnie Alcan constitue, par ricochet, une augmentation des taxes des contribuables d'Arvida. Les «intégrationnistes» ont d'autre part déploré que cette hausse ne s'applique pas au secteur de Jonquière.



JEUNES TRAVAILLEURS — Les responsables de la Compagnie des jeunes travailleurs de Chicoutimi (CJTC) et le député fédéral de Chicoutimi, André Harvey établi hier devant la presse un bilan fort positif des derniers résultats opérationnels de cet organisme à but non lucratif. Apparaissent sur la présente vignette: MM, Amadou Cissé (CJTC), le député fédéral André Harvey, et Aldège Sincennes (CJTC).

(Photo J-annot Lévesque)

Donohue Le conflit est réglé

par Jacques Girard

SAINT-FELICIEN (JG) - Les employés de l'usine Donohue, à Saint-Félicien, ont repris le travail, hier soir, à 21 h.

Les quelque 240 syndiqués avaient débrayé, dimanche soir, pour protester contre la suspension d'un jour que la direction avait imposée à deux des travailleurs. Les deux parties ont trouvé un terrain d'entente, hier après-midi, de sorte qu'un délégué syndical dûment mandaté participera aux séances d'information portant sur les changements d'emploi. Cette dernière situation résulte de l'abolition de 10 postes.

Une trentaine d'employés sont concernés. Ceux-ci, membres du Syndicat canadien des travailleurs du papier local 24, ne seront pas poursuivis pour avoir débrayé.

Le président du syndicat, Marc-André Roy, a parlé hier soir, d'un règlement acceptable. Il n'a pas été possible de rejoindre la direction.



Jacques Brassard

Carmen Juneau

SHERBROOKE (PC) — "Gérald Godin n'a pas agi seul. Son geste a été commandé de l'extérieur et je pense qu'il a servi de boîte à malle. Mais j'espère que la démocratie tant défendue par notre ancien chef René Lévesque pourra continuer à s'exercer et que Pierre Marc Johnson restera le chef du Parti québécois."

Se définissant d'abord et avant tout comme une femme de parti, la députée de Johnson, Carmen Juneau, n'a nullement l'intention de contester le leadership du député d'Anjou.

"Notre chef a été élu démocratiquement et tout le monde s'est finalement rallié derrière lui. Je ne suis pas d'accord avec le geste de Gérald Godin, surtout qu'il a exigé le départ de M. Johnson alors que ce dernier était en Europe. Ce n'est pas une façon de faire", de déclarer Mme Juneau.

Si elle se montre prudente dans ses commentaires, c'est que la députée de Johnson croit savoir que l'ancien ministre des Communautés culturelles peut compter sur l'appui de plusieurs membres de l'Aile parlementaire du Parti québécois.

Expulsion de Gérald Godin

L'éclatement menace le PQ

QUEBEC (PC) — L'aile parlementaire du Parti québécois est menacée d'éclatement.

Le groupe parlementaire des 23 députés se réunit à 18h, officiellement pour faire le point sur la crise déclenchée par le député de Mercier Gérald Godin. Ce dernier a réclamé la semaine dernière le départ du chef du parti Pierre Marc Johnson, qu'il juge incapable de diriger correctement le PQ.

Cependant, M. Johnson jouit de certains appuis au sein du caucus des députés dont celui du whip du PQ à l'Assemblée nationale, le député du Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, qui trouve "déplacé, inopportun et intempestif" le geste de M. Godin à l'endroit de M. Johnson.

"La loyauté est essentielle en politique", a dit le député en rappelant que M. Johnson avait été élu chef en 1985 par 70 pour cent des voix lors d'un scrutin ouvert à tous les membres du parti.

M. Brassard trouve "incorrecte toute tentative de putsch, de complot ou de conspiration contre un chef légitime démocratiquement élu".

"Je ne peux pas marcher à l'arrière", a-t-il dit.

M. Brassard trouve également "curieux" que ceux qui semblent s'en prendre à M. Johnson actuellement sont "les mêmes qui ont fait la job à Lévesque en 1984". Il a nommé les ex-ministres Jacques Parizeau, Jacques Léonard, Denis Lazure et Camille Laurin.

"On dirait qu'ils se sentent la mission de faire la job à Johnson", a-t-il conclu.

M. Johnson compte aussi sur l'appui ferme du député de Gouin, Jacques Rochefort, qui était son organisateur lors de la course au leadership en 1985.

Mutins et partisans de Pierre Marc Johnson ont passé la fin de semaine dernière au téléphone afin de

tenter de gagner des appuis à leur cause respective.

C'est ce soir, vers 18h, que se jouera le sort du chef du Parti québécois et, possiblement, de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

Appuis à Godin

Des députés s'opposent carrément à l'expulsion du député de Mercier. C'est le cas notamment des députés Yves Blais (Terrebonne), Louise Harel (Maisonneuve) et Christian Claveau (Ungava). Ce dernier menace même de démissionner si on exclut M. Godin des rangs du parti, et réclame un congrès de leadership.

De son côté, le député de Duplessis Denis Perron, un indépendantiste farouche qui n'a jamais accepté les tergi-

versations de M. Johnson sur la souveraineté du Québec, a déjà pris sa décision. Il en a déjà prévenu M. Johnson et prévient ses autres collègues ce soir.

Il se refuse pour le moment de révéler publiquement la nature de cette décision mais insiste pour rappeler qu'il est plus que jamais un indépendantiste.

Mme Louise Harel, pour sa part, a fait parvenir à M. Johnson une lettre où elle met en doute ses capacités de leader.

"C'est ta capacité de réunification et de mobilisation qui est aujourd'hui contestée et que je remets aussi en question. Je m'oppose donc farouchement à l'expulsion de Gé-

rald Godin et je te prie de me tenir sans délai ton leadership en question", écrit-elle.

Mme Jeanne Blackburn, députée de Chicoutimi, hésite. Elle poursuit ses consultations auprès des militants de sa circonscriptions et veut rencontrer M. Johnson avant de faire quelque déclaration que ce soit.

Mais elle poursuit en affirmant que si M. Godin avait "complètement tort", son intervention n'aurait pas suscité les remous ressentis depuis une semaine.

Elle prétend toutefois que M. Godin a eu tort de profiter du départ de M. Johnson pour l'Europe en fin d'octobre pour déclencher la crise.

Pour un hiver bien au chaud!



Couvre-siège

sur mesures pour toutes marques de véhicules et toutes grandeurs.

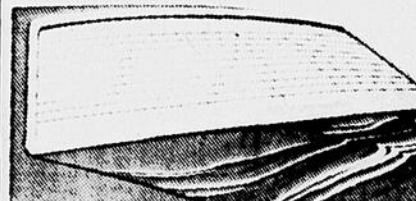
A partir de:
\$65⁰⁰ installé

Peau de mouton véritable

A partir de:

\$89⁹⁵

DEGIVREUR ELECTRIQUE



A partir de

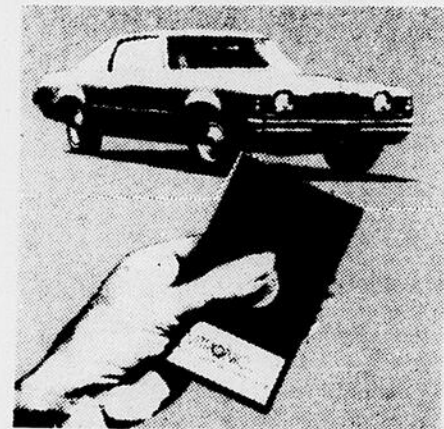
\$125

Toute marque de voiture

VENTE ET
INSTALLATION DE
DEGIVREUR DE VITRE
ARRIERE

REPARATION
DE DEGIVREUR

Le cadeau idéal



• Utilisez votre voiture:

- Toujours chaude au démarrage en hiver
- Toujours climatisée au démarrage en été

• Démarreur à distance

\$495 installé



VITRERIE D'AUTOS SAGUENAY LTEE

BUREAU CHEF: 534, Route 170
Chicoutimi - 549-7277

MARCHANDS MEMBRES - CHICOUTIMI
188, Racine est
686-3434

ALMA 662-3437 JONQUIERE 542-7571 ROBERVAL 275-4525 VILLE DE LA BAIE 544-7373

la cagnotte D'ARGENT

DU LUNDI AU VENDREDI
5 FOIS PAR JOUR

AIDE-MEMOIRE

8h05	\$	_____
9h05	\$	_____
10h05	\$	_____
11h05	\$	_____
15h05	\$	_____

\$3,600

CJMT 142

Taxe de vente sur les aliments

Les provinces acceptent mal l'idée

OTTAWA (PC) — Les provinces acceptent toujours mal l'idée d'imposer une taxe de vente nationale sur les aliments.

C'est là une des principales inquiétudes que les provinces ont exprimées au cours de leurs négociations avec Ottawa sur la possibilité d'une taxe de vente nationale valant pour la très grande majorité des biens et services, a indiqué lundi un informateur près les négociations qui a demandé à conserver l'anonymat.

Cette taxe remplacerait les taxes de vente provinciales et fédérale existant déjà.

Les provinces se soucient également de l'impact d'une

telle taxe sur les régions éloignées du pays, de l'équité d'un système fiscal recourant de moins en moins aux impôts sur le revenu et comptant de plus en plus sur la taxe de vente, et des répercussions d'une telle taxe sur les coûts des services d'éducation et de santé, a ajouté l'informateur.

Cette suggestion d'une unique taxe de vente fédérale-provinciale est l'une de trois propositions avancées par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, en juin dernier, lors de la présentation d'un projet de réforme fiscale. Les deux autres suggestions de réforme de la taxe de vente touchent également les biens et services, mais relèveront

uniquement du gouvernement fédéral.

Toutefois, selon l'informateur, l'impression parmi les représentants politiques provinciaux est qu'Ottawa ne bougera pas avec cette taxe de vente avant la prochaine élection fédérale et pas avant 1990, au plus tôt.

Si c'est l'impact d'une telle taxe sur les aliments qui demeure le point le plus crucial sur le plan politique, l'informateur a rapporté que certaines provinces se demandent également quelles répercussions aura une taxe aussi étendue selon les régions du pays.

Rencontre ministérielle

Ainsi, si les services de transport sont taxés, il est probable que s'en suivront pour les consommateurs des provinces de l'Ouest et des provinces atlantiques des coûts plus élevés pour les biens fabriqués au Québec et en Ontario, où se trouvent 80 pour cent des industries de fabrication.

Et si la taxe s'applique aux services gouvernementaux comme ceux de l'enseignement et de l'hospitalisation, elle pourrait entraîner une augmentation des frais de ces services fournis par les provinces.

Les ministres des Finances fédéral et provinciaux ont discuté de ce projet de taxe de vente, la semaine dernière, au cours d'une de leurs rencontres régulières, à Ottawa.

De plus, un atelier de travail constitué de hauts fonctionnaires des ministères des Finances fédéral et provinciaux et dont on parle peu, a abordé le sujet, également lors d'une consultation à Ottawa.

Cette dernière rencontre était la troisième de cet atelier mis en place pour vérifier la possibilité d'établir une taxe de vente fédérale.

Démission

Peckford nie

SAINT-JEAN, T.-N. (PC) — Empruntant la phrase célèbre de l'écrivain américain Mark Twain, le premier ministre Brian Peckford a fait savoir, lundi, que "les rumeurs de ma mort ont été grandement exagérées".

Il répondait ainsi, dans une interview radiophonique, à un hebdomadaire de Saint-Jean, qui a soutenu qu'il avait l'intention de quitter la politique pour s'occuper de l'administration de la société Canadian Helicopter, propriété de M. Craig Dobbin.

M. Peckford a reconnu avoir reçu l'offre de la compagnie de M. Dobbin, mais il a assuré qu'il serait à la tête de ses troupes à la prochaine élec-

tion générale.

En attendant, a-t-il dit, il va y avoir un remaniement ministériel et le déclenchement d'une élection partielle avant Noël.

Cette déclaration de M. Peckford au poste de radio VOXM a suscité diverses réactions. C'est ainsi que M. Roger Simmons, leader de l'opposition libérale à l'Assemblée législative, a exprimé "l'espoir" que le premier ministre reste à son poste.

M. Peter Fenwick, leaders des néo-démocrates, a expliqué quant à lui que M. Peckford se serait trouvé en conflit d'intérêts s'il avait accepté l'offre de Canadian Helicopter.

Dr Marcel Quenneville, O.D.

OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE VISION D'AVIATION
VERRES DE CONTACT

Chicoutimi
152 Racine est
543-4363

Centre Unique L'Arvida
1866 Edison
Jonquière
548-4663

WAGUENAY
1982 inc.

15%

DE RABAIS
NETTOYAGE
SEC

800, BOUL.
STE-GENEVIÈVE
CHICOUTIMI-NORD
G7G 2E8

VALIDE DU 15 OCTOBRE
AU 15 NOVEMBRE

SERVICE COMPLET
DE NETTOYAGE APRES
SINISTRE



549-9628
549-6003

LA CHIFFONNERIE

au 1367, boul. Saguenay est
Chicoutimi (au sous-sol)
(voisin de Fernand Marcotte Meubles)

NOUVEAUTE
AUTOMNE-HIVER
COURS DE
COUTURE JALIE
DONNE EN MAGASIN
545-1946



Nathalie Savard
propriétaire



Antonine Lepine
conseillère

Le Service 800 de Bell, une raison payante de passer ses grandes journées au téléphone

«Organiser la distribution au détail des pièces et accessoires de motocyclettes partout au Québec à partir d'un bureau situé à Montréal, cela veut dire faire souvent appel à l'interurbain.

«Pour nos clients, le Service 800 est une façon facile d'entrer en contact avec nous. De plus, il est sans frais pour celui qui appelle. Pour nous, cela signifie des demandes de renseignements et des commandes plus nombreuses, en même temps qu'un service plus efficace.

«En d'autres mots, le Service 800 contribue à la croissance de notre chiffre d'affaires.»

Raymond Gref, Président
Moto internationale Inc.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Service 800 de Bell Canada, composez sans frais le 1 800 561-6600.



L'efficacité
passe par Bell™

Bell
Membre du réseau national
Telecom Canada

Fourre-tout



Transfert de pouvoir

Le président sortant de la Corporation des maîtres photographes, section Saguenay-Lac-Saint-Jean, Pierre Tremblay, à droite, a transféré ses responsabilités à son collègue Gilles Lemieux, de Jonquière. Cette corporation existe depuis une vingtaine d'années dans la région.



Automobile du Fjord

A l'occasion de l'ouverture officielle des Automobiles du Fjord, nouveau dépositaire des voitures Mercedes Benz et Subaru, sur la rue Alma, à Chicoutimi, deux visiteurs se sont mérités un billet de saison à la station de ski le Valinuet. On les retrouve ici, dans l'ordre habituel. Il s'agit de Fernand Roberge et Réal Gagnon, accompagnés du représentant Mercedes-Benz pour l'Est du Canada, Yvan Trébishanski, du président de Automobile du Fjord, Camil Tremblay et du maire de Chicoutimi, Ulric Blackburn.

Pauline Marois: la femme et la politique

Pauline Marois, ex-ministre du gouvernement Lévesque, sera à Alma, dimanche prochain, devant la Fédération des femmes du Québec. Elle y parlera de l'implication des femmes en politique.

Quelque 250 personnes sont attendues à ce brunch-conférence, prévu à l'horaire du motel Universel. On peut réserver auprès de la présidente de la FFQ, section Lac-Saint-Jean, Monique Imbeault à 668-8449 ou 668-7698, et Linda Beaulac à 668-0539 ou 668-7946.



L'importance du marketing

C'est là un sujet que connaît bien Alain Doré, promoteur du Carrefour jeannois, de Roberval, pour qui mise en marché et marketing riment bien avec efficacité et rentabilité.

A la tête de l'agence Cible communication, Doré lance, au nom de son client, le Groupe Tanguay du Carrefour jeannois, une invitation à toute la population pour la cérémonie de bénédiction et de coupe de ruban soulignant la phase II du centre commercial.

Le rendez-vous est fixé au 11 novembre, demain mercredi, à 19h30.

Lily Maxime enchante

Les participants à la soirée des Lauréats 88, de la Chambre de commerce d'Alma ont été à même de constater la qualité du tour de chant de l'interprète Lily Maxime. L'artiste originaire d'Hébertville fait carrière à Montréal et on l'avait invité à se produire durant la partie culturelle du spectacle avec la RIA et Daniel Jean. La Chambre de commerce d'Alma tenait son gala annuel à l'auditorium de la rue Bégin, samedi le 31 octobre.



Envol à Laure-Conan

C'est ce matin, de 8h30 à 12h00, que les élèves, les professeurs et la direction du secteur professionnel prennent leur envol 87-88 pour tous les ateliers de la formation professionnelle. Envol 87-88 est également l'occasion pour le grand public de visiter les ateliers en après-midi. Laure-Conan offre des cours d'agent de bureau, de coiffure, de coupe de viande, d'épilation à l'électricité, d'esthétique, d'infirmier(e)-auxiliaire, de vente et représentation.



Les maires au Cercle de presse

Le maire nouvellement élu d'Alma, Nicol Tremblay, et le maire réélu de Jonquière, Gilles Marceau, seront au Cercle de presse du Saguenay, demain.

Une excellente occasion de reparler des dossiers municipaux réciproques, une fois la fièvre électorale passée.

Les deux ont été dûment invités.



Rodolphe Pagé

Saguenayensia rend hommage à Rodolphe Pagé

Pionnier de l'aviation au Saguenay-Lac-Saint-Jean, Rodolphe Pagé occupe une grande partie de la publication trimestrielle de la Société historique du Saguenay: Saguenayensia.



Richard Banford

L'homme à qui l'on doit l'aéroport de Saint-Honoré, artiste-peintre à ses heures, montrait une détermination sans borne pour la réalisation des projets qui lui tenaient à coeur et c'est ce trait de caractère qu'a fait ressortir Raoul Lapointe, auteur de l'article.

Pagé voulait une usine

On est en 1968. Raoul Lapointe travaille à la biographie de Rodolphe Pagé lorsque celui-ci lui annonce qu'il veut se rendre en Europe pour intéresser une avionnerie française à venir s'installer à Saint-Honoré pour y construire de petits avions près de l'aéroport qui, à cette époque, était presque désert. "L'idée était excellente," écrit Raoul Lapointe, "Il m'expliqua avec sa logique habituelle que l'aéroport de Saint-Honoré avait coûté une fortune et qu'il était sous-utilisé, qu'on produisait de l'aluminium à l'usine d'Arvida et que le taux de chômage était très élevé dans la région..."

Livre de bord

Raoul Lapointe avait fait promettre à Rodolphe Pagé d'écrire son journal durant tout son séjour en France. Rodolphe Pagé a tenu parole et c'est ce livre de bord que Raoul Lapointe publie dans Saguenayensia. Une pointe d'histoire très contemporaine qui nous révèle un promoteur de génie, un travailleur infatigable qui a écrit un long chapitre de l'histoire régionale.

Les femmes restent dans l'ombre

OTTAWA (PC) — Le pourcentage de femmes en agriculture a plus que décuplé en 65 ans, mais leur travail n'est toujours pas reconnu à sa juste valeur sur les plans juridique et économique.

C'est ce qu'indique une étude intitulée "Place aux femmes dans l'agriculture", rendue publique hier par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

Les femmes constituent maintenant près de 21 pour cent de la main-d'oeuvre agricole, alors qu'elles en représentaient moins de deux pour cent en 1921.

Entre 1972 et 1981, le nombre de femmes inscrites à l'université dans les programmes d'agronomie a augmenté de 81 pour cent, alors que le nombre

d'hommes n'a augmenté que de deux pour cent.

"Aucun autre groupe professionnel n'a autant évolué que celui des femmes en agriculture, a déclaré Mme Sylvia Gold, présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, en rendant publique l'étude. Elles jouent un rôle de premier plan dans ce rouage essentiel de l'économie canadienne,

mais jusqu'à présent, leurs contributions ont souvent été occultées".

La plupart de ces femmes sont les conjointes du propriétaire de l'entreprise agricole. Même si beaucoup de progrès a été réalisé depuis 10 ans au niveau de la reconnaissance de leur statut dans l'entreprise, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir, indique l'auteure

d'un des quatre textes de l'étude, Mme Michelle Boivin, professeure adjointe à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Par exemple, plusieurs agricultrices ont de la difficulté à obtenir du crédit, et il est encore très rare qu'une femme reçoive la terre en cadeau ou en héritage de son père ou de son conjoint.

Insatisfaites de leur profession

Les infirmières bien vues par le peuple

QUEBEC (PC) — Si les infirmières perçoivent négativement leurs conditions de travail, la population pour sa part considère qu'elles s'acquittent très bien de leur tâche, selon deux sondages rendus publics hier.

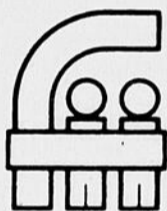
Un premier sondage réalisé auprès de 1,258 infirmières révèle qu'elles sont insatisfaites de leurs conditions de travail, qu'elles gèrent difficilement leur temps et que leur motivation est largement affectée.

Par ailleurs, les résultats d'un deuxième sondage effectué auprès de 1,006 personnes adultes démontrent que les Québécois sont généralement satisfaits du travail des infir-

mères. On trouve qu'elles ont une bonne formation, qu'elles connaissent mieux le patient que le médecin et on souhaiterait, pour elles, un rôle plus important sans aller toutefois jusqu'à poser un diagnostic.

A son assemblée annuelle tenue à l'automne 1986, l'Ordre des Infirmières et Infirmiers du Québec confiait à Segma et Econosult, deux filiales de Lavalin spécialisées en sondages et études sociales, le mandat de réaliser ces deux recherches. L'Ordre a profité de la tenue de son assemblée annuelle 1987, qui prendra fin aujourd'hui à Québec, pour en dévoiler le contenu.

L'Ordre constitue le regroupement professionnel le plus important au Québec avec un effectif de 56,247 membres actifs dont 92 pour cent sont des femmes. L'âge moyen de l'infirmière est 36.8 ans. Près de 70 pour cent sont mariées ou vivent en couple et 60 pour cent ont un ou des enfants.



La Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi

LANCE UNE INVITATION

- A tous les organismes
- A tous les clubs sociaux
- A tous les groupes d'employés(es)
- les propriétaires d'établissements commerciaux
- A tous les groupes sportifs
- A toute la population en général

A préparer une activité dont les revenus seront versés au profit de la «Fondation de ma vie» devant les caméras de CKRS-Télévision et sur les ondes de CKRS-Radio lors du Téléthon du 13 novembre prochain.

Pour renseignements composez le:
696-9962

ment professionnel le plus important au Québec avec un effectif de 56,247 membres ac-

tifs dont 92 pour cent sont des femmes. L'âge moyen de l'infirmière est 36.8 ans. Près de

70 pour cent sont mariées ou vivent en couple et 60 pour cent ont un ou des enfants.



Tapis et Draperies Saguenay

vous invite à visiter son nouveau décor et profiter de son

SPECIAL RENOVATION

La couleur que vous cherchez.



Grand spécial, tapis d'entrée

Robuste tapis a endos de caoutchouc, idéal pour protéger vos planchers durant les durs mois d'hiver.

\$1 59
P.C.

Rég.: \$2.25 P.C. — SPECIAL:

Tapis luxueux 100% nylon Rég.: \$28.95 v.c. SPECIAL: \$15⁹⁵ v.c.	Préart Haute qualité Rég.: \$39.95 v.c. SPECIAL: \$20⁹⁵ v.c.	Tapis bouclé Endos anti-moisissure Rég.: \$9.95 v.c. SPECIAL: \$5⁹⁷ v.c.	Préart économique Rég.: \$6.95 v.c. SPECIAL: \$5⁴⁹ v.c.
---	---	---	--

SPECIAL TOILES P.V.C.
POUR PORTE-PATIO

54⁹⁵

TOILES P.V.C. SUR MESURE
• LIVRAISON 24 HEURES

SERVICE DE DECORATION A DOMICILE GRATUIT

tapis et draperies SAGUENAY

2108, BOUL. TADOUSSAC, CHICOUTIMI (secteur Nord)

MAINTENANT CREDIT MAISON DISPONIBLE

545-1290

VOTRE SPECIALISTE EN RECOUVREMENT DE PLANCHERS



André Bissonnette arrive très détendu

SAINT-JEAN (PC) — Une ordonnance de non-publication a été émise, lundi, à l'enquête préliminaire d'André Bissonnette, l'ancien ministre fédéral qui est accusé de corruption, de fraude et d'abus de confiance dans ce qu'on a appelé l'affaire Oerlikon.

Le député de Saint-Jean paraissait très détendu en cette première journée, de même que l'autre inculpé, Normand Ouellette, ex-président de l'association conservatrice de la circonscription.

Rencontrant les journalistes, M. Bissonnette a expliqué qu'il n'avait aucune rai-

son de démissionner de son poste de député, qu'il occupe depuis 1984, avant le verdict final dans cette affaire.

Millionnaire, il a souligné qu'il accomplissait toujours son travail, malgré les procédures judiciaires.

"Je vais sûrement continuer à représenter mes gens, a-t-il déclaré. Hier, j'étais à mon bureau, travaillant fort. Ce soir, je vais être ailleurs. Le week-end prochain, j'ai quelque chose pour le comté et je vais y être."

Trois semaines

L'avocate de la poursuite, Me Hélène Péré, qui n'a pas voulu révéler le nombre de témoins à charge, a tout de même réservé la Cour des sessions pour trois semaines.

Il est à prévoir qu'un grand nombre de documents, saisis au cours des sept mois d'enquête de la GRC, vont être présentés au juge Bernard Tellier, qui devra décider s'il y a ou non matière à procès.

M. Bissonnette a été renvoyé du cabinet du premier ministre Brian Mulroney le 18



DETENU — Le député André Bissonnette est arrivé très détendu à son enquête préliminaire.

(Laserphoto PC)

janvier dernier, le jour suivant la publication dans le quotidien montréalais The Gazette d'un reportage sur un terrain de 40,5 hectares, dont la valeur est passée de \$800.000 à \$3 millions en 11 jours, trois mois avant d'être vendu à Oerlikon Aerospace, en janvier 1986.

La compagnie a obtenu du gouvernement fédéral un contrat de \$600 millions pour bâtir le système canadien de défense aérienne à basse altitude. L'usine a commencé sa production en septembre dernier.

Bissonnette et Ouellette sont accusés d'avoir fraudé la compagnie d'un montant supérieur à \$1,000, mais qui n'est pas déterminé.

Bissonnette est également inculpé d'avoir commis un abus de confiance en vendant un terrain pour son propre profit et en acceptant un pot-de-vin de Ouellette.

Ouellette, le fiduciaire de Bissonnette au moment de sa nomination au conseil des ministres, est lui aussi accusé de corruption et d'abus de confiance.



PAUSE CAFE — Normand Ouellette, ex-président de l'association conservatrice du comté de Saint-Jean, discute avec son avocat, Jean-Claude Hébert (à gauche), durant une intermission de l'enquête préliminaire de l'ancien ministre André Bissonnette, accusé de corruption, fraude et abus de confiance dans ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Oerlikon.

(Laserphoto PC)

<p>SERVICE SELECT ENR. 543-8130 543-6431</p>	<p>PROTECTION SERVICE SELECT GARANTIE PROLONGÉE d'appareils ménagers</p>
<p>GROSSISTE EN REFRIGERATION</p> <p>QUEMAR 545-7437</p>	<p>Vente d'appareils ménagers neufs et usagés (service et réparation)</p>
<p>DEPOSITAIRE MAYTAG 20, EST, BOUL. SAGUENAY CHICOUTIMI, QC G7H 5B7</p>	

SOUPER MODE

Mercredi, le 02 décembre 1987 - 19h00

Les boutiques LINDOR et CASSIS accompagnées de la Parfumerie Martel & Fernet présentent leurs vêtements du temps des Fêtes,

avec la collaboration de l'agence de mannequins AU FEMININ.

la fondue Restaurant-Bar
BIFTECK
FRUITS DE MER

115, Racine Est, CHICOUTIMI TEL.: 696-2000

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS DU QUÉBEC
Secteur Saguenay-Lac-Saint-Jean
en collaboration avec
LA FONDATION RÉGIONALE DE L'HÔPITAL DE CHICOUTIMI

Invitation...

vous convient à un dîner-bénéfice qui aura lieu vendredi le 13 novembre 1987 à compter de 12h00 à l'Hôtel-Motel Le Montagnais de Chicoutimi

CONFÉRENCIER: M. Bruno Riverin, président de la Bourse de Montréal

THEME: Le rôle de la Bourse dans la vie économique contemporaine.
COUT: 35\$ par personne

Commandite: Les Caisses populaires Desjardins du Saguenay-Lac-St-Jean

Pour réservation: 696-4646 Saguenay
662-6445 Lac-St-Jean

La plupart des vêtements d'automne

25%

DE RABAIS

sur manteaux de lainage, coordonnées et robes

Lessard sur la cote

405 est Racine Chicoutimi

Domaine domiciliaire

Bonne année pour les constructeurs

OTTAWA (PC) — La Société canadienne d'hypothèque et du logement affirme que 1987 sera probablement la meilleure année de la décennie pour les constructeurs de maisons, avec 241,000 unités actuellement en construction.

L'agence fédérale du logement a rajusté à la hausse ses prévisions, qu'elle avait au départ fixé à 226,800 unités, après que les statistiques sur la construction parues en octobre se soient révélées plus élevées que prévues.

En octobre, les mises en chantier étaient fixées à un taux annuel saisonnier ajusté de 222,000 unités.

Il s'agit d'une baisse par rapport aux 290,000 mises en chantier en août et aux 233,000 de septembre, mais la situation est tout de même meilleure que les 217,000

mises en chantier d'octobre 1986.

La prévision révisée de 241,000 unités est la meilleure performance enregistrée depuis 1977, où les constructions s'étaient chiffrées à 245,724 unités.

Les statistiques d'octobre indiquent une baisse de la construction dans toutes les provinces, sauf au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse. L'augmentation enregistrée au Québec compense pour la baisse notée en Ontario.

Dans les régions urbaines, les mises en chantier de maisons unifamiliales et d'immeubles à appartements multiples ont diminué par rapport à septembre.

Les mises en chantier de maisons unifamiliales sont tombées de 9,687 à 8,683

VIVEZ UNE SEMAINE DE VACANCES DE REVES EN JAMAIQUE



GOLF

Départ 3 janvier 1988 - UNE SEMAINE

Prix de brochure: \$939
SPECIAL DE GROUPE: **\$889⁰⁰**

PROFITEZ-EN POUR SUIVRE UNE CLINIQUE DE GOLF

- Transport aérien, Montréal-Montego Bay-Montréal
- Transferts aéroport/hôtel/aéroport
- Hébergement 7 nuits à l'hôtel Runaway Country Club
- Tous les petits déjeuners
- Trois dîners (soupers) par semaine
- Service de navette vers la plage
- Bicyclettes
- Libre accès au Club de golf Runaway Bay
- Taxes et frais de service
- Service d'un représentant à destination
- Ronde de golf (9 trous) avec Michel Boyer
- Cassettes vidéo personnalisées de chacun des participants, environ 5 à 10 minutes chacune
- La cassette vidéo «Le Golf de gauche à droite» sera remise à chaque participant.

CLINIQUE DE GOLF (2 heures par jour) par MICHEL BOYER, C.P.G.A., pro du club de golf UFO de Laval et directeur de l'école de golf.

PLUSIEURS GOLFEURS DE LA REGION SONT DEJA INSCRITS

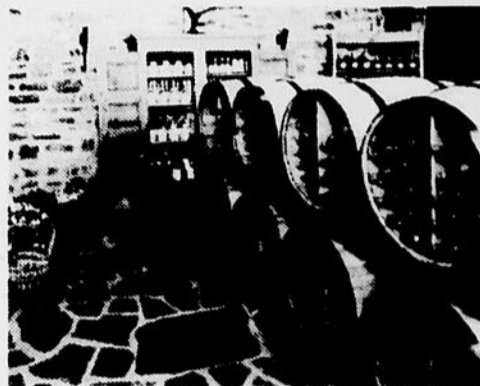
Pour réservations, appelez:

Agence de voyages

SEARS

Mme Madeleine Godin, directrice
Tél.: 549-2128

GAGNEZ LA CAVE DE VIN DE VOS RÊVES



2 CAVES DE VIN d'une valeur de 25 000 \$ chacune

DEUX PRIX PRESTIGIEUX: 25 000 \$ chacun

Chacune des deux CAVES DE VIN compte plus de 350 bouteilles de Grands Crus provenant des meilleurs vignobles de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, du Portugal et des États-Unis.

PLUS

Si les billets gagnants ont été achetés AVANT MINUIT LE 4 DÉCEMBRE 1987, chaque gagnant recevra en plus de son prix une armoire CAVAVIN d'une valeur de 6 000 \$ en chêne massif, pouvant contenir plus de 300 bouteilles.

TIRAGE LIMITÉ: 3 000 billets seulement

Chaque billet se vend 100 \$. Le tirage est limité à 3 000 billets. Vos chances de gagner sont excellentes: une chance sur 1 500.

COMPOSEZ immédiatement:

(514) 844-9344

Visa, MasterCard et chèques acceptés.

LA FONDATION GÉRARD DELAGE

en collaboration avec la Société des alcools du Québec
Tirage le 22 janvier 1988, aux Cours Mont-Royal sous la surveillance de Coopers & Lybrand/Laliberté, Lanctôt

Le Chef L'Hospitalité La Barrique Le Soleil Le Quotidien (Saguenay Lac-Saint-Jean)
La Presse Set & Polvre Finance Le Nouvelliste Le Nouveau Masculin
N° de permis: 3862 87 5019 11 2

Votre horaire télé

MARDI 10 NOVEMBRE 5h00
WTVS — THE BUSINESS FILE
SE — CHACUN SES VACANCES

5h05
CFCF — PK'S VIDEO GOLD

5h30
CFCF — JIMMY SWAGGART
WPTZ — MORNING STRETCH
WTVS — THE AMERICAN ADVENTURE

6h00x
CFCF — ROMPER ROOM
WJBC — CBS MORNING NEWS (1h.30) au **WJBC** (1h.09) au
WPTZ — AG DAY
WTVS — THE BUSINESS OF MANAGEMENT
WVNY — THE JETSONS
FC — GRUNT! THE WRESTLING MOVIE
TSN — IT'S YOUR CALL (R)

6h15
WPTZ — BEFORE HOURS

6h30
CFCF — CANADA A.M. (2h.30)
CFER — LES P'TITS BONS-HOMMES
WPTZ — NBC NEWS AT SUNRISE
WTVS — CHANGING LIFE ON EARTH
WVNY — JIMMY SWAGGART
TSN — BODIES IN MOTION (Pd)

7h00
TVO — PARENTS AND CHILDREN. SIX VITAL ISSUES
CFER — CAFE SHOW (1h.30)
WPTZ — THE TODAY SHOW (2h.)
WTVS — TO LIFE! YOGA WITH PRISCILLA PATRICK
WVNY — GOOD MORNING AMERICA (2h.)
SE — SABLONIN
TSN — SPORTSDESK

7h10
CJPM — HORAIRE CJPM

7h15
CKRS — PÈRE MARCEL-MARIE DESMARAIS
CJPM — LES P'TITS BONS-HOMMES
WTVS — A.M. WEATHER

7h30
CKRS — LA CITÉ DU PÈRE
CJPM — BONJOUR SAGUENAY LAC ST-JEAN (1h.30)
TVO — EDUCATING THE SPECIAL CHILD
WJBC — THE MORNING PROGRAM (1h.30)
WTVS — THE NEW LITERACY. AN INTRODUCTION TO COMPUTERS
FC — INSPECTOR GADGET. PRINCE OF GYPSIES
SE — COSMOCATS
TSN — UNLIMITED HYDROPLANE RACING (R) (1h.)

8h00
CKRS — CINÉMA DE 8 HEURES UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANNON. (2h.15)
TVO — POLKA DOT DOOR
WTVS — AMERICAN GOVERNMENT SURVEY
FC — UFORIA
SE — LE MAGICIER D'OZ

8h30
TVO — HARRIET'S MAGIC HATS
CFER — MONGRAIN DE SEL En reprise à 00h00.
WTVS — PROJECT SECOND CHANCE: GED ON TV En reprise à 15h30.
SE — JE HAIS LES ACTEURS
TSN — HORSE SHOW JUMPING (R) THE GRAND PRIX AND THE NATIONS CUP. De Hickstead en Angleterre. (1h.30.)

8h45
TVO — MISTER ROGERS' NEIGHBORHOOD

9h00
CFCF — GOOD MORNING WORKOUT
CJPM — OPINIONS SUR LA PLACE (1h.)
WJBC — HOUR MAGAZINE (1h.)
WPTZ — THE PHIL DONAHUE SHOW (1h.)
WTVS — ALL ABOUT YOU
WVNY — 100 HUNTLEY STREET (1h.)

9h10
CBFT — HORAIRE

9h15
TVO — REPORT CANADA

CFLR — COUP DE COEUR
CBFT — LES ANGES DU MATIN Inv.: Claude Charron. (1h.)
WTVS — NONA ET ROMANI

9h20
TVO — READALONG

9h24
CBJET — GOOD MORNING / THOUGHT FOR TODAY

9h30
CFCF — THE NEW CHAIN REACTION
TVO — WRITE STUFF!

9h35
WTVS — READING ROAD QUIZ

9h45
TVO — READ ALL ABOUT IT! 1

10h00
CBJET — FRED PENNER'S PLACE
CFCF — MCKENTY... LIVE
CJPM — MATINEE AVEC... Chroniques: les livres avec Carmen Langlois, cuisine-végétarienne et cuisine-minceur en alternance avec Emile Noël, les bijoux avec Luci Larose et voyage avec Jacques Zouvi. Inv.: Met Mme Blanchet, grand-parents bénévoles. (1h.)
TVO — WRITE ON!
CFER — DU CINÉMA S.V.P. DOCTEUR JIVAGO (1ère de 2). (2h.)
R.-Q. - CIVV — LA SYLVICULTURE AVANT DE COUPER. En reprise jeudi, 14h00
TVFQ — L'ACADEMIE DES NEUF REPRISE
WJBC — THE NEW \$25,000 PYRAMID
WPTZ — SALE OF THE CENTURY
WTVS — SESAME STREET (1h.)
WVNY — THE PASTOR'S STUDY (1h.)
FC — ARCHER'S ADVENTURE
TSN — CRICKET SPECIAL (R) MIDDLESEX CRICKET CLUB VS. THE REST OF THE WORLD.

10h05
TVO — PARLEZ-MOI

10h15
CKRS - CBFT — INIMINIMAGIMO JEANNOT ET LA FEVE (2e de 5).
TVO — SEE, HEAR! (THE MIDDLE EAST)
SE — LES JEUX DU HASARD

10h20
TVO — THE BODY WORKS

10h30
CKRS - CBFT — PASSE-PARTOUT
CBJET — MR. DRESSUP
CFCF — DEFINITION
TVO — JEREMY
R.-Q. - CIVV — LE MARCHÉ AUX IMAGES CONTE D'ICI ET D'AILLEURS. Une série de films éducatifs à l'intention des enfants. En reprise à 13h30
WJBC — THE NEW CARD SHARKS
WPTZ — CLASSIC CONCENTRATION
TSN — HOCKEY NEWS (R)

10h45
TVO — CITIZEN SEATBELT

11h50
TVFQ — LA CHANCE AUX CHENSONS REPRISE

11h00
CKRS - CBFT — QUATRE AMIS FANTASTIQUES Dessins animés. Quatre superhéros, dotés de pouvoirs spéciaux, mettent leurs forces en commun pour combattre les forces du mal.
CBJET — SESAME STREET (1h.)
CFCF — THE NEW YOU
CJPM — AU CHATEAU DES ENFANTS LA JOURNÉE DE GRAND-MÈRE
TVO — LES CONTE DU CRISTAL BLEU
R.-Q. - CIVV — QUEBEC SCHOOL TELECAST
WJBC — THE PRICE IS RIGHT (1h.)
WPTZ — WHEEL OF FORTUNE
WTVS — MISTER ROGER'S NEIGHBORHOOD
WVNY — BEWITCHED
TSN — IT'S YOUR CALL (R)

11h15
TVO — HABITAT

11h30
CKRS — WOODY LE PIC
CFCF — TODAY'S MAGAZINE
CJPM — ASTROBULLE
TVO — HARRIET'S MAGIC HATS
CBFT — A PLEIN TEMPS Phil (Claude Prgent) redécouvre une certaine solidarité familiale et sociale.
R.-Q. - CIVV — LE CORPS HUMAIN LA CIRCULATION.

TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES REPRISE
WPTZ — WIN, LOSE OR DRAW
WTVS — 3-2-1 CONTACT
WVNY — I DREAM OF JEANNIE
TSN — BODIES IN MOTION (R)

11h45
CKRS — PREMIERE EDITION REGIONALE
TVO — READALONG 1

11h50
TVFQ — DOMICILE A2 (2h.10) REPRISE

11h55
CFRS — LES COULEURS DU JOUR
TVO — REPORT CANADA

12h00
CKRS - CBFT — PREMIERE EDITION
CBJET — MIDDAY (1h.)
CFRS — LES PIERRAFEU GUILGUILI, ARTHUR.
CFCF — THE MARY TYLER MOORE SHOW AND NOW, SITTING IN FOR TED BAXTER.
CJPM — AUJOURD'HUI
TVO — PEOPLE PATTERNS
CFER — LE MONDE
R.-Q. - CIVV — LES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE UNE LONGUE HISTOIRE. (1h.)
WJBC — THE NEWS
WPTZ — PINK PANTHER
WTVS — SQUARE ONE TV
WVNY — RYAN'S HOPE
FC — TWICE IN A LIFETIME
SE — LA GARCE
TSN — SPORTSDESK

12h10
WJBC — ACROSS THE FENCE

12h15
CKRS - CBFT — LES DEMONS DU MIDI Emission spéciale country: en vedette, les lauréats de l'Académie country du Québec. Inv.: Roger Miron. (1h.)
CJPM — AIMER

12h30
CFRS — LE GRAND JOURNAL
CFCF — PULSE 12:30
TVO — MEDIA AND METHODS OF THE ARTIST
CFER — CHARIVARI
WJBC — THE YOUNG AND THE RESTLESS (1h.)
WPTZ — SCRABBLE
WTVS — VICTORY GARDEN
WVNY — LOVING
TSN — NHRA WORLD RACING (Pd) WINSTON DRAG FINALS. De Pomona, Californie. (1h.30)

12h45
CJPM — A COEUR OUVERT

12h57
CBJET — COMMUNITY NOTES

13h00
CBJET - WVNY — ALL MY CHILDREN (1h.)
CFRS — MARGUERITE ET COMPAGNIE Cuisine avec Soeur Angèle, et Geriatrie avec Michelle Montplaisir. Invitée spéciale: Rita Lafontaine. (1h.)
CFCF — LIFETIME Entrevue avec la star de cinéma Sheila McCarthy; des prêtes catholiques mariés; les causes et les remèdes des migraines; quelques trucs pour être à l'heure et les riches et la mode. (1h.)
TVO — GEOGRAPHY SKILLS
CFER — GALAXIE Inv.: Rhéaume Brisebois, Yves Rousseau et François Faucher.
R.-Q. - CIVV — QUEBEC SCHOOL TELECAST
WPTZ — DAYS OF OUR LIVES (1h.)
WTVS — UP CLOSE & NATURAL

13h10
TVO — LIKE NO OTHER PLACE

13h15
CKRS - CBFT — AU JOUR LE JOUR (1h.)
CJPM — CINÉMA D'APRÈS-MIDI LUMIERE SUR LA PIAZZA. (2h.)
WTVS — ANIMALS & SUCH

13h30
TVO — REPORT CANADA
CFER — A COEUR OUVERT
R.-Q. - CIVV — LE MARCHÉ AUX IMAGES Reprise de 10h30.
WJBC — THE BOLD AND THE BEAUTIFUL
WTVS — TRADE-OFFS

13h35
TVO — HABITAT

13h50
TVO — READALONG

14h00
CBJET — CORONATION STREET
CFRS — LES P'TITES VUES LE DÉMON DES FEMMES. (2h.)
CFCF - WPTZ — ANOTHER WORLD (1h.)
TVO — TELEFRANÇAIS
CFER — AIMER
R.-Q. - CIVV — GESTION AU FÉMININ EN FRANCE Gilbert Tarrab s'entretient avec Simone Rosés, première présidente de la Cour de cassation. En reprise jeudi, 15h30.
TVFQ — MARDI CINÉMA LES JEUX. (1h.20) REPRISE
WJBC — AS THE WORLD TURNS (1h.)
WTVS — SESAME STREET (1h.)
WVNY — ONE LIFE TO LIVE (1h.)
FC — JUMPIN JACK FLASH
SE — SCOUT TOUJOURS...
TSN — LADIES PRO BOWLERS TOUR (Pd) La finale du Virginia Classic, du salon de quilles Victory Lanes de Grafton, Virginie. (1h.30)

14h10
TVO — SIMON IN THE LAND OF CHALK DRAWINGS

14h15
CKRS - CBFT — CINÉMA LES MAINS DANS LES POCHEs. (1h.45)
TVO — STORYBOUND

14h30
CBJET — AIRWAVES
TVO — THREE, TWO, ONE... CONTACT
CFER — UN PEUPLE EN AMOUR
R.-Q. - CIVV — LES GRANDS COURANTS DE L'ART - L'HERITAGE OCCIDENTAL LE SIECLE DE MICHELANGE. (1h.) Reprise de samedi, 10h30

15h00
CBJET - WJBC — GUIDING LIGHT (1h.)
CFCF — GENERAL HOSPITAL (1h.)
TVO — PROFESSION: ÉCRIVAIN
CFER — POP COLLECTION
WPTZ — SMURFS
WTVS — CAPTAIN KANGAROO
WVNY — MY LITTLE PONY & FRIENDS

15h15
CJPM — AÉROFORME

15h20
TVFQ — RADIO FRANCE INTERNATIONALE (1h.10)

15h30
CJPM - CFER — PUNKIE Avec Soleil Moon Frye et George Gaynes.
TVO — ACTUALITÉ PEDAGOGIQUE
R.-Q. - CIVV — GÉRER SA FORÊT LE TRAVAIL EN FORÊT. Reprise de dimanche, 13h00.
WPTZ — DUCK TALES
WTVS — PROJECT SECOND CHANCE: GED ON TV Reprise de 8h30.
WVNY — DENNIS THE MENACE
TSN — HOCKEY NEWS (R)

15h45
FC — GO WEST

16h00
CKRS - CBFT — FÉLIX ET CIBOULETTE
CBJET — THE FACTS OF LIFE
CFRS — LA RECREATION
CFCF — COPE'S CORNER
CJPM — LA BANDE A NIMÉE
TVO — DE FIL EN AIGUILLE
CFER — VIA QUEBEC (1h.)
R.-Q. - CIVV — DROIT DE PAROLE LES NON-FUMEURS SONT-ILS INTOLÉRANTS? Anim.: Claire Lamarche. (1h.) REPRISE
WJBC — MAGNUM (1h.)
WPTZ — OPRAH WINFREY SHOW (1h.)
WTVS — THE NEW LITERACY: AN INTRODUCTION TO COMPUTERS (1h.)
WVNY — JEM
SE — HANNAH ET SES SOEURS
TSN — IT'S YOUR CALL (R)

16h05
CFCF — THE PRICE IS RIGHT (1h. appr.)

16h15
CFRS — LE PETIT JOURNAL

16h30
CKRS - CBFT — MINIBUS LES QUALITÉS ET LES DÉFAUTS. Chaque semaine, des comédiens-chanteurs invitent les enfants à découvrir un élément de leur univers sous un jour nouveau. Avec Joe Bocan, Jean-Pierre Chartrand, Rémy Girard, Marcel Leboeuf, Gerry Leduc, Pauline Martin et Julie Vincent.
CBJET — OWL TV III
CFRS — TÉLÉFUN (1h.)
CJPM — GALAXIE Inv.: Jacques Normand, Léo Rivet et Jean-Marc Chapat.
TVO — SESAME STREET (1h.)
TVFQ — L'ACADEMIE DES NEUF Inv.: Jackie Quartz.
WVNY — THE REAL GHOSTBUSTERS
TSN — RUGBY SPECIAL (R) (1h.)

17h00
CKRS - CBFT — D'UNE SÉRIE À L'AUTRE KANE ET ABEL (dern. de 7). Le prix de la vengeance est amer pour chacun des protagonistes. (1h.)
CBJET — VIDEO HITS
CFCF — FAMILY TIES
CJPM - CFER — DE BONNE HUMEUR (1h.)
R.-Q. - CIVV — RETRAITE-ACTION Anim. Nicole Germain. Une émission pour tous ceux qui se préoccupent de leur avenir et pour ceux qui le vivent déjà. REPRISE
WJBC — THE JUDGE
WPTZ — THE FACTS OF LIFE
WTVS — CONTEMPORARY HEALTH ISSUES
WVNY — G.I. JOE
FC — DAUGHTERS/COUNTRY - MISTRESS MADELEINE

17h20
TVFQ — LE JOURNAL

17h30
CBJET — THREE'S COMPANY
CFRS — LE GRAND JOURNAL
CFCF — CHEERS CLIFF'S ROCKY MOMENTS. Après avoir baissé l'échelle devant une brute dans le bar, Cliff doit trouver le moyen de prouver sa virilité.
TVO — BELLE AND SEBASTIAN
R.-Q. - CIVV — MAYA L'ABEILLE WILLY ABEILLE GÉANTE.
WJBC — PEOPLE'S COURT
WPTZ — JEOPARDY
WTVS — MARKETING
WVNY — TAXI
TSN — SPEEDWAY AMERICA (Pd) (1h.)

17h50
TVFQ — LA CHANCE AUX CHANSONS

17h55
TVO — THE BUBBLIES

18h00
CKRS — LE 18 HEURES (1h.)
CBJET — NEWSWATCH (1h.)
CFRS — ACTION, RÉACTION!
CFCF — PULSE (1h.)
CJPM — AUJOURD'HUI
TVO — POLKA DOT DOOR
CFER — LE MONDE (1h.)
CBFT — MONTRÉAL CE SOIR (1h.)
R.-Q. - CIVV — PASSE-PARTOUT LAISSEZ-MOI PARLER.
WJBC — THE NEWS (1h.)
WPTZ — NEWS 5
WTVS — THE MACNEIL/LEHRER NEWSHOUR (1h.)
WVNY — NEWSCENTER 22
FC — EUGENE LEVY DISCOVERS HOME SAFETY
SE — LES JEUX DU HASARD

18h30
CFRS — LA MAISON DESCHÉNES Marcel est atteint de la maladie d'Alzheimer. Anton poursuit son sit-in dans la

réception de la Maison et affirme à Guillaume qu'il est le frère de Madeleine Rey. Yves Dulude récidive avec une autre affaire du siècle.
CJPM — CHARIVARI
TVO — TODAY'S SPECIAL
R.-Q. - CIVV — TÉLÉSERVICE Un magazine de services et d'affaires publiques. Animé par Claude Saucier, avec la collaboration de Aimé Boivin, Elizabeth Gagnon, Marc Laurendeau, Lise LeBel, Yves Mondoux et Guy Richer. En reprise à 23h15.
WPTZ — NBC NIGHTLY NEWS
WVNY — ABC WORLD NEWS TONIGHT
TSN — SPORTSDESK

18h40
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES

19h00
CKRS - CBFT — ESCALADE Jeu. A l'aide de dés, des concurrents cherchent à avancer le plus possible sur un tableau de 48 cases, dans le but d'atteindre le gros-lot, situé à la dernière. La plupart des cases représentent de magnifiques prix que le joueur peut gagner en répondant correctement à une question. Anim.: Normand Séguin. Co-anim.: Isabelle Oumet. (1h.)
CBJET — THE SLAP MAXWELL STORY Avec Dabney Coleman.
CFRS — COMPTANT CONTENT
CFCF — ENTERTAINMENT TONIGHT Jacqueline Bisset nous parle de sa dernière mini-série, Napoleon and Josephine: A Love Story.
CJPM - CFER — CHOP SUEY NON MERCII Avec Valérie Gagné, Marie-Soleil Tougas et Anne Bédard. — Claude doit se trouver un emploi convenable si elle veut toucher une partie de son héritage. Sa voisine Agathe Potvin lui suggère de solliciter un emploi auprès de son neveu qui est propriétaire d'une imprimerie.
TVFQ — DOMICILE A2 Inv.: Enrico Macias, Corinne Charby et le groupe Éléance. (2h.10)
WJBC — CBS NEWS WITH DAN RATHER
WPTZ — FAMILY TIES
WTVS — THE NIGHTLY BUSINESS REPORT
WVNY — STAR TREK (1h.)
FC — LUCAS
TSN — TNT TRUCK AND TRACTOR PULL (Pd) DXE Hamburg, à New York.

19h05
TVO — DEAR AUNT AGNES

19h15
R.-Q. - CIVV — L'INDICE L'actualité économique et son impact dans notre vie de tous les jours. Anim.: Louis Bergeron. En reprise à 23h00.

19h28
CFRS — LE TIRAGE DE LA QUOTIDIENNE

19h30
CBJET — HOOPERMAN Avec John Ritter.
CFRS — CINÉMA DE QUATRE SAISONS LES ORDRES ET LA LOI. (2h.)
CFCF — THE LAST FRONTIER NIGHT CREATURES. Après le coucher du soleil, les berges se retrouvent occupées par une toute autre faune.
CJPM - CFER — ÉPOPEE ROCK Avec Roger Michael, Mireille Thibault et Marthe Choquette. — Ti-Sœur attend avec impatience le retour des nouveaux mariés. Le neveu d'Hectorine, le jeune Pierrot, mijote un plan pour filer leur arrivée. Popol et Hectorine fêlent le parfait bonheur. En se baladant dans le quartier, Ti-Sœur revoit monsieur Maisonneuve (Jacques Desrosiers), un balayer de rues fort sympathique. Le sergent Laliberté annonce une mauvaise nouvelle à Popol.
R.-Q. - CIVV — 5 POUR 1 LA BANDE DESSINÉE avec Gaston L'Heureux.
WJBC — HOLLYWOOD SQUARES
WPTZ — CHEERS Avec Ted Danson, Rhea Perlman, George Wendt et John Ratzenberger.
WTVS — SPEAKOUT! WITH BRENT TRIEST

10 — LE QUOTIDIEN, mardi 10 novembre 1987

TELESAG CHICOUTIMI	VIDEO DERY LA BAIE	CABLOVISION ALMA	TELEVAL ROBERVAL	DOLBEAU TV SERVICE	GAGNON TV LEE ST-FELICIEN ST-PRIME
R-Q 2	CKRS 3	CKRS-TV 3	R-Q 2	TVFQ 2	CKRS 3
CKRS 3	CBJET 5	CFRS 7	CKRS 3	WPTZ 3	NBC WPTZ 4
CBJET 5	CFRS 7	CJPM 9	CBC 5	CFJP 4	TVFQ 5
CFRS 7	R-Q 9	CFCF 11	TVQ et Mus 6	CJPM 5	WPTZ 6
TVFQ 9	CJPM 10	TVFQ 12	Plus 6	R-Q 6	CJPM 6
CJPM 10	CFER 14	TVO Ont 14	TV comm 8	CFRS 7	CFRS 7
CFCF 11	WTVS 15	CBFT 15	TVFQ 9	CFER 9	CBFT 8
WTVS 15	WJBC 16	WPTZ 16	CFCF 11	WVNY 9	WVNY 9
WJBC 16	SE 23	WTVS 17	CJPM 13	Canal de programmation locale 10	R-Q 11
WPTZ 19	FC 25	SE 20	SE 17	WVNY 12	CBJET 12
CBFT 20	TSN 26	FC 21	Much Music 19	Canal de services avancés 13	CTV 13
CFER 21	CBFT 30	TSN 22	TSN 21	TSN 13	SE 18
SE 23		WVNY 23	NBC WPTZ 24	CBS 20	Much Music 19
FC 25		TSN 23	ABC WVNY 25	SE 24	TSN 21
TSN 26		WVNY 24	TSN 26		
WVNY 28		CBC 24			

Correspondance des stations pour chacun des distributeurs

Prix du Québec

Des médailles très originales

QUEBEC (PC) — Chacun des lauréats des prix du Québec reçoit une médaille créée spécialement pour l'occasion

par un artiste québécois. Cette année, la médaille du prix Athanase-David a été créée par Michel-Alain For-

gues, joaillier de St-Lazare de Bellechasse, et celle du prix Marie-Victorin, par Michel Lacroix, joaillier de Montréal.

La médaille du prix Denise-Pelletier est une création de Mme Ghislaine Fauteux-Langlois, professeure d'arts plastiques de la région de Hull, qui a déjà réalisé plusieurs médailles des prix du Québec.

M. Antoine Lamarche,

sculpteur et joaillier de Montréal, a conçu et effectué la médaille qui accompagne le prix Albert-Tessier tandis que Mme Hélène Sénécal, joaillière de la région de Montréal, a conçu celle du prix Léon-Guerin.

Pour la neuvième fois, Louis-Jacques Suzor, un joaillier de Montréal, a été appelé à créer une médaille de prix du Québec; celle du prix Paul-Émile Borduas.

Chaque médaille est présentée dans un écrin de peau de morue réalisée par Mme Odette Drapeau-Milot, de Montréal.

Le parchemin, qui est remis à chaque récipiendaire, a été calligraphié par saœur Marie-Celine Turcotte, de la congrégation des Soeurs de la Visitation de Lévis.

Ces artistes avaient été sélectionnés le printemps dernier à la suite d'un concours.

Ciné-télé

MARDI
10 NOVEMBRE
8h00

CKRS — UN SILENCIEUX AU BOUT DU CANON (5) (McQ), E.-U. 1973. Drame policier de J. Sturges avec John Wayne, Eddie Albert et Diana Muldaur. — Après le meurtre d'un de ses camarades, un lieutenant de police devient détective privé pour enquêter plus librement. — Intrigue compliquée. Mise en scène professionnelle. Interprétation acceptable. (2h.15)

10h00

CFER — DOCTEUR JIVAGO (1ère de 2). (2) (Doctor Zhivago), E.-U. 1965. Drame de D. Lean avec Omar Sharif, Julie Christie et Geraldine Chaplin. — Les tribulations d'un jeune médecin dans le cadre de la révolution russe. — Adaptation soignée du roman de Boris Pasternak. Remarquable reconstitution d'époque. Photographie d'un esthétisme marqué. Excellente interprétation. (2h.) Suite mercredi, 10h00

13h15

CJPM — LUMIERE SUR LA PIAZZA (4) (Light in the Piazza), E.-U. 1962. Drame psychologique de G. Green avec Yvette Mimieux, Olivia de Havilland et George Hamilton. — Une touriste américaine s'inquiète d'une idylle entre sa fille, reardée mentalement et un jeune Italien. — Debut prometteur. Sentimentalité accentuée par moments. Superbes images de Florence. Interprétation nuancée. (2h.)

14h00

CFRS — LE DEMON DES FEMMES (5) (The Legend of Lylah Clare), E.-U. 1968. Drame de R. Aldrich avec Kim Novak, Peter Finch et Milton Selzer. — Un metteur en scène s'éprend d'une vedette, sosie de sa femme morte mystérieusement. — Satire décevante des milieux du cinéma. Mise en scène somptueuse. Aperçus documentaires intéressants. Jeu chargé des interprètes. (2h.)

14h15

CKRS - CBFT — LES MAINS DANS LES POCHE (4) (The Lords of Flatbush), E.-U. 1974. Etude de moeurs de S.F. Verona et M. Davidson avec Perry King, Sylvester Stallone et Susan Blakely. — Les débiles sentimentaux de deux adolescents faisant partie d'un club de Brooklyn dans les années 50. — Climat de l'époque re-produit avec exactitude. Construction dramatique plutôt élastique. Ensemble intéressant. Jeu naturel des interprètes. (1h.45)

19h30

CFRS — LES ORDRES ET LA LOI (5) (Broken Vows), E.-U. 1987. Drame policier de J. Taylor avec Tommy Lee Jones, Annette O'Toole et M. Emmet Walsh. — Amène à enquêter sur la mort d'un artiste, un prêtre s'éprend de l'amie de ce dernier. — Developpements psychologiques plutôt faibles. Réalisation alerte. Interprétation sentie. Film tourné pour la télévision. (2h.)

21h00

CBJET - WVVNY — NAPOLEON AND JOSEPHINE. A LOVE STORY (1ère de 3). Avec Armand Assante et Jaqueline Bisset. — La passionnante histoire d'amour de l'empereur Napoléon Bonaparte et de Josephine Beauharnais. (2h.) Suite mercredi, même heure.

23h20

CBFT — A NOUS LA LIBERTE (2K) Fr. 1932. Comédie de R. Clair avec Henri Marchand, Raymond Cordy et Paul Olivier. — Un pauvre diable devient l'employé d'un ancien camarade de prison. — Sujet fantaisiste et spirituel. Decors stylisés. Mise en scène fort adroite. Bonne interprétation. A. (1h.30)

00h00

CFCF — CHRISTINE (5) E.-U. 1983. Drame fantastique de J. Carpenter avec Keith Gordon, John Stockwell et Alexandra Paul. — Un adolescent timide achète une vieille

automobile qui se révèle dotée de pouvoirs magiques. — Adaptation d'un roman de Stephen King. Touches d'humour noir. Trucages étonnamment réussis. Dramatisation plutôt simpliste. Interprètes peu convaincants. (2h.15)

CJPM — LA NUIT DU LENDEMAIN (5) (The Night of the Following Day), G.-B. 1969. Drame policier de H. Cornfield avec Marlon Brando, Richard Boone et Pamela Franklin. — Après avoir kidnappé la fille d'un millionnaire, des criminels s'entretuent pour la possession de la rançon. — Traitement plutôt artificiel. Réalisation valable. Interprétation satisfaisante. (2h.10)

01h00

CBJET — DANGER WITHIN (5) G.-B. 1959. Drame de guerre de D. Chafey avec Richard Todd, Bernard Lee et Richard Attenborough. — Dans un camp de concentration en Italie, des détenus britanniques forment des projets d'évasion. — Intrigue classique.

Réalisation sans éclat. Bons interprètes. — A. (1h.28)

01h10

WJKB — THE SEA WOLVES (4) G.-B. 1980. Drame de guerre de A.V. McLaglen avec Gregory Peck, Roger Moore et David Niven. — En 1943, un commando d'anciens militaires entreprend de neutraliser un poste d'espionnage allemand dans l'Océan Indien. — Intrigue inspirée d'un incident réel. Quelques clichés. Réalisation d'un métier sûr. Interprètes fort compétents. — A. (1h.20)

02h15

CFCF — FIVE MASTERS OF DEATH (5) H.K. 1974. Aventures de C. Cheh avec David Chiang, Ti Lung et Fu Sheng. — Cinq jeunes moines formes aux arts martiaux recrutent des disciples pour chasser l'envahisseur mandchou. — Scénario prétexte à affrontements. Un certain soin dans la mise en scène. Interprétation adéquate. (2h.15)

TSN — NBA TODAY (Pd) PREMIERE

19h40

TVO — MAGIC SHADOWS LOVE IS A MANY-SPLENDORED THING (2e de 5). Voir lundi, 19h30.

20h00

CKRS - CBFT — ROBERT ET COMPAGNIE Desbiens (Claude Michaud) prend son travail trop à la légère. Robert et Hélène (Denis Bernard et Denyse Chartier) se querellent à propos de leurs carrières. Desbiens fait la connaissance de Charlotte (Suzanne Champagne).

CBJET — THE FIFTH ESTATE Avec Eric Malling, Bob McKeown et Hana Gartner. (1h.)

CFCF - WPTZ — MATLOCK THE GAMBLER avec Andy Griffith et Dick Butkus. — Matlock est le seul espoir du lieutenant Manning après que celui-ci ait été accusé du meurtre de sa fiancée. (1h.)

CJPM - CFER — LES GRANDS ROMANS À NOUS DEUX, MANHATTAN (I'll Take Manhattan), (2e de 4). Avec Valerie Bertinelli, Barry Bostwick et Perry King. — Les amours et les entreprises d'une jeune héritière qui veut maintenir l'empire de presse de son père en dépit des obstacles. (2h.) Suite mardi 17 novembre, même heure.

R.-Q. - CIVV — QUESTIONS D'ARGENT Magazine économique et financier animé par Lise LeBel avec la collaboration des chroniqueurs Alain Dubuc et Claude Picher. Sujets: Les devins de l'économie. L'achat de biens de consommation. L'impôt 1987. En reprise dimanche suivant à 17h00.

WJKB — HOUSTON KNIGHTS La Fiamma et Lundy sont accusés d'impétence après avoir laissé s'échapper un tueur qu'ils avaient la charge d'escorter à l'aéroport. (1h.)

WTVS — NOVA (1h.) En reprise à 01h00.

WVNY — WHO'S THE BOSS? FAREWELL TO NICK avec Tony Danza, Judith Light, Alyssa Milano et Danny Pintauro.

SE — PLACE AU SPECTACLE: PIERRE BERTRAND

TSN — NBA BASKETBALL PRE-

MIERE. Les Hawks d'Atlanta reçoivent les Bulls de Chicago. (2h.30) EN DIRECT

20h15

TVO — BIRDS FOR ALL SEASONS EVERLASTING HEAT. Documentaire sur différentes espèces d'oiseaux vivant dans le désert et dans les forêts tropicales. (1h.05)

20h30

CKRS - CBFT — LE PARC DES BRAVES Le Parc des Braves fête le retour d'Emile (Vincent Graton). Malgré la guerre, les regards se tournent vers l'avenir.

R.-Q. - CIVV — NORD-SUD Des reportages des quatre coins du monde avec l'animateur André Payette. Sujets: Comment survivre à Mexico. Une entrevue avec le Cardinal Léger, qui nous livre ses réflexions sur la vie missionnaire. En reprise samedi suivant à 17h00.

WVNY — GROWING PAINS THE MOM WHO KNEW TOO MUCH avec Alan Thicke, Joanna Kerns, Kirk Cameron, Tracy Gold et Jeremy Miller.

20h45

FC — CLOCKWISE

21h00

CKRS - CBFT — DALLAS GROS PLAN. J. R. (Larry Hagman) est furieux de voir la réconciliation de sa mère avec Clayton (Howard Keel). (1h.)

CBJET - WVNY — MOVIE NAPOLEON AND JOSEPHINE: A LOVE STORY (1ère de 3). (2h.) Suite mercredi, même heure.

CFCF — MOONLIGHTING (1h.)

R.-Q. - CIVV — GUERRE CHAUDE, PAIX FROIDE (2e de 2). Une initiation à la géopolitique d'aujourd'hui traitée sous la forme d'un jeu, où s'affrontent les principales puissances du globe. L'épisode d'aujourd'hui couvre la période de 1975 à nos jours. (1h.) En reprise vendredi, 16h00.

WJKB — JAKE AND THE FATMAN Avec William Conrad, Joe Penny et Alan Campbell. — McCabe ne peut se rendre à l'évidence que le fils d'un vieil ami est un policier malhonnête jusqu'à ce que Jake lui apporte des preuves irréfutables. (1h.)

WPTZ — J.J. STARBUCK INCIDENT AT SAM SEPTEMBER avec Dale Robertson. — Starbuck entreprend de délivrer des personnes détenues en otage par des terroristes sur une plateforme de forage. (1h.)

WTVS — RING OF TRUTH (1h.) En reprise à 02h00.

21h10

TVFQ — CINEMA, CINEMAS Inv.: John Huston: hommage au grand cinéaste récemment disparu; Faye Dunaway: entrevue avec une star; Bedos fait du cinéma: entretien avec Guy Bedos; Tournage: Louis Malle tourne Au Revoir Les Enfants; extraits de La Bamba; et Recherche Lolita Desesperément: Sue Lyon retrouvée.

21h20

TVO — HEDGEHOG WEDDING Une jeune femme, récemment sortie d'une clinique de désintoxication, recommence à boire le jour de son mariage. (1h.05)

21h30

CFRS — JASMIN CENTRE-VILLE (1h.)

SE — TEMOINS INDESIRABLES

22h00

CKRS - CBFT — LE TELEJOURNAL **CFCF - WJKB** — THE LAW AND HARRY MCGRAW Lorsque le monde du hockey sur glace est mêlé au monde des usuriers, la combinaison forme une enquête dangereuse pour Harry. (1h.)

CJPM - CFER — AD LIB (1h.)

R.-Q. - CIVV — LES ANIMAUX ET LEURS MYSTERES DEPENDANCES. Un regard sur les parasites et les charognards qui contribuent à maintenir l'équilibre naturel et nous confirment que le gaspillage n'existe pas dans le monde animal. En reprise dimanche, 13h30.

WPTZ — CRIME STORY ROBBERY, ARMED avec Dennis Farina, Darlante Fluegel et David Soul. — Un gangster assassine Krychek et s'apprête à faire un vol important dans un casino de Las Vegas. (1h.)

WTVS — TRYING TIMES (1h.) En reprise à 03h00.

TVFQ — LE JOURNAL

22h25

CKRS - CBFT — LE POINT **TVO** — BEYOND STRESS FOCUSING THE MIND Des experts nous suggèrent des méthodes efficaces pour contrôler le stress

22h30

CFRS — LE GRAND JOURNAL **R.-Q. - CIVV** — JUSTICE POUR TOUS SANS TRAVAIL... SANS AUTO. Anim.: Louis-Paul Allard. Aujourd'hui, la reconstitution d'un procès d'une dame qui, se retrouvant sans emploi, demande au tribunal la permission de remettre une automobile à la banque puisqu'elle n'a plus les moyens de faire ses paiements. En reprise samedi suivant à 13h30.

FC — APRIL FOOL'S DAY **TSN** — PGA TOUR'S LONG DRIVE GOLF COMPETITION (Pd) De Pensacola, Floride.

22h35

TVFQ — RADIO FRANCE INTERNATIONALE

22h55

TVO — ROCKSCHOOL BASIC TECHNIQUES. Anim.: Herbie Hancock. Inv.: Larry Graham, Carl Palmer, Nile Rodgers et Bernard Edwards.

23h00

CKRS - CBFT — LA METEO **CBJET** — THE NATIONAL **CFRS** — SPORTS PLUS **CFCF** — CTV NATIONAL NEWS **CJPM - CFER** — LES NOUVELLES TVA

R.-Q. - CIVV — L'INDICE Reprise de 19h15.

WJKB — THE NEWS **WPTZ** — NEWS 5 NIGHTSIDE **WTVS** — NO PLACE LIKE HOME **WVNY** — NEWSCENTER 22 **SE** — HANNAH ET SES SOEURS **TSN** — SPORTSDESK

CKRS - CBFT — LES NOUVELLES DU SPORT

23h15

R.-Q. - CIVV — TELESERVICE Reprise de 18h30.

CKRS — BENNY HILL

CBFT — CINEMA A NOUS LA LIBERTE (1h.30)

23h21

CFCF — PULSE

23h22

CBJET — THE JOURNAL

23h30

CFRS — LES INCORRUPTIBLES PAS DE MEURTRE AU MEXIQUE avec Robert Stack

CJPM — AUJOURD'HUI **TVO** — QUESTION PERIOD - PROVINCIAL

CFER — LE MONDE REGIONAL **WJKB** — WKRP IN CINCINNATI **WPTZ** — THE TONIGHT SHOW (1h.)

WTVS — THE PRISONER (1h.) **WVNY** — ABC NEWS NIGHTLINE **TSN** — NFL THEATRE (R) NFL '86 THE ROAD TO THE SUPER BOWL (1h.)

23h35

CJPM — LES SPORTS

23h45

CFER — LES SPORTS

23h50

CJPM — LA COULEUR DU TEMPS

23h55

CFER — LA METEO

23h55

CBJET — NEWSWATCH

CFCF — CINEMA 12 CHRISTINE (2h.15)

CJPM — CINEMA DE FIN DE SOIREE LA NUIT DU LENDEMAIN (2h.10)

CFER — MONGRAIN DE SEL Reprise de 8h30.

R.-Q. - CIVV — LA PERIODE DE QUESTIONS Depuis l'Assemblée nationale à Québec, la diffusion d'un des moments les plus intéressants de la vie parlementaire. (1h.)

WJKB — DIAMONDS CLASS REUNION avec Nicholas Campbell, Peggy Smithart et Tony Rosato. (1h.10)

FC — THE CAPTURE OF KARNA SMALL

CBJET — MAUDE

TVO — QUESTION PERIOD - FEDERAL (1h.)

WPTZ — LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN (1h.)

WTVS — PROFILES OF NATURE

TSN — SPEEDWAY AMERICA (R) (1h.)

00h45

CFER — LA COULEUR DU TEMPS

00h52

CFER — POP COLLECTION REPRISE

01h00

CBJET — CBC LATE NIGHT DAN-

GER WITHIN (1h.28)

WTVS — NOVA (1h.) Reprise de 20h00.

SE — MARILYN, MON AMOUR

01h10

WJKB — THE CBS LATE NIGHT MOVIE THE SEA WOLVES. (1h.20)

01h30

FC — THE DELTA FORCE

TSN — TNT TRUCK AND TRACTOR PULL (R)

02h00

WTVS — RING OF TRUTH (1h.) Reprise de 21h00.

TSN — SPORTSDESK

02h15

CFCF — SECOND FEATURE FIVE MASTERS OF DEATH. (2h.15)

02h30

SE — LES TEMOINS SILENCIEUX

TSN — NBA TODAY (R)

03h00

WTVS — TRYING TIMES (1h.) Reprise de 22h00.

TSN — NBA BASKETBALL (R) (2h.)

04h00

WTVS — NATURE (1h.)

FC — STARCHASER THE LEGEND OF ORIN

PAYEZ MOINS CHER — ENTREPOSAGE 12 MOIS, — MISE DE COTE, — PLAN DE FINANCEMENT

LIVRAISON
CENTRE DE LIQUIDATION
CAPRI
Sur rendez-vous seulement.
547-9524

EXEMPLE: MOBILIER DE CHAMBRE: 9 morceaux



\$795⁰⁰

Dessins, photos ou illustrations de cette annonce peuvent légèrement différer des modèles en vente.

SUPER VENTE
ENTREPOT
\$1,295

EN BLOC OU SEPARÉMENT
MENAGE 3 PIECES, MODERNE

LIVRAISON

LE QUOTIDIEN, mardi 10 novembre 1987 — 17

Fêtes du 150e de la région

Lancement d'un concours d'histoire

LA BAIE (CL) — La Corporation du 150e anniversaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean a procédé, hier matin à Ville de La Baie, au lancement d'un concours d'histoire régionale: le Concours Mgr Victor Tremblay.

Conçu pour souligner les Fêtes du 150e, le Concours

terligne. Les catégories C et D devront présenter un texte de 6,000 à 10,000 mots, soit de vingt à trente pages dactylographiées à double interligne. Les sources devront être indiquées au bas de la page.

Les participants devront remettre leur texte, au plus tard le 29 février (cachet postal faisant foi), en double exemplaire au siège social de la Corporation du 150e. Un jury, composé de cinq personnes impliquées dans l'enseignement, la recherche et l'édition dévoilera les gagnants le 11 juin 1988. Les prix seront de \$250 pour la catégorie A, de \$500 pour la catégorie B, de \$1,000 pour les catégories C et D.

Les concurrents devront fournir une fiche mentionnant leurs nom et adresse, nom et adresse de la maison d'enseignement, classe et grade ou profession pour la catégorie grand public.

Projets scolaires

Afin d'assurer la participation du milieu scolaire aux Fêtes du 150e, le comité Histoire et Patrimoine de la Corporation a prévu plusieurs activités qui seront proposées aux enfants et étudiants de la région. Parmi ces activités il y aura, outre le Concours Mgr Victor Tremblay, la Chaîne du Grand Feu, le ralliement du



Christiane Laforge

Mgr Victor Tremblay s'adresse aux étudiants et au grand public. Quatre catégories de participants ont été prévues qui doivent être résidents au Saguenay-Lac-Saint-Jean: les étudiants du secondaire, 1er cycle, catégorie A, les étudiants du secondaire, 2e cycle, catégorie B, les étudiants des niveaux collégial et universitaire, catégorie C et le grand public, à l'exception de toute personne pratiquant le métier d'historien ou d'archiviste, catégorie D.

Les participants auront à écrire un texte sur un personnage, un événement, une institution ou un autre élément ayant contribué au développement de la société régionale au cours de ses 150 ans d'histoire.

Les catégories A et B auront à produire un texte de 3,000 mots environ, soit dix pages dactylographiées à double in-



LE CONCOURS MGR VICTOR TREMBLAY était lancé officiellement hier matin, en présence des médias, par Lise Bouchard, vice-

présidente de la Corporation du 150e, André Gagné, agent d'information, Gaston Gagnon, coordonnateur et Daniel Brassard.

Un appel est donc lancé aux commissions scolaires et aux écoles de la région par les membres du comité, lequel se compose de Daniel Brassard, directeur des services de l'en-

seignement à la Commission scolaire Les Deux-Rives, Raymond Lévesque, directeur de l'école Saint-Joseph, l'abbé Clément-Jacques Simard, directeur de la bi-

bliothèque au Séminaire de Chicoutimi, Roland Simard, directeur volet Histoire et Patrimoine, Gaston Gagnon, coordonnateur et Suzan Goselin, permanente du comité.



ACTEUR ARRETE — L'acteur américain Martin Sheen était parmi les 220 personnes arrêtées récemment dans l'Etat du Nevada parce qu'elles protestaient contre des essais nucléaires. Tout ce beau monde a été accusé de violation de propriété parce qu'il a franchi une barrière interdisant l'accès à un site protégé en vue d'essais atomiques. (Laserphoto PC)



MARIAGE — La fille de l'acteur Dean Martin s'est mariée en fin de semaine avec Carl Wilson, le chanteur soliste du groupe Beach Boy. Ce dernier a 40 ans. La cérémonie s'est déroulée dans le calme en compagnie de 200 invités. Après la noce, Wilson a déclaré: «Je suis l'homme le plus chanceux de la planète». (Laserphoto PC)

Depardieu

PARIS (AP) — Oeillet rouge à la boutonnière, regard pensif et débraillé de bon aloi: l'acteur français Gérard Depardieu à les honneurs cette semaine de la couverture de l'hebdomadaire américain Newsweek, qui rend hommage au "héros aux mille visages".

Retraçant la carrière de l'acteur, Newsweek raconte aussi la soirée d'un de ses journalistes avec "l'ours dansant", qui aime commencer un repas avec "un petit coup de blanc" (en français dans le texte).

Un film de Stanley Kubrick

FULL METAL JACKET

EN VERSION FRANÇAISE

(VERSION FRANÇAISE)

PLACE DU ROYAUME

1451 BOUL. TALBOT 545-4260

Soirs à 19h00 et 21h25

Sam. et dim.: 13h45, 16h20, 19h00 et 21h25

Cinéma Alma, du 6 au 11 novembre

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE
MEL BROOKS JOHN CANNY RICK MARLINS

TUER N'EST PAS JOUER
TIMOTHY DALTON JAMES BOND 007

CINÉMAS CINEPLEX ODEON \$3.00 MARDIS
LA BAMBOLA VERSION FRANÇAISE
VOUS IRA DROIT AU COEUR

PLACE DU ROYAUME 1451 BOUL. TALBOT 545-4260

POUR L'AMOUR DE L'ARGENT
Soirs à 19h20 et 21h20
Sam. et dim.: 13h20, 15h20, 17h20, 19h20 et 21h20

Pilotes

MONTREAL (PC) — Les quelque 1.800 pilotes à l'emploi de la société Air Canada ont ratifié les termes d'un nouveau contrat de travail d'une durée de 27 mois.

Un porte-parole de l'Association canadienne des pilotes de ligne (CALPA) a révélé que les pilotes s'étaient prononcés dans une proportion de 71.9 pour cent en faveur de l'entente de principe intervenue au début du mois d'octobre.

Les pilotes d'Air Canada étaient sans contrat de travail depuis le 1er mars 1987. En juillet dernier, ils avaient rejeté un premier projet d'entente par un vote de 63.5 pour cent.

La nouvelle convention collective, rétroactive au 2 mars, prévoit deux augmentations salariales de 4 pour cent pendant la période de 27 mois.

CRTC

OTTAWA (PC) — Le CRTC a demandé à la Cour suprême du Canada, lundi, la permission d'en appeler d'un jugement de la Cour fédérale d'appel, qui lui nie le droit d'ordonner à Bell Canada de rembourser \$206 millions à ses abonnés.

Dans sa requête au plus haut tribunal du pays, le CRTC affirme que cette question "affecte les droits et obligations de millions de Canadiens qui obtiennent divers services de sociétés d'Etat et autres entreprises relevant de plus d'une douzaine de tribunaux fédéraux et provinciaux".

L'Organisation nationale anti-pauvreté, dans une autre requête, appuie la position du CRTC, soulignant qu'il "existe littéralement des centaines de régies, commissaires et tribunaux au Canada qui donnent des ordres par intérim et leur légitimité peut être mise en doute si l'opinion majoritaire de la Cour fédérale d'appel... est la loi du Canada".

Discrimination

WINNIPEG (PC) — Les lois manitobaines sur la santé et l'éducation maintiennent des attitudes discriminatoires envers les femmes, selon un rapport publié lundi qui cite 167 violations de la Charte fédérale des droits et libertés retrouvés dans les lois du Manitoba.

L'étude a été préparée par la Coalition de la Charte des droits du Manitoba, qui regroupe des organisations qui s'intéressent à la promotion des droits des femmes. Le financement de cette étude de \$100,000 a été partagé entre les gouvernements provincial et fédéral.

Le paternalisme de la profession médicale est particulièrement pointé du doigt.

Assurance-chômage

Bouchard éliminera le déficit

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Emploi Benoit Bouchard a fait savoir dans un communiqué, lundi, que le déficit de \$2.5 milliards du fonds d'assurance-chômage sera éliminé à la fin de l'an prochain.

Pour obtenir ce résultat, le ministre a annoncé que le ni-

veau maximal des gains assurables sera haussé et que le taux des cotisations demeurera le même.

A ce régime, a prédit M. Bouchard, non seulement le déficit sera-t-il éponge, mais "il devrait s'ensuivre une réduction du taux des cotisations à compter de 1989".

Le niveau maximal des gains assurables passe donc de \$530 à \$565, augmentant la cotisation annuelle maximale des employeurs de \$906.88 à \$966.68 et celle des employés de \$647.56 à \$690.56.

Pour ce qui est du taux des cotisations des employeurs, il est maintenu à \$3.29 pour cha-

que \$100 de gains assurables. Celui des employés reste à \$2.35 le \$100.

Les prestations maximales hebdomadaires que pourront recevoir les chômeurs, d'un autre côté, n'en seront pas moins augmentées de \$318 à \$339.

INVESTISSEZ \$50,000 ET DORMEZ SUR VOS DEUX OREILLES!

Maintenant que Le Compte Optimum vous offre un taux d'intérêt plus élevé sur les soldes dépassant \$50,000, profitez-en pour regrouper vos avoirs.

Le Compte Optimum est plus qu'un compte d'épargne ordinaire. C'est un véritable compte investissement qui vous permet d'optimiser votre rendement sans immobiliser vos fonds et sans avoir à renouveler quoi que ce soit, ce qui n'est pas le cas des dépôts à terme, certificats de placement garanti ou bons du Trésor.

Généralement, le taux d'intérêt sur les soldes quotidiens de \$5,000* ou plus est égal ou supérieur à nos taux sur les dépôts à terme de 30 jours. Sur les soldes de \$10,000 ou plus, il est plus élevé. Sur ceux de \$25,000 ou plus, il est encore plus élevé!

Et maintenant, **sur la tranche de votre solde qui est supérieure à \$50,000**, la BNE vous fait bénéficier de son taux le plus élevé sur les comptes d'épargne. Certaines banques et sociétés de fiducie n'offrent pas cet avantage sur leurs comptes d'épargne investissement. Avec le Compte Optimum, plus vous investissez, plus vous y gagnez!

Le Compte Optimum — compte investissement — est offert par la Société hypothécaire BNE et garanti par La Banque de Nouvelle-Ecosse.

* Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Ecosse.

Pour s'assurer que Le Compte Optimum demeure une formule d'investissement compétitive, la BNE révisé périodiquement ses taux selon les conditions du marché. Vous pouvez donc être certain que votre argent fructifie aussi vite que vous le souhaitez.

Vous pensez peut-être que le fonctionnement de ce compte est compliqué? Détrompez-vous! Le Compte Optimum vous offre toute la souplesse d'un compte d'épargne ordinaire. Vous avez accès à vos fonds en effectuant un retrait, en faisant un cheque ou en utilisant un guichet automatique de banque. Et pour savoir où vous en êtes, vous pouvez demander un livret de compte ou un relevé mensuel. Nos clients déjà titulaires d'un Compte Optimum savent qu'ils ont pris une bonne décision! Profitez-en vous aussi pour optimiser votre investissement.

*Aucun intérêt ne sera versé sur les soldes à la fermeture inférieurs à \$5,000.



Les 100 ans du «Progrès du Saguenay»



LE GROUPE SANGUIN

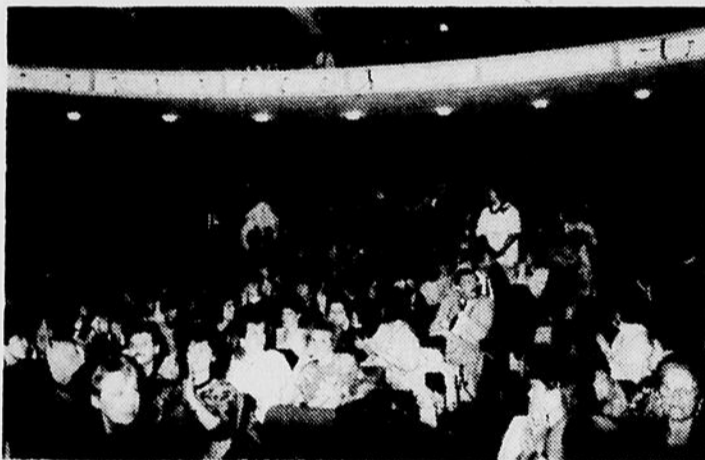
De nombreux(euses) lecteurs(trices) ont passé une agréable soirée détente à la Salle François-Brassard, samedi le 31 octobre dernier.



Le Comité de protocole: Louise Bérubé, Lucette Sheehy, Johanne Lavoie et Jean Simard.



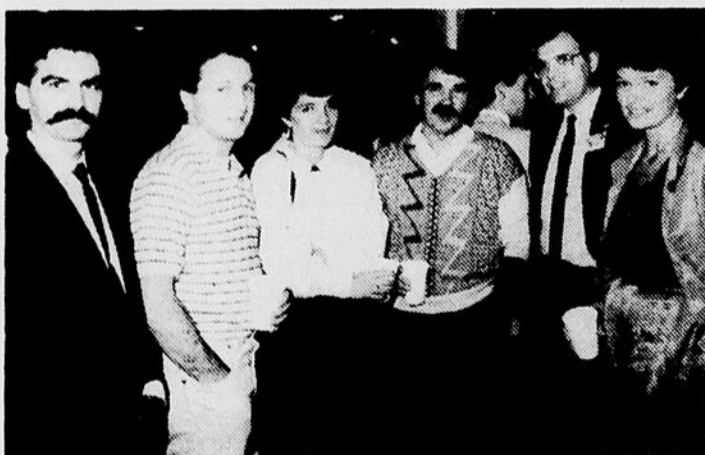
Nos invités(es) à l'événement.



La foule attend le début du spectacle.



Un cahier souvenir du 100ième était remis à chaque personne à la soirée.



René Lavoie (Progrès du Saguenay) et Jean Simard (Progrès du Saguenay) discutent avec des spectateurs(trices).



Ils ont passé une agréable soirée.

Merci de votre participation à la Promotion.

Une gracieuseté de

progrès-dimanche

le QUOTIDIEN

Le QUOTIDIEN Extra...

AVEC GENERAL MOTORS, LES BONNES AFFAIRES SONT DANS LE SAC.

*Quand il s'agit de répondre
aux attentes des acheteurs
de véhicules neufs, comptez
sur General Motors.*

Voici donc non pas une, ni deux
mais bien trois possibilités intéressantes qui
s'offrent à vous lors de l'achat ou de la
location de l'un des modèles de voitures
neuves ou de camions neufs 1988 ci-après
mentionnés et spécialement équipés par
GM. (Tous les détails chez votre concession-
naire GM participant.) À vous de choisir
celle qui vous convient le mieux.

Première possibilité: la climatisation
sans frais supplémentaires. C'est le moment
d'être prévoyant; les grandes chaleurs
reviennent toujours plus vite qu'on pense...

Deuxième possibilité: la transmission
automatique sans frais supplémentaires.
Cette fois on peut le dire: la commodité
n'a pas de prix!

Troisième possibilité: un rabais de
500 \$. Pour les amateurs de facture réduite!

Maintenant, le véhicule de qualité
que vous vouliez devient encore plus avan-
tageux. Qui dit mieux?

CHEVROLET

Cavalier • Corsica • Celebrity

PONTIAC

Sunbird • Tempest • 6000

OLDSMOBILE

Ciera

BUICK

Century

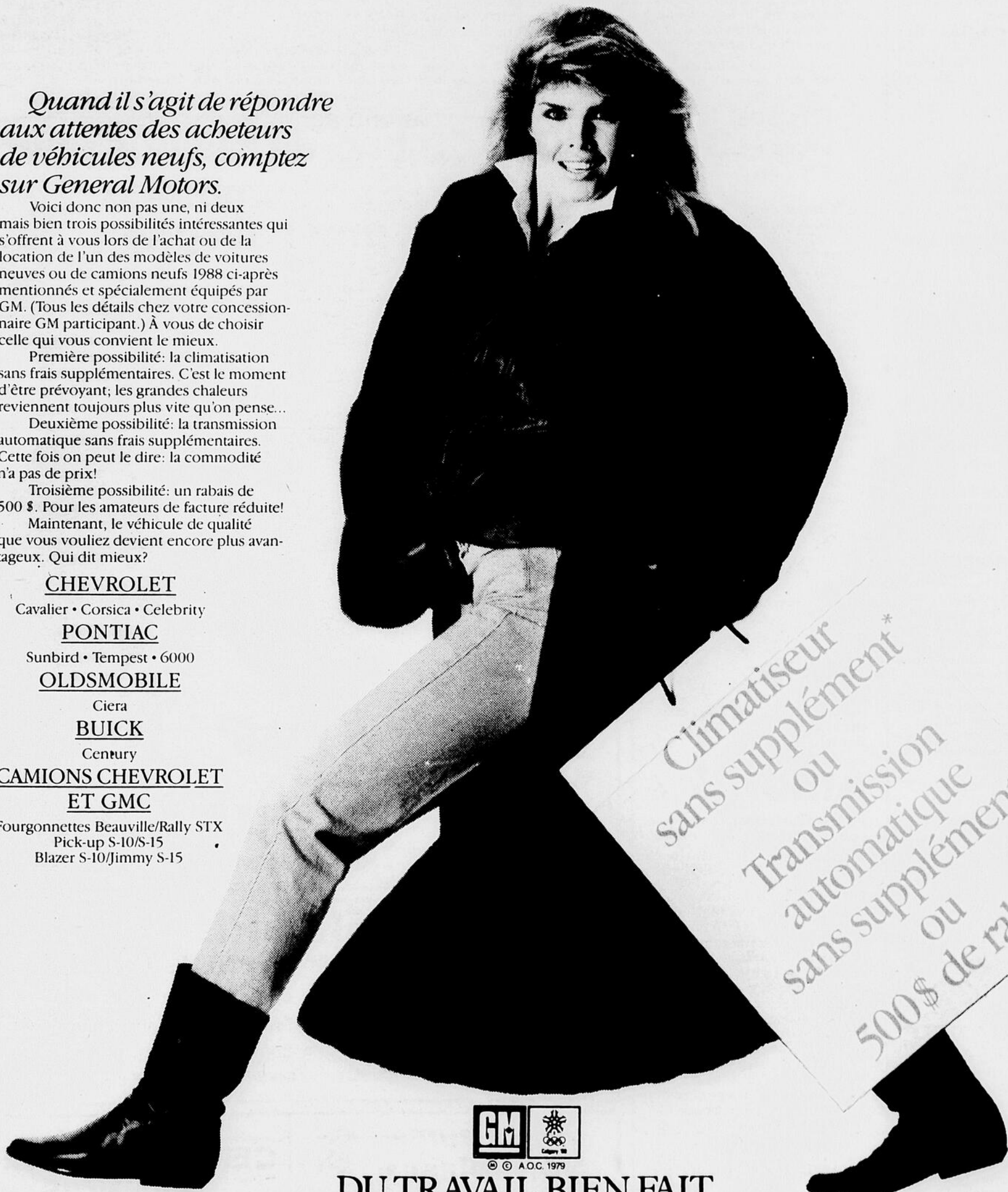
CAMIONS CHEVROLET

ET GMC

Fourgonnettes Beauville/Rally STX

Pick-up S-10/S-15

Blazer S-10/Jimmy S-15



DU TRAVAIL BIEN FAIT.

* Climatiseur sans frais supplémentaires
(modèle standard installé en usine), applicable
aux Corsica, Tempest, Celebrity, 6000, STE,
Beauville/Rally STX, pick-up S-10/S-15 et Blazer
S-10/Jimmy S-15 - modèles neufs 1988 munis
d'équipements spéciaux préétablis. Toute taxe
applicable en sus, y compris la taxe

d'accise fédérale.

* Transmission automatique sans frais supplé-
mentaires, applicable aux Cavalier, Sunbird,
Corsica, Tempest, pick-up S-10/S-15 et Blazer S-10/
Jimmy S-15 - modèles neufs 1988 munis
d'équipements spéciaux préétablis. Le modèle de
la transmission est fonction du véhicule choisi.

Toute taxe applicable en sus.

* Rabais de 500 \$, applicable aux Cavalier,
Sunbird, Corsica, Tempest, Ciera, Century et
pick-up S-10/S-15 - modèles neufs 1988 munis
d'équipements spéciaux préétablis.
* Cette offre de durée limitée est réservée à
l'achat et à la location au détail. Elle s'applique

aux véhicules livrés à leur propriétaire au plus
tard le 31 mars 1988. Il peut arriver que certains
des véhicules ne soient pas immédiatement dis-
ponibles à partir du stock du concessionnaire.
Voyez un concessionnaire participant pour tous
les détails et les délais de livraison.

VOYEZ UN CONCESSIONNAIRE PARTICIPANT POUR TOUS LES DÉTAILS.

C-288AF

Wardair

TORONTO (PC) — Wardair Inc. a signé avec un groupe de banques internationales dirigé par la National Westminster Bank PLC, de Grande-Bretagne, une entente relative à une garantie de prêt et une ligne de crédit de \$504 millions.

Les fonds seront affectés à l'achat de 12 avions Airbus-310, pour la somme de \$1 milliard (CAN), l'année prochaine.

Le montage financier s'est effectué avec le concours du constructeur aéronautique Airbus Industrie, qui bénéficie de l'appui de trois Etats européens.

La transaction comporte un point nouveau en ce qu'elle permet à Wardair de réunir des fonds en monnaie canadienne, en émettant des obligations à taux fixe au Canada et aux Etats-Unis.

Fonds de solidarité

MONTREAL (PC) — Malgré la crise boursière, les actions du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) seront réévaluées à la hausse le 1er janvier prochain.

Cette décision prouve l'excellente santé financière de cette institution, affirme le Fonds, dans un communiqué.

La valeur de l'action en question, actuellement de \$11.36, est réévaluée tous les six mois, rappelle-t-on.

Economie

TAIPEI (AP) — L'économie de Taiwan devrait connaître l'an prochain une croissance de 7.5 pc malgré les incertitudes pesant sur l'économie mondiale, a estimé lundi le président du Conseil pour la planification économique et le développement.

Ce taux de croissance sera toutefois inférieur aux 11.4 pc annoncés pour cette année et aux 11.6 pc réalisées en 1986.

Impôts

PARIS (AP) — L'OCDE vient de publier une étude comparant les impôts sur le revenu payés par une famille avec deux enfants, au niveau de salaire équivalent à celui d'un ouvrier type.

En 1986, ces impôts représentent plus de 15 pc du salaire en Belgique, en Irlande, au Royaume-Uni, dans les pays scandinaves, mais moins de 5 pc en Grèce, au Japon, au Luxembourg, au Portugal. Ils sont même nuls en France.

Si les cotisations sociales payées par les salariés et les prestations familiales reçues sont prises en compte, l'ouvrier reste avec plus de 90 pc de ses gains en Autriche, France (92 pc), Grèce, au Luxembourg et au Portugal. Mais ce pourcentage tombe en dessous de 80 pc en RFA (80 pc), en Irlande, aux Pays-Bas, en Suède et en Turquie.

Les marchés restent instables

NEW YORK (AFP) — Les marchés financiers américains, toujours sous le choc de l'effondrement du lundi noir 19 octobre, ont été une nouvelle fois en baisse lundi à la suite d'un dollar de plus en plus vacillant.

L'indice Dow Jones, le baromètre du New York Stock Exchange, a perdu 58.85 points pour terminer à 1,900.20 dans un marché relativement peu actif. Pour un titre en hausse, trois ont été en baisse.

Mais alors que la baisse du marché des actions en octobre et la détente sur le coût

du crédit avaient conduit en octobre de nombreux investisseurs à se replier vers des investissements plus sûrs, le marché obligataire a baissé lundi ne résistant pas à la chute du dollar.

Signe peu rassurant pour l'avenir, la baisse du marché obligataire a été amortie par "la faiblesse de la Bourse", selon M. Elliott Platt, expert de la firme d'investissements Donaldson Lufkin and Jenrette Securities Corp.

Lundi à New York, le dollar est tombé à de nouveaux niveaux historiques, 134.20 yen

et 1.6593 Deutschmark, dans un marché également sans passion.

Selon des cambistes, le dollar pourrait poursuivre sa baisse jusqu'à 1.50 DM et 130 yen.

Le nouvel accès de faiblesse du dollar est intervenu alors que s'achevait, sur des résultats jugés maigres, la réunion des gouverneurs de banque centrale à Bâle (Suisse).

Les gouverneurs des banques centrales, réunis à Bâle, ont lancé un appel aux "gouvernements des principaux

pays industriels pour adopter des politiques fiscales" destinées à réduire les grands déséquilibres sans annoncer publiquement de mesures pour soutenir le dollar.

Lundi, aucun résultat concret n'était sorti des négociations entre le Congrès et la Maison-Blanche pour réduire le déficit budgétaire.

Un des représentants démocrates au Congrès, M. William Gray, a cependant affirmé que des "progrès significatifs" avaient été réalisés. "Un accord pourrait être annoncé peut-être d'ici à la fin de la semaine", a-t-il ajouté.

Profits

NEW YORK (AFP) — Les bénéfices nets trimestriels de 526 grandes entreprises américaines, publiés avant le krach boursier d'octobre, ont progressé de 33 pour cent par rapport au troisième trimestre 1986, selon une compilation publiée lundi par le "Wall Street Journal".

Selon le quotidien américain, avant même le lundi noir 19 octobre, les experts tablaient sur une limitation des bénéfices à venir des grandes entreprises américaines et le krach boursier n'a fait que renforcer cette prévision.

La progression au 3ème trimestre, la plus forte depuis le premier trimestre 1984 (plus 54 pc), fait suite à une contraction de 21 pc au second trimestre 1987 et à une progression de 13 pc au premier trimestre, par rapport aux périodes correspondantes de 1986.

Parmi les secteurs industriels dont les bénéfices ont fortement progressé au 3ème trimestre, le "Wall Street" note l'automobile (plus 61 pc à 1.88 milliard de dollars), la chimie (plus 56 pc à 2 milliards), les compagnies pétrolières (plus 135 pc à 2.8 milliards).

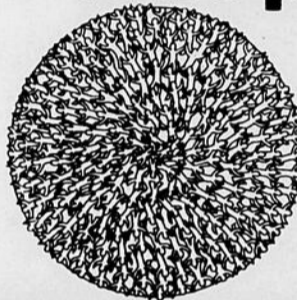
Amendes

WASHINGTON (AFP) — Le constructeur automobile américain Ford Motor Co. a payé \$325.00 US d'amendes après avoir été accusé d'avoir enfreint la législation sur les déclarations d'accident et de maladie dans des usines du Missouri et de Georgie, a annoncé lundi l'agence fédérale chargée de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail.

Selon l'agence le constructeur a également accepté de revoir les déclarations dans ses 72 usines aux Etats-Unis. Cependant Ford, tout en acceptant de payer ces amendes, n'a pas reconnu avoir enfreint les législations sociales.

Le constructeur est "satisfait d'être parvenu à un accord à l'amiable avec l'agence car il ne souhaitait pas que quiconque puisse croire que ces accusations aient été liées d'une quelconque façon avec la santé et la sécurité de ses salariés, ses produits ou ses usines", a souligné un porte-parole de Ford.

100,000,000 de raisons pour faire de Sumitomo votre prochain pneu.



Sumitomo peut être pour plusieurs un nouveau nom au Canada, mais il est à retenir. Au cours des cinq dernières années, nous avons vendu plus de 100 millions de pneus à des consommateurs pleinement satisfaits à travers le monde entier. Les pneus Sumitomo ont été largement éprouvés comme robustes, fiables et durables depuis plus de deux décennies sur les routes les plus accidentées que l'on puisse imaginer. Maintenant disponibles au Canada, ils offrent aux consommateurs d'ici la même valeur et la même performance qui ont fait de Sumitomo un choix hautement estimé dans le monde entier.



SC 800 W/W
P155/80R13

51^{50*}



SC 810 B/W
145/Sr13

49^{65*}



SC 820 W/W
P185/75R14

76^{60*}



SUMITOMO

Le pneu auquel le monde se fie

* Ces prix sont en vigueur pour un temps limité.

**SUPER SPECIAL
INSTALLATION DE PNEUS D'HIVER**

13^{95*}
la paire

- Démontage de pneus d'été
- Montage de pneus d'hiver
- Equilibrage électronique

* Ces prix sont en vigueur pour un temps limité.



1175, Bersimis, Parc industriel Chicoutimi
543-5555



**CENTRE DU PNEU
JEANNOIS**

300, du Pont Sud, Alma
668-7988

Membres du Groupe Rechapex Ltée.

Nouveau feuilleton

MONTREAL (PC) — Le prochain feuilleton de Pierre Gauvreau a pour titre de travail 'Cormoran'. Pas à cause de l'oiseau palmipède, dit l'auteur, ce sera plutôt le nom d'une famille dans l'histoire.

L'action commence en 1936, dans une ville imaginaire de la Haute-Gaspésie, quelque part avant d'arriver à Sainte-Anne-des-Monts. Son propos est de montrer une petite société en évolution, avec le monde qui change autour et la guerre qui gronde au loin.

Le projet, pour lequel l'auteur vient de déposer quatre textes à la section des dramatiques de Radio-Canada, aura en principe des tournages en extérieur et des épisodes d'une heure. A cause de son envergure, Cormoran ne sera sans doute pas à l'antenne avant l'automne de 1989.

De façon plus immédiate, Gauvreau entreprend d'écrire "Le Temps d'une paix" pour la scène. Avec à l'affiche plusieurs des comédiens du feuilleton, la pièce doit être

montée l'été prochain au théâtre de Paul Hébert, dans l'île d'Orléans.

Quant au "Temps d'une paix" en version long métrage, un projet dont il est question depuis un bon moment déjà, Radio-Canada est toujours à la recherche de financement.

Ca peut prendre du temps mais Pierre Gauvreau sait être patient pour donner la forme souhaitée à ses oeuvres.

La première version du "Temps d'une paix" a été proposée en février 1974, sous le titre 'A bien y penser', et le feuilleton n'a finalement été

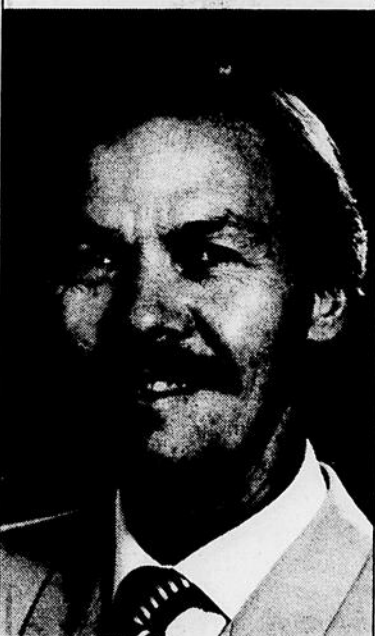
diffusé qu'à l'automne de 1980.

Or dès 1974, Gauvreau envisageait 26 épisodes d'une heure. Le feuilleton est effectivement apparu en demi-heures mais, pour les dernières saisons, Radio-Canada a adopté le grand format.

...sur le point d'éclater?



NOMINATION



Jean-Louis Caron

Jean-Louis Caron s'est joint à Bell Canada en 1963. Il a occupé plusieurs postes au sein du bureau d'études jusqu'à sa nomination, en 1976, au poste d'ingénieur en chef à Télébec, filiale de Bell, qui assure les services de télécommunications à environ 135 000 abonnés. En 1979, M. Caron est nommé vice-président - exploitation du réseau et finalement, en 1983, il accède à la présidence de cette même compagnie.

En 1984, M. Caron revient à Bell Canada à titre de vice-président adjoint - planification de l'exploitation du réseau; en 1985, il se joint à Bell Canada International, où il occupe un poste similaire en Arabie Saoudite.

Le 14 septembre 1987, M. Caron était nommé directeur général - exploitation du réseau à Bell Canada, et ses bureaux sont situés à Québec.

Originaire de Rouyn, M. Caron est bachelier en sciences appliquées de l'Université de Sherbrooke.

Bell



La foule de petits détails qui s'additionnent à toutes les fins de mois... un vrai cauchemar! Avec **Instaprime**, c'est la paix totale.

Instaprime, une initiative du Groupe Commerce, vous permet de profiter des avantages des versements mensuels, sans avoir à vous en occuper!

Vous envoyez un spécimen de chèque et vos 12 versements se font automatiquement sans intérêt... quelle que soit votre caisse ou votre banque.

Instaprime, c'est de la planification budgétaire intelligente, rentable... et sans tracas! Parlez-en à votre courtier.

Instaprime

Un peu de paix offerte par



LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances

Une présence rassurante

Denrées

Beurre Commission canadienne de l'industrie laitière... \$5.0135, prix du gros au détailant \$5.640

Fromage cheddar au kilo, première catégorie, blanc \$5.103, première catégorie, coloré \$5.110

Produits concentrés (sac de 20 kg) lait écrémé en poudre, pulvérisé \$2.948 le kg, lait entier en poudre, pulvérisé \$2.300 le kg, poudre de lactosérum, pulvérisé \$0.501, pur bétail \$0.418 le kg

Oeufs, prix de gros au détailant, en carton de 12. A extra gros \$1.2731, A gros \$1.2504, A moyens \$1.1429, A petits \$0.8077

Prix payés aux producteurs d'oeufs de l'Ontario. A extra gros \$0.95, A gros \$0.95, A moyens \$0.84, A petits \$0.50

Prix payés aux producteurs d'oeufs du Québec. A extra gros \$0.98, A gros \$0.98, A moyens \$0.87, A petits \$0.53

Pommes de terre, prix de vente, Canada no. 1, livrées à Montréal ou à Québec par camion Québec brossees \$0.80 le sac de 10 lb, \$1.55 le sac de 20 lb, \$3.25 le sac de 50 lb, Québec lavées \$0.85 le sac de 10 lb, \$1.65 le sac de 20 lb, \$3.75 le sac de 50 lb, Ile du prince Édouard \$0.88 le sac de 10 lb, \$1.72 le sac de 20 lb, \$3.60 le sac de 50 lb

Prix du grosiste au détailant, marché de Montréal, Québec brossees \$... le sac de 10 lb, \$... le sac de 20 lb, \$... le sac de 50 lb, Québec lavées \$1.00 le sac de 10 lb, \$2.15 le sac de 20 lb, \$4.60 le sac de 50 lb, Ile du prince Édouard brossees \$1.10 le sac de 10 lb, \$2.35 le sac de 20 lb, \$5.15 le sac de 50 lb, Nouveau Brunswick brossees le sac de 10 lb, le sac de 20 lb, le sac de 50 lb

Mercuriales

Betterave \$4.90 sac de 25 lb, Betterave \$4.55 5.40 pr 12 cello de 2 lb

Brocoli \$12.90 c de 14 un, Carotte \$5.85 6.00 pr 24 cello de 2 lb, Carotte \$5.85 6.00 pr 10 cello de 5 lb

Carotte, grosse \$5.50 s de 50 lb, Celeri \$10.75 11.00 c de 24 un, Chou chinois \$7.25 7.70 c de 12 un, Chou Bruxelles \$7.80 7.00 c de 12x10 un

Chou Bruxelles \$14.55 16.00 c de 25 lb, Chou Savoie \$7.75 7.85 c de 12 un, Chou fleur c de 12 un, Chou rouge \$7.00 7.50 c de 12 un, Chou vert \$6.25 6.45 c de 40 lb

Chou vert, gros \$4.05 4.50 s de 50 lb, Citrouille la douz, Concombre serre, gros, Ont. \$14.50 pr 12 un, Courge zucchini c de 20 lb, Endive \$8.00 c de 5 lb, Epinard c de 12 cello de 10 oz, Haricot jaune s de 20 lb, Haricot vert s de 20 lb, Laitue Boston, c de 12 un, Laitue feuille c de 24 un, Laitue iceberg c de 18 un, Laitue romaine c de 16 un, Oignon à bouillir \$1.00 1.20 s de 10 lb

Montréal

Valeurs Vtes. Haut Bas Fer. Ch Net.

Table of stock market values for Montreal, listing various companies and their prices.

Toronto

Valeurs Vtes. Haut Bas Fer. Ch Net.

Table of stock market values for Toronto, listing various companies and their prices.

Partially Paid Shares

Table of partially paid shares, listing companies and their share values.

Trust Funds

Table of trust funds, listing various funds and their values.

Junior

Table of junior companies, listing various companies and their prices.

Senior

Table of senior companies, listing various companies and their prices.

Toronto

Table of Toronto stock market listings including company names, stock symbols, and prices.

Table of Montreal stock market listings including company names, stock symbols, and prices.

Table of Toronto stock market listings including company names, stock symbols, and prices.

Fonds mutuels

Table of mutual funds with columns for fund name, category, and performance metrics.

MONTREAL

Table of Montreal market indicators including Dow Jones, Volume, and TSE 300.

TORONTO

Table of Toronto market indicators including TSE 300 and various industry indices.

VALEURS D'INTERET LOCAL

Table of local interest values including Bell Canada, Alcan, and other regional stocks.

Or

Offre: 463 Demande

En collaboration avec Lévesque et Beaubien Inc.

Dollar Canadien

Clôturé: 75.80

Les magasins sont en guerre

Article discussing the competition between grocery stores and discount retailers like Aldi and Loblaws.

La mine Seleine sera privatisée

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec met en branle aujourd'hui le processus de privatisation de la Mine Seleine, aux Iles-de-la-Madeleine.

Un appel d'offres sera officiellement lancé cet après-midi, lors d'une conférence de presse donnée par les ministres Raymond Savoie et Pierre Fortier, à Pointe-au-Loup, où se trouve la mine de sel madelinienne.

Deux acheteurs seraient intéressés. Il s'agit du groupe Desgagnés et de Canadian Salt, qui fabrique le sel Windsor.

Dans sa mise en vente, le gouvernement posera certaines conditions, dont le maintien des 182 emplois directs que génère la mine.

C'est la troisième fois que

Québec tente de privatiser cette société d'Etat.

Mais cette fois, c'est la bonne. "Le dossier a été longuement mûri", a-t-on indiqué hier au cabinet du ministre Pierre Fortier, responsable de la Privatisation. Un porte-parole de SOQUEM a pour sa part indiqué que dans ce dossier, "on fera mieux que les autres privatisations".

La Mine Seleine, une filiale de la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), est entrée en exploitation au mois de septembre 1982. Alors qu'on avait prévu qu'elle coûterait environ \$65 millions, la facture finale est grimpée à \$125 millions. Elle n'en vau-

draît guère plus que \$35 millions aujourd'hui.

Le ministre délégué aux Mines, Raymond Savoie, affirmait en février 1987 que la Mine Seleine était responsable d'une bonne partie du déficit de SOQUEM.

On a voulu vendre cette mine pour la première fois à l'été 1985, puis en 1986, avant de remettre toute l'opération à plus tard, parce qu'à cette date, le ministre Fortier préférait mettre l'accent sur la privatisation de Madelipêche, une autre société publique de la région.

"La population aurait cru que le gouvernement se retirait des Iles-de-la-Madeleine

si on avait privatisé les deux sociétés en même temps", explique-t-on.

Québec n'a pas voulu assurer que la mine serait vendue à des intérêts québécois, encore moins madelinots.

Hier, un porte-parole du groupe Desgagnés a confirmé que la compagnie était intéressée à acheter Mine Seleine. Le groupe, spécialisé dans le transport, détenait jusqu'à il y a trois semaines la compagnie Sonamar qui transporte du sel pour Mine Seleine. Cette compagnie vient d'être achetée par Québec.

Le groupe Desgagnés évalue la possibilité de former un

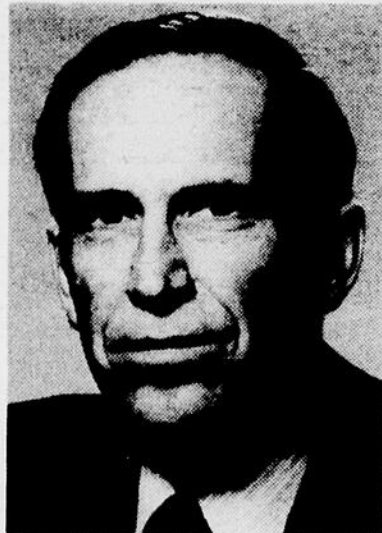
consortium pour acheter la mine. Il attend de voir les devis, avant de faire une offre d'achat.

L'autre acheteur potentiel, Canadian Salt, le plus grand fabricant de sel au Canada, agirait seul dans ce dossier. Canadian Salt avait fait une offre d'achat l'an dernier, dont le montant n'a pu être confirmé.

Aux Iles-de-la-Madeleine, il semble que la population est contre cette privatisation. Selon le quotidien Le Soleil, de Québec, syndicat et patronat se disent inquiets par la vente de cette mine qui représente un pilier important dans l'économie madelinienne.



Banque Canadienne
Impériale de Commerce



M. Maurice LeClair,
C.C., D.M., LL.D., D.Sc.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce annonce la nomination du Docteur Maurice LeClair au poste de vice-président du conseil.

Le Docteur LeClair, élu administrateur de la banque en janvier dernier, représentera au Québec le président du conseil et chef de la direction à titre de conseiller principal.

Le Docteur LeClair travaillera en étroite collaboration avec les membres de la haute direction de la banque au Québec qu'il aidera dans leurs efforts d'expansion et de maintien des affaires, notamment avec les gouvernements et la clientèle industrielle et commerciale.

Le Docteur LeClair exerçait jusqu'à récemment les fonctions de président du conseil et de chef de la direction du Canadien National. Il a aussi fait carrière dans les secteurs médical et universitaire, la fonction publique fédérale ainsi que dans le domaine des affaires.

L'année dernière le Docteur LeClair était nommé Compagnon de l'Ordre du Canada. Il siège également au conseil d'administration de la London Life, du Conference Board of Canada et au conseil des gouverneurs de l'Université McGill.

Une des 10 principales banques d'Amérique du Nord, la Banque Canadienne Impériale de Commerce a un actif supérieur à \$87,2 milliards et emploie 33,900 personnes dans 1,630 succursales, bureaux, agences et filiales au Canada et dans 23 pays à travers le monde.

REÉR!

Planifiez votre retraite avec le Trust Général.

Vous bénéficiez d'un vaste choix de placements pour votre REÉR: **dépôts garantis, épargne garantie, Fonds marché monétaire, Fonds d'hypothèques, Fonds d'obligations, Fonds équilibré, Fonds d'actions canadiennes, Fonds d'épargne à intérêt quotidien, REÉR à gestion de placement assistée, limitée ou complète.**

1/4%+

que nos taux affichés sur tout dépôt de 1 an à 5 ans dans un REÉR au Trust Général. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 1987.

Les taux spéciaux sont non cumulatifs.

**Communiquez avec nos conseillers financiers.
Les consultations sont gratuites!**

Enrichissez vos placements!

Succursales:

Chicoutimi, 494, Champs-Élysées: 549-6490

Jonquière, Place St-Michel: 695-6490

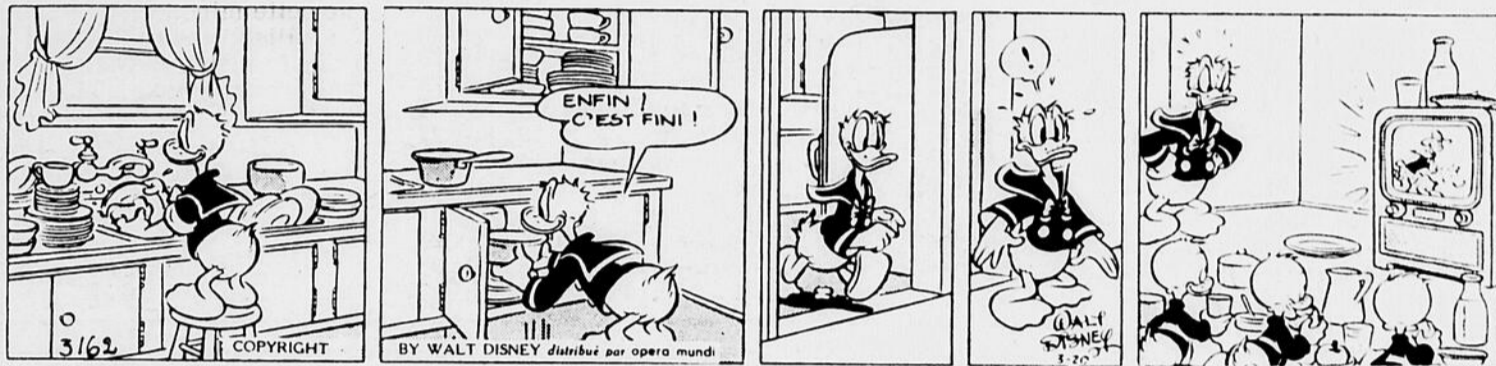


TRUST GÉNÉRAL

L'AGENT CORRIGAN



DONALD



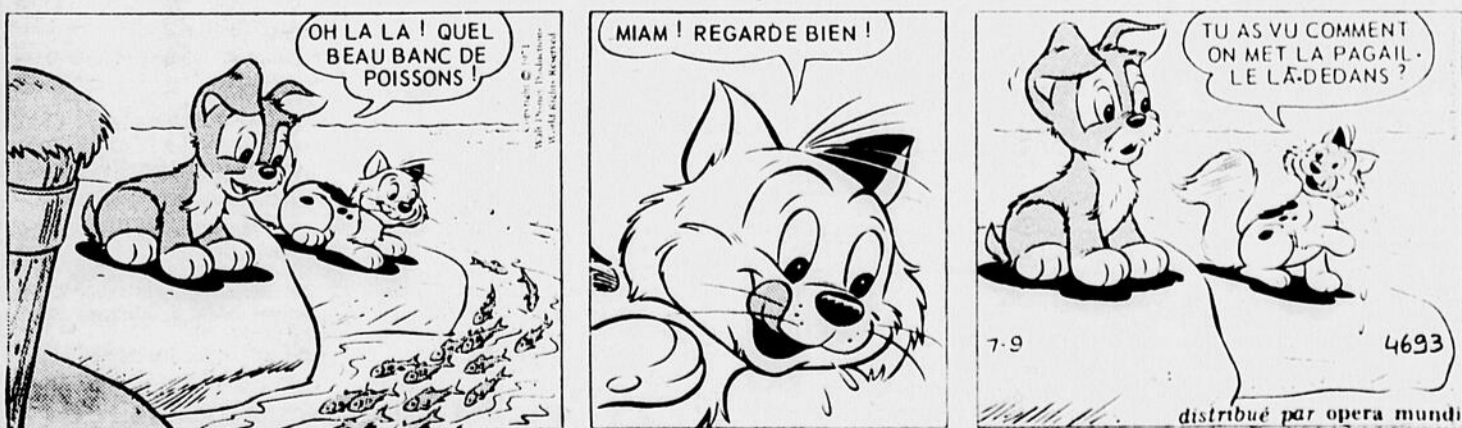
BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



Horoscope

Horoscope du mardi
10 novembre 1987

Les aspects lunaires risquent de vous faire connaître des moments difficiles. Vous serez irritable et d'humeur changeante. Il vous semblera que votre entourage se ligue contre vous et vous verrez partout injustice et méchanceté à votre égard. Chance avec 17 et 26.

ANNIVERSAIRE Votre rigueur et votre exigence ne sont pas toujours appréciées de votre entourage car vous ne savez pas très bien communiquer votre foi en vos objectifs.

NAISSANCES Les enfants nés ce jour seront sérieux, généreux et actifs. Leur grande curiosité d'esprit les poussera parfois à des expériences dangereuses.

BELIER (21 mars - 20 avril) **Profession** Une personne cherchera à s'imposer et vous retardera dans votre travail, usez de tact pour vous en débarrasser. **Affection** Votre jalousie risque de gâcher la soirée. **Santé** Évitez l'emploi des somnifères.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) **Profession** Vos intérêts financiers progressent régulièrement, une indiscretion vous met sur la voie d'une affaire prometteuse. **Affection** Consacrez plus de temps à l'être cher. **Santé** Ne vous surmenez pas.

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin) **Profession** Vous n'êtes pas à l'abri d'une crise de pessimisme due à des soucis au sujet de vos projets ou de votre situation actuelle. **Affection** Confiez-vous à votre partenaire avec sincérité. **Santé** Ne vous surmenez pas.

CANCER (22 juin - 22 juillet) **Profession** Abattez tous vos atouts, vos efforts seront remarqués et récompensés plus tôt que vous pouvez l'espérer. **Affection** Votre bonne humeur vous attirera la sympathie de tous. **Santé** Bonne vitalité.

LION (23 juillet - 22 août) **Profession** Ne vous confiez pas trop à autrui, une fois dévoilées vos ambitions perdraient beaucoup de leur moyen d'efficacité. **Affection** Montrez-vous plus tendre avec l'être cher. **Santé** Ménagez votre colonne vertébrale.

VIERGE (23 août - 22 septembre) **Profession** Votre impatience pourrait vous faire manquer une bonne occasion de vous distinguer, essayez de mieux vous contrôler. **Affection** Vous recevrez de touchantes marques d'affection. **Santé** Entretenez votre forme.

BALANCE (23 septembre - 22 octobre) **Profession** Ne ressassez pas de griefs imaginaires contre vos collaborateurs, si vous avez quelque chose à leur reprocher, parlez-en avec franchise. **Affection** Ne vous fiez pas trop aux apparences. **Santé** Attention aux aliments acides.

SCORPION (23 octobre - 21 novembre) **Profession** La journée est favorable pour vous lancer dans des innovations intéressantes à condition de vous entourer de bons collaborateurs. **Affection** Vous ferez de nouvelles connaissances assez originales. **Santé** Soignez-vous par les plantes.

SAGITTAIRE (22 novembre - 20 décembre) **Profession** Certaines personnes cherchent à susciter des intrigues autour de vous, votre intérêt est de les éviter prudemment. **Affection** N'oubliez pas les engagements que vous avez pris. **Santé** Mangez à heures régulières.

CAPRICORNE (21 décembre - 19 janvier) **Profession** Risques de problèmes financiers, vous pouvez compter sur l'aide de votre entourage pour vous soutenir à redresser la situation. **Affection** Pensez davantage à vos amis éloignés. **Santé** Fatigues passagères.

VERSEAU (20 janvier - 18 février) **Profession** Vous débordez d'énergie et vous trouvez des idées originales sur tous les travaux auxquels vous vous attaquez. **Affection** Vous serez face à un choix difficile. **Santé** Stimulez les fonctions organiques.

POISSONS (19 février - 20 mars) **Profession** On vous présentera un projet séduisant, mais qui pourrait manquer de réalisme, ne vous engagez pas à la légère. **Affection** L'atmosphère familiale sera plus détendue. **Santé** Réduisez votre consommation de conserves.



Min.: -12
Max.: -3

Pontiac-Gatineau et la Lièvre, Laurentides: ciel variable avec possibilité d'averses de neige. Min.: près de -10. Max.: -2 à -4. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: généralement ensoleillé.

Ottawa-Hull-Cornwall: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de -8. Max.: 0 à -2. Mercredi: généralement ensoleillé.

Montréal et Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: près de -8. Max.: 0 à -2. Mercredi: généralement ensoleillé.

Trois-Rivières, Québec: ciel variable. Min.: près de -10. Max.: près de -2. Mercredi: généralement ensoleillé.

Estrie-Beauce: ciel variable. Min.: près de -12. Max.: 0 à -2. Mercredi: généralement ensoleillé.

Lac St-Jean, Saguenay, Réserve des Laurentides: nuageux avec de belles éclaircies. Averses de neige dispersées. Min.: près de -12. Max.: -3 à -5. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: généralement ensoleillé.

La Tuque: ciel variable et possibilité d'averses de neige. Min.: près de -10.

Max.: -3. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: généralement ensoleillé.

Charlevoix et Rivière-du-Loup: ciel variable. Vents modérés. Min.: près de -7. Max.: près de 0. Risque de précipitations: 20 p.c. Mercredi: généralement ensoleillé.

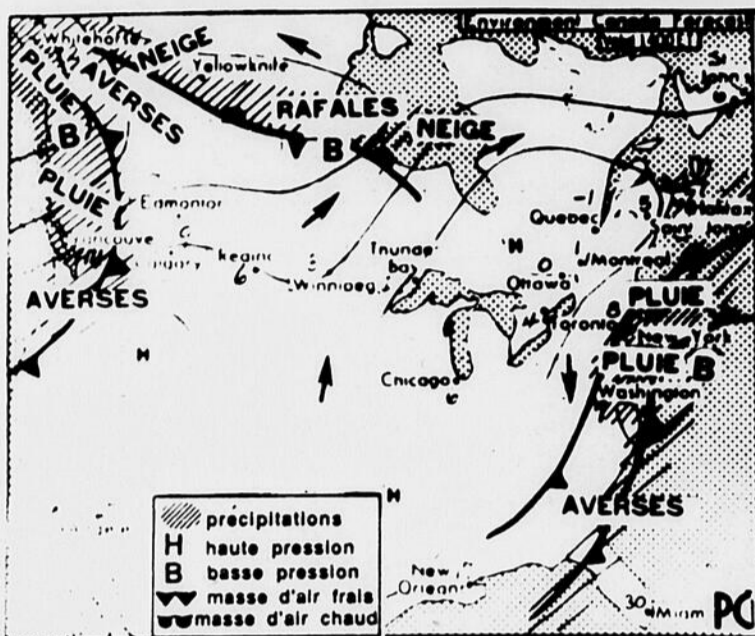
Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ciel variable et possibilité d'averses de neige, surtout en terrains montagneux. Vents modérés. Min.: -8 à -10. Max.: près de 0. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: généralement ensoleillé.

nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses de neige. Vents modérés. Min.: près de -10. Max.: près de -3. Risque de précipitations: 40 p.c. Mercredi: généralement ensoleillé.

costi: nuageux avec éclaircies et possibilité d'averses de neige. Vents modérés. Min.: près de -10. Max.: -1 à -3. Risque de précipitations: 30 p.c. Mercredi: généralement ensoleillé.

Rimouski-Matapédia,

Baie-Comeau, Sept-Iles:



Au sud

Acapulco	33
Barbade	26 nuageux 30
Bermudes	nuageux 22
Brownsville	17 nuageux 27
Daytona Beach	19 clair 25
La Havane	23 clair 28
Honolulu	24 nuageux 31
Kingston	26 clair 33
Las Vegas	11 clair 21
Los Angeles	13 clair 25
Mexico	26
Miami B.	25 nuageux 26
Myrtle B.	12 nuageux 22
Nassau	24 nuageux 28
Orlando	19 clair 27
Palm Springs	14 clair 29
Reno	11 nuageux 17
San Juan	31
Tampa	19 nuageux 28
Trinidad	28 clair 33
West Palm B.	25 nuageux 27

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 05h45 (3m7) et basse à 12h05 (1m1). Elle sera à nouveau haute à 17h50 (4m5) et basse à 01h15 (1m1).
LA BAIE — La marée sera basse à (1m2) et haute à 17h35 (4m9). Elle sera à nouveau basse à 00h05 (1m2).

Mardi, 10 novembre



Lever: 6:42
Coucher: 16:12

Tableau comparatif des taux d'intérêt

Institutions	Dépôt à terme Certificats garantis				Prêt hypothécaire		Prêt personnel
	30-59	1 an	3 ans	5 ans	1 an	5 ans	
B. Commerce	5.75	9.00	9.75	10.25	10.50	11.50	12.75
B. Comm. it.	6.00	9.25	10.00	10.50	10.50	11.50	12.00
B. Laurent	5.75	9.00	9.75	10.00	10.50	11.50	10.25
B. Montréal	5.75	8.75	9.75	10.25	10.50	11.50	11.00
B. Nationale	5.75	9.50	9.75	10.00	10.50	11.50	11.50
B. N.-Ecosse	5.75	9.00	9.75	10.25	10.50	11.50	10.50
B. Royale	5.75	9.00	9.75	10.25	10.25	11.50	10.25
B. Toronto-D	6.75	9.25	9.75	10.25	10.25	11.50	11.25
Caisse Populaire	5.75	9.00	9.50	10.00	10.50	11.50	12.00
B. Lloyd's	5.75	8.75	9.50	10.00	NIL	NIL	NIL
Fiduciaires	6.50	9.00	9.75	10.25	10.50	11.50	NIL
Fid. Can. Ital.	7.00	9.00	9.50	10.00	10.50	11.75	12.00
Fid. Morguard	7.00	9.25	10.00	10.25	10.50	11.50	NIL
Fid. Permanent	5.75	9.00	9.75	10.25	10.25	11.50	11.75
Fid. Prêt Rev.	6.50	9.25	10.00	10.38	10.50	11.50	NIL
Fid. Québec	6.25	9.25	10.00	10.25	10.50	11.50	NIL
Soc. Entr.	5.75	9.00	9.50	10.00	10.75	NIL	11.75
Soc. Nat. Fid.	6.50	9.25	10.00	10.50	10.50	11.50	NIL
Trust Central	6.50	9.00	9.75	10.00	10.50	11.50	NIL
T. Eaton Bay	7.00	9.00	9.75	10.38	NIL	NIL	NIL
T. Financial	7.75	9.25	10.00	10.38	NIL	NIL	NIL
T. First City	7.25	9.25	10.00	10.25	NIL	NIL	NIL
Trust Général	6.25	9.25	10.00	10.25	10.50	11.50	NIL
Guardian Trust	7.25	9.38	10.00	10.25	10.50	11.50	NIL
Guaranty Trust	6.00	9.00	9.75	10.00	10.50	11.50	NIL
Montréal Trust	6.25	9.25	10.00	10.25	10.50	11.50	NIL
Morgan Trust	7.50	9.00	9.75	10.13	NIL	NIL	NIL
Trust National	6.00	9.00	10.00	10.25	10.50	11.50	NIL
Trust Royal	6.00	9.00	9.75	10.25	10.50	11.50	10.00
Sherbr. Trust	6.25	9.25	10.00	10.25	10.50	11.50	9.75

Compilés par la maison Sogecar Inc.

Prêt hypothécaire: assurance-vie non incluse.
Prêt personnel: taux minimum.
Certificat Pm Gm: non encaissable pour la période investie.
Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.

OFFRE D'EMPLOI

AVENIR excellent, potentiel de revenu de \$30,000 et plus par année. Corporation internationale prenant de l'expansion au Lac-St-Jean. Bonne opportunité pour des individus ayant de l'expérience dans la vente directe. Entraînement fourni. Seul les personnes fiables, 30 ans et plus, possédant d'excellentes références seront considérées. Revenu supérieur et avantage d'une compagnie qui a fait sa marque. Pour entrevue confidentielle, composez 1-800-463-4648, Laurent Tremblay.

Argent \$\$\$

Aujourd'hui, quelle est la meilleure façon de gagner plus d'argent que la moyenne des gens?

Se lancer en affaires ou partir en commerce?

Si ça vous intéresse, venez nous rencontrer:

Hôtel Parasol

Mardi le 10 novembre à 19h30

Demandez

M. Clément Bouchard

Aucun investissement requis.

VOUS ETES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?



vous présente les emplois disponibles au



Centre d'Emploi du Canada

Evaluateur(trice) agré(e)

No offre: 1332 1116-128 7611
Lieu: Chicoutimi
Traitement: Entre \$25,000 et \$40,000
Conditions: Permanent, temps plein
Exigences: Etre membre de la Corporation Professionnelle des évaluateurs agréés du Québec. 3 ans d'exp.
Fonctions: Monter rapport d'évaluation

teurs Agréés du Québec
Fonctions: Monter rapport d'évaluation

Aide-familiale (homme ou femme)

No offre: 1340 6147-130 9741
Lieu: Chicoutimi
Traitement: A discuter
Conditions: 3 semaines à 1 mois
Exigences: Référence requise. Maturité
Fonctions: Garder un enfant de 4 ans

Chef ingénieur(e) en mécanique aéronautique

No offre: 1296 8582-110 4513
Lieu: Chicoutimi
Conditions: Permanent, plein temps
Exigences: 5 ans d'expérience
Fonctions: Réparer les avions

Commis à l'entrepôt (homme ou femme)

No offre: 1339 4155-146 5749
Lieu: Chicoutimi
Traitement: \$4.55/hre
Conditions: Permanent, plein temps
Exigences: Expérience non requise
Fonctions: Inventaire. Réception marchandise. Préparer commande

Agent de développement (homme ou femme)

No offre: 1334 1179-150 9653
Lieu: Chicoutimi
Traitement: A discuter
Conditions: 1 an
Exigences: Diplôme universitaire de 1er cycle dans une discipline, app. 3 à 5 ans d'exp. pertinente
Fonctions: Mener à terme le projet

Secrétaire comptable (homme ou femme)

No offre: 1338 4131-154 8641
Lieu: Chicoutimi
Traitement: A discuter
Conditions: Permanent, temps partiel
Exigences: DEC en comptabilité en administration
Fonctions: Plan financier

Evaluateur(trice) stagiaire

No offre: 1333 1116-128 7611
Lieu: Chicoutimi
Traitement: Entre \$16,000 et \$25,000
Conditions: Permanent, plein temps
Exigences: Etre membre de la Corporation Professionnelle des Evalua-

Bibliothécaire (homme ou femme)

No offre: 1337 2351-110 8521
Lieu: Chicoutimi
Traitement: \$14.00 à \$24.00/hre
Conditions: Temporaire
Exigences: BACC ou Maîtrise en bibliothécaire
Fonctions: Diriger une bibliothèque

SE PRESENTER AU CEC DE VOTRE LOCALITE
POSTES EGALEMENT OUVERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES

En bref

Pologne

VARSOVIE (AFP) — M. Lech Walesa, prix Nobel de la paix, a été sommé lundi par les autorités de Gdansk (nord de la Pologne) d'interrompre "immédiatement ses activités" de la nouvelle direction nationale de Solidarnosc, a-t-on appris de source syndicale.

La préfecture de Gdansk a fait savoir par écrit à M. Walesa que la Commission nationale exécutive (KKW-Komisja Krajowa Wykonawcza) qu'il préside est "illégal" puisque, selon l'administration, elle tend à "semmer le trouble au sein de la population".

Les huit autres membres de la KKW dont MM. Bogdan Lis, co-signataire des accords de Gdansk d'août 1980, Zbigniew Bujak, ancien chef de la clandestinité en Pologne, ont fait l'objet de la même mise en garde.

Dans une déclaration à la presse, le prix Nobel de la paix a indiqué qu'il ne voyait "aucune raison" pour solliciter l'enregistrement de la KKW au tribunal administratif (condition indispensable pour des activités légales). "La nouvelle direction, a-t-il ajouté, ne fait que poursuivre les activités d'une organisation ouvrière" reconnue officiellement en son temps par les autorités. "Rien ne m'empêchera d'œuvrer pour la réintroduction en Pologne du pluralisme syndical", a-t-il ajouté.

La semaine dernière, Lech Walesa avait été convoqué à la préfecture dans le cadre de la même affaire mais avait refusé de répondre aux questions concernant les activités de la KKW. Il avait été menacé d'une lourde amende, voire d'une peine de trois mois de prison.

Suède

STOCKHOLM (AP) — Le général en chef de l'armée suédoise, Erik Bengtsson, a estimé lundi que les femmes ne devraient pas s'engager dans certaines armées car le travail y est trop difficile, physiquement, pour elles.

Le général Bengtsson, qui a déjà eu par le passé quelques problèmes avec des ligues féministes, a fait cette réflexion dans un rapport rédigé à la demande du gouvernement.

Selon l'officier, l'artillerie est par exemple une armée tout à fait déconseillée pour les femmes. Il suggère que, outre l'artillerie, l'infanterie et la cavalerie soient carrément interdites au "beau sexe".

En revanche, le général Bengtsson estime que la gente féminine se montre très capable dans les tâches d'état-major, ou même dans la défense aérienne.

L'armée de l'air et de terre doivent publier prochainement un rapport sur le même sujet.



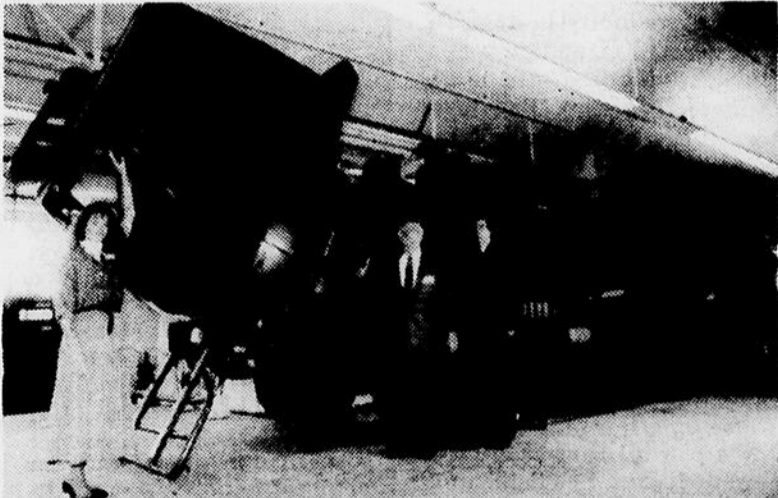
BOMBE — Le corps d'un homme git sur la chaussée, en Irlande du Nord. Les sauveteurs fouillent les débris afin d'aider d'autres blessés. L'action terroriste a tué onze personnes et en a blessé 61.



EXPLOSION — Un camion transportant du gaz naturel a explosé, hier, à Sydney en Australie. La déflagration a pulvérisé toutes les vitres des environs. Le conducteur est toujours vivant mais il souffre de graves blessures.



MARCHE — Des femmes de Manille portent des gilets très significatifs lors d'une manifestation anti-américaine. Le tout s'est déroulé devant l'ambassade des Etats-Unis. Les manifestantes protestent contre l'intervention américaine aux Philippines.



CAMION — Voilà à quoi ressemble le camion que l'entreprise UTDC Inc, une filiale de Lavalin, veut vendre à l'armée canadienne. Il s'agit d'un véhicule à six roues construit avec l'aide d'une firme australienne.

Décès



JEAN (Mme Réjane) — Elle était un prophète de l'amour et de la paix. Sur terre elle a travaillé afin de te faire aimer. Bien des graines elle a semées, partout où elle a passé. Grains de foi et de bonheur, grains d'une grande douceur. Elle avait une passion pour les personnes sans nom qui comme elle, disait-elle, n'avaient jamais réussi. Au dernier jour de sa vie, elle avait fort bien compris, que réussir dans la vie, c'était d'être ton amie. Sur tes traces Seigneur, notre mère a marché. Par ses traces Seigneur, nous nous laisserons guider. Nous invitons parents et amis à venir célébrer avec nous le service anniversaire de notre mère, le samedi 14 novembre 1987, à 19h00, en l'église St-Sacrement d'Alma, 265, boulevard Dequen nord. Chantal, Danielle, Guylaine, Sylvie et Isabelle Harvey seront heureuses de vous y accueillir.



LAROUCHE (M. Réal) — Est décédé subitement à Ville de la Baie, le 9 novembre 1987 à l'âge de 55 ans, M. Réal Larouche, époux de dame Jeannine Giasson, demeurant au 442, 4ième Rue, Ville de la Baie. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel & Fils, 651, boulevard de la Grande-Baie à Ville de la Baie. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 novembre 1987 à 14h00 en l'église St-Edouard de Ville de la Baie et les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Il était contremaitre-électricien à la Compagnie Consolidated Bathurst. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Johanne, Yves, Martine (Jean Lupien), ses petits-enfants: Mathieu, Pierre-Yves et Geneviève, ses frères et soeurs: Charlotte Larouche (Omer Moisan), Jocelyne Larouche (Clément Janel), Paulette Larouche (Roland Harvey), Pierrette Larouche (Gaston Lortie), Michèle Larouche (Rémi Gauthier), Marc Larouche (Lise Lévesque), feu l'Abbé Yvan Larouche, Monique Larouche (Camil Lizotte), ses beaux-frères et belles-soeurs: Claude Giasson (Louisa Defoy), Roger Giasson (Esther Barthe), Robert Giasson, Jean Giasson (Ariette Sénéchal), Louis Giasson (Francine Giroux), neveux et nièces, nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.



LAROUCHE (Mme vve J.-Gustave) — Est décédée au Centre hospitalier de Métabetchouan le 8 novembre 1987 à l'âge de 86 ans et 6 mois, Mme vve J.-Gustave Larouche née dame Bertha Caron, demeurant autrefois boulevard Rivière-du-Moulin, Chicoutimi. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel & Fils, 825, avenue Begin, coin des Champs-Élysées, Chicoutimi. Les funé-

raillies auront lieu mardi le 10 novembre 1987 à 14h00 en l'église St-Nom de Jésus, Rivière-du-Moulin et l'inhumation aura lieu au cimetière St-François-Xavier, Chicoutimi. Elle était membre du Tiers-Ordre. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jacques Larouche (Étiennette Bouchard), Andrée Larouche (Monique Labrecque), Béatrice Larouche (Arthur Aubé), Richard Larouche (Ghislaine Brassard), Ghislaine Larouche, Camil Larouche (Yvette Martin), Gustave Jr Larouche, Lise Larouche, Claire Larouche (Guy Linteau), ses 10 petits-enfants et ses 6 arrière-petits-enfants, elle était la soeur de Bernadette Caron et la belle-soeur de Sr. Gabrielle Larouche des Soeurs du Bon Conseil, dame Laureat Larouche, elle laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Maison Gravel & Fils Ltée.



SIMARD (Mme vve Jean-Charles) — Est décédée à l'hôpital de La Baie le 7 novembre 1987 à l'âge de 72 ans et 4 mois, dame Yvette Audet épouse de feu M. Jean-Charles Simard demeurant chez son fils M. Jean-Jacques Simard, 2905, rue Wilfrid-Simard, Ville de La Baie. Mme Simard était native des Eboulements, comté Charlevoix. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Gravel & Fils, 651, boul. de la Grande-Baie Sud, Ville de La Baie. Les funérailles auront lieu mardi le 10 novembre 1987 à 11h00 en l'église St-Félix d'Otis et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Elle était membre de l'Age d'or de St-Félix. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Olivier Simard (Denise Milliard), Jean-Jacques Simard (Claudine Minier), Agathe Simard, feu Jean-Paul Simard, Daniel Simard (Nicole Riverin), François Simard (Lili Berube), Hélène Simard (Serge Simard), Martine Simard (Daniel Renaud), Denis Simard, Sylvie Simard, ses 11 petits-enfants: Jean-François, Alexandra, Patrick, Jenny, Steve, David, Serge Jr., Valérie, Sébastien, Stéphane, Nadia, ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Maison Gravel & Fils Ltée.

CASTONGUAY (Lucie-Anna) — Est décédée à sa résidence le 7 novembre 1987, à l'âge de 73 ans et 4 mois, Lucie-Anna Castonguay, épouse de M. Laurent Ouellet, demeurant au 1980, Notre-Dame, à St-Félicien. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Gilles Arcand, au 1044, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien. Les funérailles auront lieu mardi, le 10 novembre, à 14h00, en l'église de St-Félicien et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle était membre honoraire de la Garde paroissiale et membre de l'Age d'Or. Pour ceux et celles qui le désirent, peuvent faire leurs dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Roberval, au salon funéraire. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Armande (Réal Delisle), Gilles (Simone Gosselin), Françoise (Jacques Côté), Ghislaine (Jean-Paul Boivin), Raynald (Lise Gagnon), Jean-Guy (Josée Bergeron), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs de la famille Castonguay: feu Rosée Castonguay (feu M. François Tremblay), feu Wilfrid Castonguay (feu Eliane Imbeault), feu Charles Castonguay (feu Dame Étiennette Perron), Raoul Castonguay (Dame Cécile Guay), Emile Castonguay (en premières noces de feu Dame Lucie Bergeron et en 2èmes noces de Dame Cécile Leclerc), Roland Castonguay (Simone Ouellet), Gérardine Castonguay (Victor Grenon), Gélas Castonguay (Angela Perron), ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Ouellet: Lorenzo Ouellet (Murielle Fortin), Emile Ouellet (Anne-Marie Gagnon), Gérard Ouellet (Alma-Rose Fortin), Marie-Ange Ouellet (Paul-Emile Gagnon), Germaine Ouellet (en premières noces de feu M. Paul Fortin, en secondes noces de feu Joseph-Charles Fortin et en troisièmes noces de M. Antonio Côté), Lorette Ouellet (en premières noces de feu Isidore Tremblay et en secondes noces de Raoul Poltras), feu Charles Ouellet (en 1ères noces de feu Dame Mariette Tremblay et en secondes noces de Dame Jeannine Savard), Marie-Blanche Ouellet (feu Victor Dallaire), neveux et nièces et de nombreux parents et amis. La direction funéraire a été confiée à la résidence funéraire Gilles Arcand de St-Félicien.

Et de sept pour le Canadien

Tenue impeccable de la défensive

MONTREAL (PC) — Et de sept...

Sept parties de suite sans subir la défaite. Quand le Canadien s'arrêtera-t-il? C'est la question que l'on se posait à la suite de la victoire de 3-1 du Tricolore face aux Maple Leafs remportée au terme d'un match rapide et sans accrochage, hier soir au Forum.

Affichant une tenue impeccable en défensive, notamment en troisième période, le Canadien a maintenant remporté cinq victoires et annulé à deux reprises au cours des sept derniers matchs. Une série qui lui permet d'occuper le premier rang du classement général.

"Les gars ont offert une exécution presque parfaite en défensive," a reconnu l'entraîneur Jean Perron.

Son vis-à-vis John Brophy a eu pour sa part ce commen-

taire significatif: "Je ne peux demander davantage à mes joueurs."

Claude Lemieux (4e), Stéphane Richer (9e) et Chris Nilan (3e) ont marqué pour le



François Lemenu

de la Presse Canadienne

Canadien. La riposte des Maple Leafs est venue de Peter Ihnacak (2e).

Le Canadien a pris les devants 2-1 après 20 minutes de jeu. Ce sont toutefois les Maple Leafs qui ont ouvert la marque. Peter Ihnacak a profité de la maladresse des défenseurs Craig Ludwig et Mike Lalor pour déjouer

Brian Hayward d'un lancer du revers, à l'européenne. Hayward, il est vrai, n'a pas été très fort.

Réplique rapide

Claude Lemieux a créé l'égalité 75 secondes plus tard. Il a saisi le retour d'un tir de Rick Green qu'un Leaf venait de bloquer. Ken Wregget n'a eu aucune chance.

Stéphane Richer a rompu l'égalité durant un avantage numérique grâce à un violent tir de la ligne bleue alors que Wregget avait la vue partiellement obstruée par Lemieux. Celui-ci a fait preuve de courage sur le jeu puisqu'il venait de recevoir un tir tout aussi violent de Richer sur la jambe. Mais au lieu de quitter la patinoire, il a préféré endurer son mal et participer à l'attaque. Il aurait mérité une passe seulement pour son courage.

Mats Naslund a pour sa part raté deux occasions en or. Une première fois lorsqu'il s'est échappé à la suite d'une brillante passe de Petr Svoboda. Mais au moment de glisser le disque dans le filet, son compatriote Borje Salming est venu le mettre en échec. Un jeu défensif exemplaire. La seconde fois, il a lancé directement sur le poteau avec un filet grand ouvert. Il était à moins de dix pieds du but.

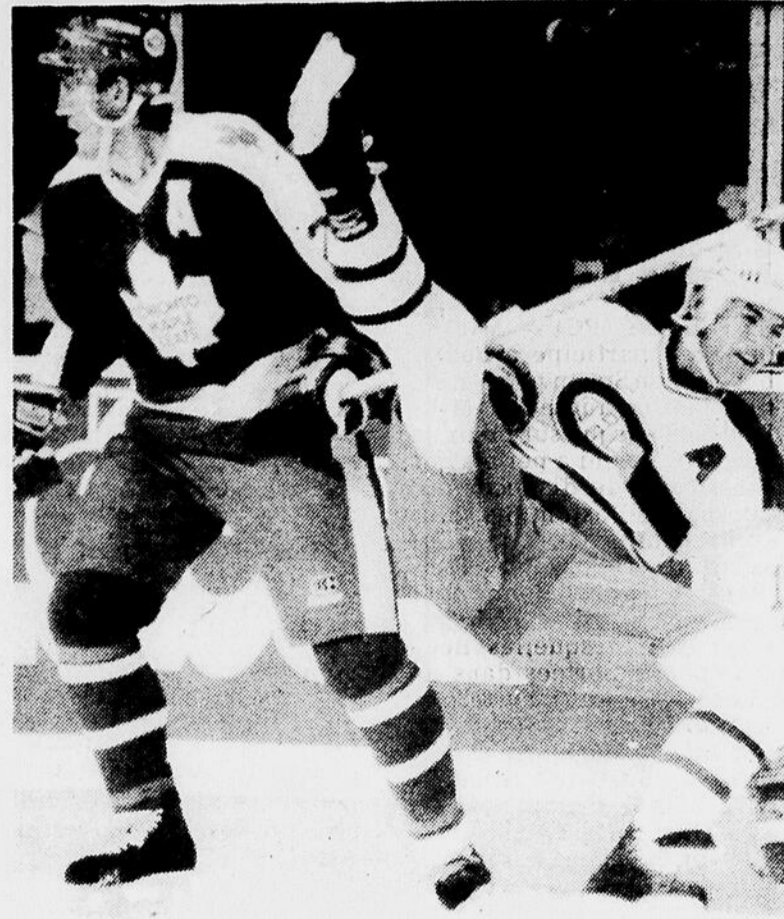
Aucun but n'a été enregistré en deuxième période bien que les deux gardiens ont dû réaliser quelques arrets intéressants.

Chris Nilan a inscrit l'unique filet du troisième tiers, couronnant sinon un bon match, du moins une brillante troisième période.

En bref

John Brophy avait encore frais à la mémoire la dégelée de 10-3 que le Canadien a fait subir à ses Maple Leafs, le 21 octobre dernier à Toronto. "Les joueurs du Canadien jouent ensemble depuis tellement d'années qu'ils n'ont souvent qu'à évoluer à 75 pour cent de leurs possibilités pour gagner ou annuler. Et lorsqu'ils mettent la pédale au fond, ils peuvent remplir le filet," d'analyser l'entraîneur des Maple Leafs.

Cette humiliante défaite de 10-3 ne semble pas avoir laissé de traces. Les Leafs ont en effet remporté cinq de leurs six derniers matchs. Ils ont perdu samedi contre les Blues de St-Louis (4-3).



BORJE SALMING... ne fait pas de quartier dans le feu de l'action. Bobby Smith, du Canadien, l'a appris à ses dépens, sur ce jeu survenu en première période.

(Laserphoto PC)

Les Leafs comptent deux joueurs francophones, soit Vincent Damphousse et Dan Daoust. C'est seulement deux de moins que le Tricolore.

Les Maple Leafs verront peut-être la lumière après plusieurs années de grande noirceur. Leur dernière conquête de la Coupe Stanley remonte à 1967, l'année de l'Expo. Mais la présente édition laisse entrevoir des jours moins sombres. Les meilleurs éléments de l'équipe sont aussi les plus jeunes, ce qui augure bien pour l'avenir. Russ Courtnall (22 ans), Ed Olczyk (21 ans), Al Iafate (21 ans), Tom Fergus (25 ans), Gary Leeman (23 ans), Wendel Clark (21 ans), Vincent Damphousse (19 ans) et Luke Richardson (18 ans) sont les

joueurs sur lesquels compte la direction au cours des prochaines années.

Le Suédois Borje Salming est, à 36 ans, le joueur le plus âgé de la Ligue nationale après les gardiens Gilles Meloche et Billy Smith, qui ont tous deux 37 ans. Malgré son âge, le vétéran défenseur demeure un pilier à la ligne bleue torontoise.

Rick Green était de retour au jeu hier. Larry Trader en a fait les frais. Scott Sandelin a également regardé le match des tribunes. Il n'a pris part qu'à huit rencontres cette saison.

Ryan Walter a patiné hier matin et il pourrait revenir au jeu mercredi à Hartford ou jeudi à Boston.

Aucun regret

MONTREAL (PC) — Le 3 septembre 1987, les Maple Leafs de Toronto lançaient ne "bombe" que l'on attendait depuis quelque temps déjà dans la Ville-reine: ils échangeaient aux Blackhawks de Chicago le populaire Rick Vaive ainsi que Steve Thomas et Bob McGill, contre le vétéran Al Secord et le jeune Ed Olczyk. Comme transaction majeure, on ne fait pas beaucoup mieux.

S'il est trop tôt pour juger un échange aussi important, les Maple Leafs n'ont pas à regretter leur geste pour l'instant. Ils occupent en effet le premier rang de la section Norris, et Olczyk est le deuxième meilleur marqueur de l'équipe (4-12-16). Mercredi dernier contre les Jets de Winnipeg, il s'est même offert une soirée d'un but et cinq passes.

"Ce fut un de ces soirs où tout fonctionne," de dire Olczyk qui compose un trio explosif avec Russ Courtnall au centre et Wendel Clark à gauche.

Même s'il n'a que 21 ans, cet Américain originaire de Chicago a attiré l'attention alors qu'il était encore très jeune. Ainsi, il n'avait que 16 ans lorsqu'il a représenté son pays aux Jeux olympiques de Sarajevo en 1984. Déjà on lui prévoyait un bel avenir au hockey professionnel.

En juin 1984, il était réclamé par les Blackhawks, juste derrière Mario Lemieux et Kirk Muller. Sa première année a confirmé les espoirs des Hawks alors qu'il terminait la campagne avec 50 points dont 20 buts. Sa deuxième saison lui a permis de s'affirmer comme l'une des vedettes montantes de la Ligue nationale: 79 points dont 29 buts.

La progression s'est toutefois arrêtée là. L'an dernier, les Blackhawks ont connu une saison difficile, et Olczyk a été emporté comme les autres dans une sorte de descente aux enfers sous la gouverne du taciturne Bob Pulford. Résultat: 51 points dont 16 buts seulement.

Hayward: «un match facile»

MONTREAL (PC) — Brian Hayward n'a pas encore subi la défaite depuis que Patrick Roy a commencé à purger sa suspension de huit matchs: quatre victoires, deux nulles.

Et hier, il a repoussé 25 des 26 tirs des Maple Leafs de Toronto dans une victoire de 3-1 du Canadien. Un match facile, selon ses dires.

"L'équipe a disputé son meilleur match défensif de la saison, a-t-il expliqué. Les défenseurs n'ont permis aucun retour et les avant ont sauté sur toutes les rondelles libres. Ce fut tout simplement un match presque parfait en défensive. J'étais aussi prêt pour ce match. Nous avons marqué beaucoup de buts dernièrement et je savais que tôt ou tard nous aurions à jouer un match serré."

Hayward a rendu un hommage un peu spécial à Rick Green qui effectuait un retour au jeu. "Un résultat de 3-1, Rick Green doit y être pour quelque chose," a-t-il dit.

Hayward espérait disputer les huit matchs durant l'absence de Roy. Tout indique qu'il y parviendra. Perron ne voudra pas rompre une combinaison gagnante.

"Je voulais jouer les huit matchs et je le désire toujours. La seule façon de s'améliorer, c'est de jouer," a-t-il ajouté comme s'il ne voulait

plus abandonner son poste.

Etonnant Nilan

Chris Nilan n'a pas l'habitude de soulever les spectateurs de leur siège par son jeu. Il attire plutôt l'attention avec ses poings. Pourtant hier, il a enthousiasmé le public en troisième période.

Il a d'abord déjoué de l'intérieur le jeune défenseur Luke Richardson d'une feinte à la Mats Naslund. Il a toutefois échappé le disque avant de lancer. Puis il a mis Ken Wregget à l'épreuve grâce à un violent tir. Justice lui fut enfin rendue lorsqu'il a marqué le troisième but du Canadien à mi-chemin en troisième. Le public n'en croyait pas ses yeux.

"C'est toujours plus facile lorsqu'on a l'occasion de jouer," a-t-il offert en guise d'explication.

Perron comblé

Jean Perron a été comblé pour sa part par la tenue de ses hommes. En troisième particulièrement alors que les Maple Leafs pouvaient encore revenir dans le match. "J'ai averti mes joueurs après la deuxième que les Leafs étaient une équipe capable de nous voler le match. Ils ont compris le message."

Nordiques 6 Bruins 4

Les gros canons tonnent à nouveau

QUEBEC (PC) — Michel Goulet a participé à quatre buts, Anton Stastny à trois, Peter à deux autres et Mike Eagles a marqué sur un tir de pénalité, ce qui a permis aux Nordiques de disposer des Bruins de Boston, 6-4, hier soir au Colisée.

Les gros canons des Fleurdelisés ont encore tonné dans cette quatrième victoire d'affilée parmi lesquelles, deux ont été remportées dans un Colisée, jusque-là, austère.

Goulet a marqué un but et fourni trois passes alors qu'Anton Stastny y allait de deux buts et une passe. Peter récoltait deux passes, les autres buts allant à Alan Haworth, Mike Eagles et Gaétan Duchesne.

Du côté des Bruins, Bob Sweeney, Jay Miller, Rick Middleton et Randy Burridge ont déjoué Gosselin. Les Nordiques étaient privés de Randy Moller, Robert Picard et Gord Donnelly.

En avance

Les Nordiques ont pris les devants 2-1 en première en dominant complètement leurs adversaires. Les hommes d'André Savard ont mis à l'épreuve Doug Keans en 14 occasions alors que Gosselin recevait six lancers.

Alan Haworth, avec son septième de la saison, a ouvert la marque à 2:33 à la faveur d'un avantage numérique de deux hommes. Alors que Allen Pederson était au banc des pénalités, l'officiel Ron Hoggarth a signifié une autre pénalité aux Bruins alors que les Nordiques étaient en possession de la rondelle. Gosselin a alors quitté à la faveur d'un sixième attaquant en Haworth. Ce dernier a accepté une passe de Michel Goulet à la ligne bleue et a décoché un tir bas à la droite de Keans. Il l'a battu alors que la circulation était dense devant le but. Jeff Brown a aussi récolté une passe.

En fin de période, à 19:31, pendant une pénalité inutile à Robert Picard, Sweeney cueillait un retour de lancer à l'embouchure du filet pour marquer dans une cage abandonnée par Gosselin.

Mais, 20 secondes plus tard, Michel Goulet enregistrait son 12e en saison sur un tir frappé d'une quarantaine de pieds. Goulet s'est amené à la droite de Keans et a laissé partir un tir qui a semblé prendre une trajectoire tombante. Le disque a touché le bout de la mitaine du gardien et a roulé tranquillement



Mario Leclerc

dans le fond du filet. Keans a mal paru sur le jeu. Lane Lambert a participé au but.

Lancer de punition

Jay Miller a créé l'égalité à 4:44 du deuxième tiers à la suite d'un effort individuel digne de mention et d'une dextérité manuelle qu'on ne lui soupçonnait même pas. Probablement le meilleur jeu de sa carrière.

Profitant du fait que Daniel Poudrier avait perdu son bâton au centre de la patinoire, Miller s'est amené seul avec Jeff Brown et l'a contourné sur sa gauche de façon remarquable. Miller s'est alors présenté seul devant Gosselin, l'a forcé à poser le premier geste, et l'a battu entre les jambières. Miller venait de quitter le banc des pénalités.

Puis, ce fut l'explosion Anton Stastny. Le plus jeune des frangins a d'abord pris son propre retour devant le filet pour battre Keans entre les jambières à 8:44. Peter Stastny et Goulet ont récolté des assistances. Par le fait même, le capitaine des Nordiques participait au pointage pour un 15e match consécutif.

Puis, Anton a récidivé au cours d'une supériorité numérique à 13:46 en marquant son quatrième de la saison. Anton a accepté une passe de l'arrière du filet de son grand frère et s'est moqué de Keans grâce à sa vitesse d'exécution. Goulet y allait de sa troisième passe de la soirée.

Mais le point culminant de cette période a été le lancer de punition accordé à Mike Eagles à 15:32. Alors que les Nordiques se débattaient en infériorité de deux hommes, Eagles a intercepté une passe à la ligne bleue et s'est dirigé vers Keans. Chemin faisant, Glen Wesley l'a accroché, si bien que Hoggarth a accordé le lancer tant convoité.

Eagles s'est alors présenté au centre de la patinoire et a pris la direction du but adverse. A une quinzaine de pieds du but, il a laissé partir un lancer des poignets dans le coin gauche que Keans n'a jamais pu gober. Eagles venait juste de demander conseil à Peter Stastny, Haworth et Goulet...

Les Bruins n'ont pas marqué au cours de cette attaque à cinq contre trois mais ils inscrivaient néanmoins deux buts rapides dans la dernière minute de l'engagement par l'entremise de Rick Middleton et Randy Burridge.

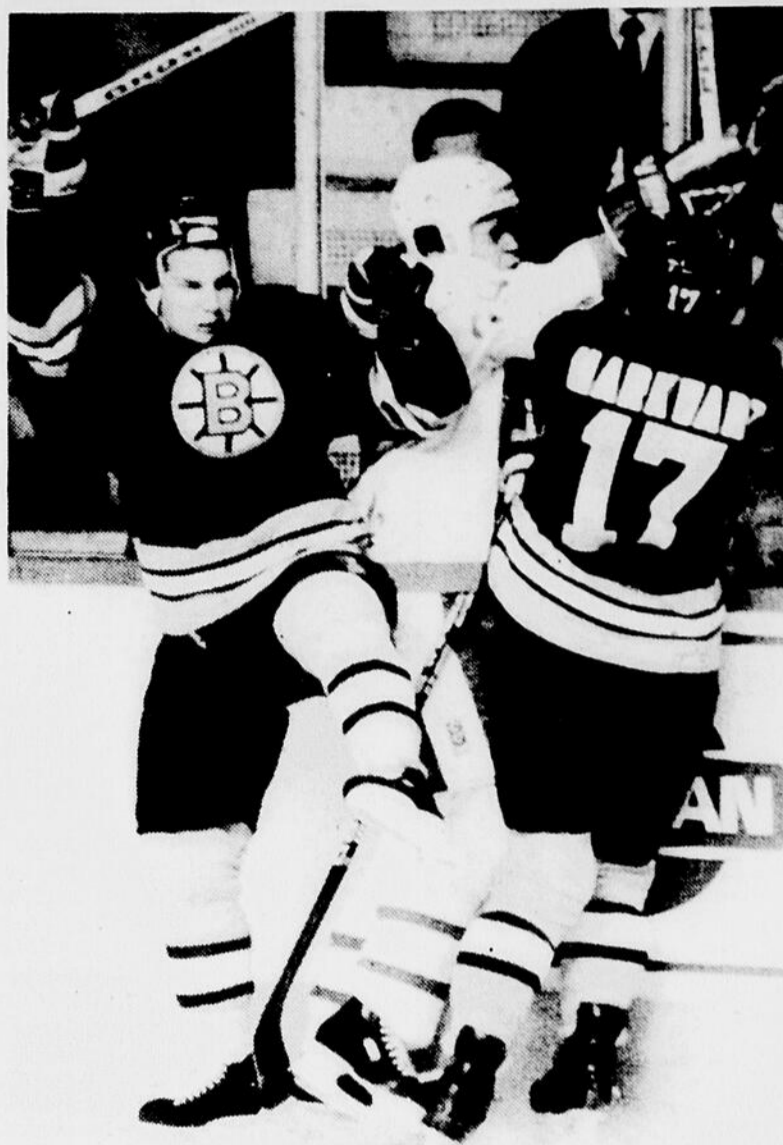
Le gros arrêt

A la troisième minute du dernier tiers, Mario Gosselin a effectué l'arrêt du match devant Cam Neely. Ce dernier a sauté sur un retour de lancer à la gauche de Gosselin pendant que le gardien des Nordiques était étendu sur la

Au filet

QUEBEC (PC) — Le géant Willi Plett a jugé raisonnable la suspension imposée par la Ligue nationale de hockey à Gord Donnelly relativement aux incidents du 29 octobre survenus à Boston. Donnelly, dans une bagarre avec Plett, lui avait infligé un coup de genou sur la tête alors qu'il était allongé sur la patinoire.

"Compte-tenu de la gravité de son geste, je considère que la LNH a sévi correctement. J'ai cependant été très surpris de ce geste de Donnelly car je l'avais toujours trouvé correct lorsqu'il engageait le combat", a opiné Plett.



STEVEN FINN... a passé quelques pénibles moments alors que bousculé sur la rampe par Randy Buffidge et Nevin Markwart, des Bruins. Ne passe pas qui veut avec les gros Bruins.

(Laserphoto PC)

glace à la droite. Neely jouissait d'une cage abandonnée. Il a dirigé un lancer bas au centre du filet mais Gosselin est revenu capter le disque de façon inespérée. Un catch digne d'Ozzie Smith qui fut le

point tournant du match.

A 6:13, Gaétan Duchesne a refroidi les ardeurs des Bruins en inscrivant son troisième de la saison. Picard et Anton Stastny ont récolté des passes.

Après un seul match d'essai à titre de joueur de centre au sein de l'attaque à cinq, le défenseur Gord Kluzak est retourné à sa position naturelle. On se souvient que l'entraîneur Terry O'Reilly avait décidé de muter Kluzak à l'avant en supériorité numérique afin de mettre un peu de poids devant le filet adverse. C'était le 29 octobre contre les Nordiques. Mais, semble-t-il, que l'expérience n'a pas été concluante.

Parlant de l'attaque à cinq des Bruins, Raymond Bourque a été utilisé à l'aile gauche lors du match contre

les Penguins de Pittsburgh, samedi dernier. "Je n'avais jamais joué à cette position en supériorité numérique depuis l'arrivée de Terry O'Reilly derrière le banc. Je dois admettre que je préfère évoluer à la pointe lors des jeux de puissance", a-t-il admis hier.

Les Bruins ont rappelé le défenseur Reed Larson de leur filiale des Mariners du Maine. Larson est presque rétabli de sa blessure au bras gauche subie cet été dans un accident de la route. Il a disputé deux matchs dans la Ligue américaine au cours desquels il a marqué deux buts.

On ne savait où donner de la tête

QUEBEC (PC) — On ne savait trop où donner de la tête dans le vestiaire des Nordiques tellement le match a donné lieu à plusieurs performances individuelles.

Auteur du but victorieux par le biais d'un lancer de punition, Mike Eagles savourait son moment de gloire. "C'est la première fois que ça m'arrive. Je ne croyais pas réellement que l'officiel appellerait un lancer de punition", a-t-il d'abord admis.

"Mais, a ajouté Eagles, lorsqu'on a appris sa décision, j'ai

commencé à être nerveux. Je ne voulais pas rater cette chance au Colisée. C'est pourquoi Peter Stastny m'a dit de relaxer, que le score était déjà 4-2. J'avais en tête de lancer sur le côté du bâton mais il m'a laissé une grande ouverture du côté de la mitaine que je n'ai pas ratée."

De leur côté, les joueurs des Bruins disaient qu'un tel tir de punition n'aurait jamais dû être décerné. "J'ai vu des jeux plus évidents que celui-là sans que les officiels n'appellent un tir de pénalité", a

résumé Raymond Bourque.

Par ailleurs, les joueurs et l'entraîneur André Savard étaient d'accord pour dire que l'arrêt miraculeux effectué par Mario Gosselin au début du troisième engagement avait été le point tournant du match. "Mario est là depuis le début de la saison à effectuer les arrêts clés. Il a poursuivi son bon travail", a indiqué Savard.

Quant aux héros obscurs de cette rencontre, les défenseurs Robert Picard et Terry Carkner, choisis respective-

ment première et deuxième étoiles du match, ils avaient l'air exténué après le match. Ces deux arrières ont été utilisés presque toute la dernière période. "Nous avons pris charge de la partie sur notre propre patinoire. C'est ce qu'il faut faire", a reconnu Picard.

Pour sa part, Carkner a indiqué que les Bruins avaient modifié leur style. "Nous avons bien roué mais je n'ai pas reconnu les Bruins d'il y a deux semaines à Boston. Nous avions plus de temps pour sor-

tir le disque de notre territoire. Ils étaient moins agressifs sur le porteur de la rondelle."

Finalement André Savard a louangé tout son monde à commencer par son gardien, puis ses défenseurs et ses attaquants. Savard a soutenu que les trios de Peter, Haworth et Gillis avaient disputé chacun un bon match. "De cette façon, je n'ai pas du tout l'intention de modifier mes trios à la lumière de la performance que chacun a offert ce soir (hier)."

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

CLASSEMENT

Conférence Clarence-Campbell	
Section Norris	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Toronto	14 8 6 0 64 58 16

LES MARQUEURS



PJ	B	A	Pts
Patrice Tremblay	20	30	26 56
Daniel Maurice	21	18	35 53
Yves Gaucher	21	11	25 36
Daniel Bock	21	7	26 33
Eric Pinard	16	12	15 27
Sylvain Sevigny	21	5	16 21
Laval Brassard	20	0	13 13
Martin Leroux	19	6	6 12
Eric Nadeau	20	6	5 11
Martin Lefebvre	20	4	5 9
Eric Brulé	19	1	7 8
Serge Lanthier	20	1	6 7
Marco Raposo	17	4	2 6
Carl Mantha	18	0	6 6
Patrick Caron	19	1	4 5
Luc Audet	16	4	0 4
Serge Vigneault	18	0	3 3
Danny Hunter	14	1	0 1
Stéphane Renaud	13	0	1 1
Dave Lasalle	5	0	0 0
Remi Brassard	19	0	0 0
Sébastien Lavallière	1	0	0 0

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Montreal	17 10 4 3 69 53 23
Quebec	15 9 5 1 62 51 19
Buffalo	15 7 5 3 56 57 17
Boston	15 6 7 2 57 59 14
Hartford	14 5 7 2 42 51 12
NY Islanders	14 9 4 1 62 42 19
New Jersey	14 9 4 1 54 44 19
Washington	14 7 6 1 47 43 15
Pittsburgh	15 5 7 3 55 57 13
NY Rangers	16 4 9 3 63 71 11
Philadelphie	16 4 9 3 42 62 11

Conférence Prince-de-Galles	
Section Patrick	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Quebec 6 Boston 4	
Montreal 3 Toronto 1	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
New Jersey à NY Rangers	
Washington à NY Islanders	
Calgary à Winnipeg S	
Philadelphie à St. Louis S	
Edmonton à Los Angeles S	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Patrick	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Boston à Toronto S	
Montreal à Hartford S	
Washington à Pittsburgh S	
Calgary au Minnesota S	
Detroit à Chicago S	
Buffalo à Vancouver S	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Jasmin Bérubé	18 12 18 30
Yannick Chiasson	18 10 18 28
Gilles Bouchard	18 11 10 21
Sébastien Parent	18 14 6 20
Dave Morissette	18 7 9 16
Ghislain Bond	18 7 8 15
Patrice Gagnon	14 2 11 13
Sébastien Tremblay	14 8 4 12
Steve Neron	16 2 10 12
Luc Morissette	18 1 10 11
Stéphane Paradis	10 4 6 10
Eric Coulombe	17 4 4 8
Alan Côté	14 0 7 7
Karl Dykhuis	18 0 7 7
Mathieu Côté	14 1 3 4
Stéphane Maltais	18 1 3 4
Pascal Bouchard	16 1 2 3
Sylvain Chénard	18 1 2 3

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Gretzky, Edm	13 25 38
Savard, Chi	13 23 36
P. Stastny, Que	15 18 33
Goulet, Qué	12 19 31
Lemieux, Pgh	15 13 28
Naslund, Mtl	6 19 25
Messier, Edm	10 14 24
Poddubny, NYR	11 12 23
D. Wilson, Chi	6 17 23
Anderson, Edm	12 9 21
Dionne, NYR	11 10 21
Simpson, Pgh	11 10 21
Chelios, Mtl	6 15 21
Hawerchuk, Wpg	5 16 21
Kurri, Edm	8 11 19
Francis, Hart	6 13 19
Tanhi, Vcr	6 13 19
Verbeek, NJ	12 6 18
Smith, Mtl	10 8 18
Ciccarelli, Min	6 12 18
Bourque, Bos	3 15 18

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Montreal	17 23
NY Islanders	14 19
New Jersey	14 19
Edmonton	15 19
Quebec	15 19
Buffalo	15 17
Winnipeg	13 16
Toronto	14 16
Washington	14 15
Calgary	14 14
Detroit	14 14
Boston	15 14
Chicago	15 14
Minnesota	15 13
Pittsburgh	15 13
Hartford	14 12
NY Rangers	16 11
Philadelphie	16 11
St. Louis	13 9
Vancouver	14 9
Los Angeles	14 9

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Fredericton	13 9 3 1 65 44 21
New Haven	12 9 2 1 51 33 19
Sherbrooke	14 7 5 2 62 54 16
Springfield	12 5 5 2 48 44 12
Moncton	14 6 8 0 49 69 12
Nouvelle-Ecosse	11 5 5 1 38 50 11
Maine	10 3 5 2 34 34 8

Conférence Prince-de-Galles	
Section Sud	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Rochester	13 10 2 1 55 37 21
Adirondack	12 7 2 2 41 35 16
Binghamton	13 7 4 2 67 43 16
Hershey	16 8 8 0 65 62 16
Newmarket	14 3 9 2 50 57 10
Utica	13 3 8 2 53 59 9
Baltimore	15 0 15 0 46 103 0

Conférence Prince-de-Galles	
Section Nord	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Utica 8 Nouvelle-Ecosse 8	
Newmarket 7 Binghamton 5	
Rochester 6 Baltimore 4	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Sud	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Moncton 5 Utica 4	
Sherbrooke 2 Maine 2	
Hershey 3 Newmarket 2	
Binghamton 5 Adirondack 1	
Springfield 5 Baltimore 2	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Nord	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Sherbrooke à Nouvelle-Ecosse S	
Baltimore à Newmarket S	
Hershey à Adirondack S	
Maine à Binghamton S	
New Haven à Springfield S	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Sud	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Moncton à Hershey S	
Binghamton à New Haven S	
Springfield à Utica S	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Nord	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Patrice Tremblay	20 30 26 56
Daniel Maurice	21 18 35 53
Yves Gaucher	21 11 25 36
Daniel Bock	21 7 26 33
Eric Pinard	16 12 15 27
Sylvain Sevigny	21 5 16 21
Laval Brassard	20 0 13 13
Martin Leroux	19 6 6 12
Eric Nadeau	20 6 5 11
Martin Lefebvre	20 4 5 9
Eric Brulé	19 1 7 8
Serge Lanthier	20 1 6 7
Marco Raposo	17 4 2 6
Carl Mantha	18 0 6 6
Patrick Caron	19 1 4 5
Luc Audet	16 4 0 4
Serge Vigneault	18 0 3 3
Danny Hunter	14 1 0 1
Stéphane Renaud	13 0 1 1
Dave Lasalle	5 0 0 0
Remi Brassard	19 0 0 0
Sébastien Lavallière	1 0 0 0

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Montreal	17 10 4 3 69 53 23
Quebec	15 9 5 1 62 51 19
Buffalo	15 7 5 3 56 57 17
Boston	15 6 7 2 57 59 14
Hartford	14 5 7 2 42 51 12
NY Islanders	14 9 4 1 62 42 19
New Jersey	14 9 4 1 54 44 19
Washington	14 7 6 1 47 43 15
Pittsburgh	15 5 7 3 55 57 13
NY Rangers	16 4 9 3 63 71 11
Philadelphie	16 4 9 3 42 62 11

Conférence Prince-de-Galles	
Section Patrick	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Quebec 6 Boston 4	
Montreal 3 Toronto 1	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
New Jersey à NY Rangers	
Washington à NY Islanders	
Calgary à Winnipeg S	
Philadelphie à St. Louis S	
Edmonton à Los Angeles S	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Patrick	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Boston à Toronto S	
Montreal à Hartford S	
Washington à Pittsburgh S	
Calgary au Minnesota S	
Detroit à Chicago S	
Buffalo à Vancouver S	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Jasmin Bérubé	18 12 18 30
Yannick Chiasson	18 10 18 28
Gilles Bouchard	18 11 10 21
Sébastien Parent	18 14 6 20
Dave Morissette	18 7 9 16
Ghislain Bond	18 7 8 15
Patrice Gagnon	14 2 11 13
Sébastien Tremblay	14 8 4 12
Steve Neron	16 2 10 12
Luc Morissette	18 1 10 11
Stéphane Paradis	10 4 6 10
Eric Coulombe	17 4 4 8
Alan Côté	14 0 7 7
Karl Dykhuis	18 0 7 7
Mathieu Côté	14 1 3 4
Stéphane Maltais	18 1 3 4
Pascal Bouchard	16 1 2 3
Sylvain Chénard	18 1 2 3

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Gretzky, Edm	13 25 38
Savard, Chi	13 23 36
P. Stastny, Que	15 18 33
Goulet, Qué	12 19 31
Lemieux, Pgh	15 13 28
Naslund, Mtl	6 19 25
Messier, Edm	10 14 24
Poddubny, NYR	11 12 23
D. Wilson, Chi	6 17 23
Anderson, Edm	12 9 21
Dionne, NYR	11 10 21
Simpson, Pgh	11 10 21
Chelios, Mtl	6 15 21
Hawerchuk, Wpg	5 16 21
Kurri, Edm	8 11 19
Francis, Hart	6 13 19
Tanhi, Vcr	6 13 19
Verbeek, NJ	12 6 18
Smith, Mtl	10 8 18
Ciccarelli, Min	6 12 18
Bourque, Bos	3 15 18

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Montreal	17 23
NY Islanders	14 19
New Jersey	14 19
Edmonton	15 19
Quebec	15 19
Buffalo	15 17
Winnipeg	13 16
Toronto	14 16
Washington	14 15
Calgary	14 14
Detroit	14 14
Boston	15 14
Chicago	15 14
Minnesota	15 13
Pittsburgh	15 13
Hartford	14 12
NY Rangers	16 11
Philadelphie	16 11
St. Louis	13 9
Vancouver	14 9
Los Angeles	14 9

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Fredericton	13 9 3 1 65 44 21
New Haven	12 9 2 1 51 33 19
Sherbrooke	14 7 5 2 62 54 16
Springfield	12 5 5 2 48 44 12
Moncton	14 6 8 0 49 69 12
Nouvelle-Ecosse	11 5 5 1 38 50 11
Maine	10 3 5 2 34 34 8

Conférence Prince-de-Galles	
Section Sud	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Rochester	13 10 2 1 55 37 21
Adirondack	12 7 2 2 41 35 16
Binghamton	13 7 4 2 67 43 16
Hershey	16 8 8 0 65 62 16
Newmarket	14 3 9 2 50 57 10
Utica	13 3 8 2 53 59 9
Baltimore	15 0 15 0 46 103 0

Conférence Prince-de-Galles	
Section Nord	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Utica 8 Nouvelle-Ecosse 8	
Newmarket 7 Binghamton 5	
Rochester 6 Baltimore 4	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Sud	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Moncton 5 Utica 4	
Sherbrooke 2 Maine 2	
Hershey 3 Newmarket 2	
Binghamton 5 Adirondack 1	
Springfield 5 Baltimore 2	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Nord	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Sherbrooke à Nouvelle-Ecosse S	
Baltimore à Newmarket S	
Hershey à Adirondack S	
Maine à Binghamton S	
New Haven à Springfield S	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Sud	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Moncton à Hershey S	
Binghamton à New Haven S	
Springfield à Utica S	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Montreal	17 10 4 3 69 53 23
Quebec	15 9 5 1 62 51 19
Buffalo	15 7 5 3 56 57 17
Boston	15 6 7 2 57 59 14
Hartford	14 5 7 2 42 51 12
NY Islanders	14 9 4 1 62 42 19
New Jersey	14 9 4 1 54 44 19
Washington	14 7 6 1 47 43 15
Pittsburgh	15 5 7 3 55 57 13
NY Rangers	16 4 9 3 63 71 11
Philadelphie	16 4 9 3 42 62 11

Conférence Prince-de-Galles	
Section Patrick	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
Quebec 6 Boston 4	
Montreal 3 Toronto 1	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Adams	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts
New Jersey à NY Rangers	
Washington à NY Islanders	
Calgary à Winnipeg S	
Philadelphie à St. Louis S	
Edmonton à Los Angeles S	

Conférence Prince-de-Galles	
Section Patrick	
Mj.	G. P. N. Bp. Bc. Pts

Sommaires

LIGUE NATIONALE

Boston 4 Québec 6

Première période

1. Québec, Haworth 7 (Goulet, Brown) 2:33 (an)
 2. Boston, Sweeney 7 (Neely, Bourque) 19:31 (an)
 3. Québec, Goulet 12 (Lambert) 19:51
- Pénalités** — Pederson Bos 0:45, Picard Qué 6:16, Kluzak Bos 9:48, Finn Qué 12:26, Sweeney Bos, Gillis Qué 13:27, Courtnall Bos, Brown Qué 18:08, Picard Qué 19:23

Deuxième période

4. Boston, Miller 1 (Markwart) 4:44
5. Québec, A. Stastny 3 (Goulet, P. Stastny) 8:44
6. Québec, A. Stastny 4 (Goulet, P. Stastny) 13:46
7. Québec, Eagles 3 15:32 (tir de pénalité) (dn)
8. Boston, Middleton 6 (Thelvin, Sweeney) 19:03
9. Boston, Burrige 10 (Kasper, Markwart) 19:24

Pénalités — Miller Qué 2:31, Miller Bos, Picard Qué 6:05, Plett Bos, Gillis Qué 6:05, Crowder Bos 6:23, Plett Bos 11:36, Crowder Bos, Finn Qué mineurs 13:53, Gillis Qué 15:12.

Troisième période

10. Québec, Duchesne 3 (Picard, A. Stastny) 6:13
- Pénalités** — Duchesne Qué 10:48, Bourque Bos, Picard Qué 12:52, Linseman Bos, Gillis Qué 12:52.

Tirs au but:

- Boston 6 9 10-24
Québec 14 13 13-40

Gardiens — Boston: Keans; Québec: Goselin.

Avantages numériques — Boston: 1-6; Québec: 1-5.

Arbitre — Hoggarth.

Juges de lignes — Hodges, Stickle.

Assistance — 15,193.

Toronto 1 Montréal 3

Première période

1. Toronto, Ihnacak 2 (Kotsopoulos) 10:28
 2. Montréal, Lemieux 4 (Green, Naslund) 11:43
 3. Montréal, Richer 9 (Smith, Chelios) 17:39 (an)
- Pénalités** — Degray Tor 16:19, Clark Tor, Carbonneau Mtl 20:00.

Deuxième période

- Aucun but.
- Pénalités** — Gainey Mtl 9:36, Green Mtl 12:38, Leeman Tor 16:33.

Troisième période

4. Montréal, Nilan 3 (Svoboda, Chelios) 9:53
- Pénalité** — Aucune.

Tirs au but:

- Toronto 10 9 7-26
Montréal 10 10 15-35

Gardiens — Toronto: Wregget; Montréal: Hayward.

Avantages numériques — Toronto: 0-2; Montréal: 1-2.

Arbitre — Koharski.

Juges de lignes — Asselstine, Gauthier.

Assistance — 16,731.

JUNIOR MAJEUR

Chicoutimi 6 Laval 8

1. Chicoutimi, Yves Gaucher (12) (Leroux M. Hunter D.) 1:29
2. Laval, Rob Murphy (5) (Lapointe C. Dubois E.) 4:33
3. Chicoutimi, Daniel Maurice (19) (Brassard L. Pinard E.) 6:43
4. Laval, Sylvain Couturier (17) (Larin D. Murphy R.) 15:31
5. Laval, Donald Audette (11) (Black P.) 16:39

Pénalités — Plante Lav, Vigneault Chi 2:07, Waite Chi 3:36, Latreille Lav 5:24, Lanthier Chi 8:06, Chalifoux Lav 8:57, Lapointe Lav 11:31, Leroux Chi 14:13, Lanthier Chi 15:05, Murphy Lav 17:17, Larin Lav 17:49, Audette Lav, Brassard Chi inconduites, Gaucher Chi majeure, Iasenza Lav mineure, Iasenza Lav extrême inconduite de match, Latreille Lav majeure, Latreille Lav extrême inconduite de match, Mantha Chi, Murphy Lav inconduites, Nadeau Chi majeure, Nadeau Chi extrême inconduite de match, Pinet Lav majeure, Raposo Chi inconduite 20:00.

Deuxième période

6. Chicoutimi, Daniel Maurice (20) (Sévigny S. Brule E.) 1:35
7. Laval, Donald Audette (12) (Lapointe C. Black P.) 15:46
8. Laval, Donald Audette (13) (Lapointe C. Black P.) 19:10
9. Laval, Sylvain Couturier (18) (Guay F. Murphy R.) 19:45
10. Chicoutimi, Yves Gaucher (13) (Pinard E. Leroux M.) 19:52

Pénalités — Vigneault Chi 1:51, Leroux Chi 3:27, Plante Lav 4:10, Lapointe Lav 5:59, Black Lav 6:48, Dubois Lav majeure, Dubois Lav extrême inconduite de match 8:34, Caron Chi 9:42, Gaucher Chi 14:53, House Lav 16:13, Pinet Lav mineure, Pinet Lav inconduite 20:00.

Troisième période

11. Chicoutimi, Patrice Tremblay (31) (Gaucher Y. Pinard E.) 10:20
12. Laval, Sylvain Couturier (19) (Larin D. Chalifoux D.) 11:39
13. Laval, François Guay (15) (Larin D. Chalifoux D.) 13:27
14. Chicoutimi, Eric Pinard (13) (Sévigny S.) 13:54

Pénalités — Murphy Lav 9:54, Tremblay Chi 10:57, Brule Chi 12:35, Gaucher Chi majeure, Gaucher Chi inconduite, Pinet Lav, Pinet Lav mineures, Plante Lav majeure, Plante Lav inconduite 13:54, Tremblay Chi 18:17.

Gardiens — Chicoutimi, Jimmy Waite; Laval, Alain Dubéau.

Tirs au but:

- Chicoutimi 12 9 10-31
Laval 15 10 11-36

Arbitre — Michel Beaudry.

Assistance — 1,644.

Carol Bégin en donne l'assurance

Le baseball midget revivra

JONQUIÈRE(SB) — Les Voyageurs de Jonquière, de la Ligue de baseball junior majeur du Québec, compteront dès l'an prochain sur une li-

gue midget régional pour assurer leur survie.

Président régional de Baseball-Québec, Carol Bégin affirme que la Ligue midget re-

prendra vie après une année d'absence.

«C'est évidemment très important. La survie des Voyageurs en dépend. Si tout va

bien, nous pourrions former une ligue de quatre ou cinq équipes. Sinon, nous essaierons d'intégrer une ou deux équipes à la ligue junior. Mais, il est certain que la région aura des équipes régionales dans la catégorie midget l'an prochain», de noter Carol Bégin, de retour de l'assemblée générale annuelle de la Fédération de Baseball-Québec.

Tenue à Rimouski, l'assem-

Centres de ski

Les Québécois devront déboursier un peu plus

MONTREAL (PC) — Les quelque 800 000 skieurs québécois devront déboursier un ou deux dollars de plus que l'an dernier chaque fois qu'ils achèteront un billet de remonte-pente, quel que soit l'endroit. Selon le ministère du Tourisme du Québec, les retombées économiques annuelles du ski alpin atteignent en moyenne \$296 millions.

Ce ministère estime que 15 p. cent de la population québécoise fait du ski alpin au moins une fois dans une saison.

Pour sa part, le Conseil québécois du ski alpin souligne que c'est entre 20 et 34 ans que l'on retrouve le plus important pourcentage de personnes qui s'adonnent à ce sport.

Dans les Laurentides, la majorité des stations augmentent leur prix de \$2. Dans l'Estrie, la majoration est généralement de \$1, mais dans un endroit la hausse atteint \$3. Le skieur adulte paiera donc en 1987-88 jusqu'à \$27 par jour pour dévaler ses pentes favorites.

Soulignons que généralement les prix demandés se situent sur les propriétaires de stations doivent payer avant le début de chaque saison.

Avec cette augmentation des prix, les skieurs et les familles qui fréquentent toujours le mêmes endroits ont avantage à acheter des billets de saison où il y a nette économie. La majorité des stations offre en effet des forfaits intéressants.

Selon Louis Dufour, président de l'Association des stations de ski du Québec, l'achat de billet de saison peut faire économiser au minimum 40 p. cent.

Quant à Laurent Dupras, président de deux stations des Laurentides, il est d'avis que lors qu'une personne achète une passe annuelle qui coûte entre \$250 et \$350 elle se rend sur les piste en moyenne à 52 reprises. «Ce qui fait donc, ajoute-t-il, qu'elle pratique son sport favori pour \$5 environ la visite.

Ces billets deviennent tellement populaires que nous en avons vendu à l'un de mes centres jusqu'à présent près de 90 p. cent de plus que l'an passé.»

Le consommateur peut aussi économiser lorsqu'il achète des livrets offrant des rabais dans certains centres ou encore des livrets d'escompte de plus en plus populaires, offerts dans des magasins ou stations.

Pour ce qui est des retombées qui frisent le \$300 millions, André Danserau, du ministère du Tourisme, souligne que \$113 millions proviennent des skieurs qui couchent dans les endroits où ils pratiquent leur sport et \$183 millions de personnes qui se rendent dans une station le jour et retournent à la maison une fois leur journée terminée.

Enneigement et chaises Pour la prochaine saison qui est sur le point de commencer, l'industrie du ski a investi \$50 millions de à travers la province pour améliorer les services offerts à la clientèle. Si les montants des

investissements sont moindres que par les autres saisons c'est parce que les subventions à l'industrie du ski dans le cadre d'un programme fédéral-provincial ont pris fin l'an passé. Plusieurs endroits ont acheté ou amélioré les systèmes d'enneigement artificiel afin de prolonger leur saison, soit en ouvrant plus tôt ou en fermant plus tard au printemps. Depuis les dernières années, les stations québécoises enregistrent des nombres records d'achalandage. La saison 1986-87 a été de loin la meilleure depuis que le ski existe.

Des stations ont investi dans l'achat de chaises à quatre places. D'autres ont agrandi leurs installations; à Piedmont, une station a même procédé à du dynamitage en montagne afin d'ouvrir quatre nouvelles pistes, dont trois pour experts seulement. On dit même que ce fut les plus fortes détonations de dynamitage depuis la construction de l'autoroute des Laurentides.

Pour les mordus du ski, soulignons en terminant que les stations monts Saint-Sauveur (Laurentides) et Sainte-Anne (Québec) offrent déjà des pistes à leur clientèle, tandis que d'autres espèrent, comme Bromont (Estrie) et mont Gabriel, Morin Heights et Chantecler (Laurentides) ouvrir pour le prochain week-end.

Hockey

Coffey s'éloigne

EDMONTON (PC) — La grève de Paul Coffey approche son troisième mois et, de son propre aveu, plus les jours passent, plus ses chances de revenir à Edmonton diminuent.

«Le problème maintenant, avoue-t-il, serait de retrouver Glen Sather l'entraîneur après tout ce qui s'est passé ces dernières semaines avec Glen Sather le directeur-gérant». Mais il ajoute que si l'argent est là, il retournera quand même avec les Oilers.

Les noms de New York (Rangers), Minnesota, Buffalo, Los Angeles et même Québec ont été mentionnés dans des rumeurs de transaction.

Sans Coffey, les Oilers occupent le deuxième rang du classement général (9-5-1), derrière le Canadien, et dominent la Ligue nationale avec un total de 72 buts.



Stéphane Bégin

blée a permis aux différentes associations régionales de parler de leurs problèmes particuliers. Et Bégin en a profité pour aborder la question du midget. «Il ne faut pas laisser tomber. Tout le monde devra nécessairement mettre la main à la pâte. Si nous attendons une autre année seulement, c'est la survie des Voyageurs et du junior qui risque de s'écrouler».

Carol Bégin demeure certain que la région peut former quatre ou cinq équipes.

«Nous savons que plusieurs joueurs de baseball vont atteindre les rangs midget l'an prochain. On croit qu'il est possible de mettre sur pied deux équipes à Chicoutimi, deux ou trois à Jonquière, une à La Baie et une à Alma. Je suis bien confiant pour 1988», de dire Bégin.

Championnat provincial

L'exécutif régional de Baseball-Québec a déposé officiellement une demande pour la présentation du Championnat provincial du circuit midget ou bantam pour 1988. Un total de 15 équipes tenterait de mériter les honneurs. Si le Saguenay-Lac-Saint-Jean obtient la présentation d'un championnat, l'exécutif régional entamera des discussions avec les villes de Chicoutimi, Jonquière, La Baie et Alma pour la présentation.

Temps d'un match

Les différentes régions du Québec seront appelées, dès 1988, à mettre en application une foule de nouveaux règlements pour diminuer la durée d'une rencontre de baseball.

Le comité technique de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se penchera sur le dossier afin de faire quelques recommandations pour la prochaine saison.

Il est notamment question d'éviter le coup retenu sacrifice et les buts sur balles intentionnels avant la cinquième manche; de remplacer, par un coureur suppléant, le receveur qui obtient un coup sûr après deux retraits et de limiter les lanceurs à 80 lanceurs jusqu'à la mi-juin et 100 lanceurs par la suite.

C'est à suivre...

Les gardiens

(Buts dans filet désert entre parenthèses)

	M.	B.	BE	Moy
Hrudey	560	27	1	2.89
Smith	288	15	0	3.13
NY Islanders	848	32	1	2.97
Sauvé	190	8	1	2.53
Chevrier	659	35	1	3.19
New Jersey	849	43	1	3.05
Malarchuk	627	30	0	2.87
Peeters	220	13	0	3.55
Washington	847	43	0	3.05
Roy	425	19	0	2.68
Hayward	550	32	0	3.49
Montréal (1)	975	52	0	3.20
Berthiaume	390	19	0	2.92
Reddick	392	24	0	3.67
Winnipeg	782	43	0	3.30
Stefan	525	22	0	2.51
Hanlon	302	21	0	4.17
Eliot	25	2	0	4.80
Detroit (2)	852	47	0	3.31
Gosselin	728	38	1	3.13
Brunetta	123	8	0	3.90
Québec (1)	851	47	1	3.31
Fuhr	846	46	1	3.26
Reaugh	62	6	0	5.81
Rxmonton (1)	908	53	1	3.50
Weeks	512	28	0	3.28
Liut	282	17	0	3.62
Sidowkewicz	60	6	0	6.00
Hartford	854	51	0	3.58
Keans	484	26	0	3.22
Lemelin	373	26	0	4.18
Boston (1)	857	53	0	3.71
Pietrangolo	220	12	0	3.27
Meloche	185	11	0	3.57
Riggin	514	33	0	3.85
Pittsburgh (1)	739	50	0	4.06
Puppa	240	11	0	2.75
Barrasso	475	29	0	3.66
Cloutier	200	16	0	4.80
Buffalo (1)	915	57	0	3.74
Takko	245	15	0	3.67
Beaupre	670	42	0	3.76
Minnesota (1)	915	58	0	3.80
Wamsley	400	21	1	3.15
Millen	385	26	0	4.05
St. Louis (3)	785	50	1	3.82
Young	200	10	0	3.00
Hextall	490	31	0	3.803
LaForest	285	21	0	4.42
Philadelphie	975	62	0	3.82
McLean	728	39	0	3.21
Brodeur	120	16	0	8.00
Vancouver (1)	848	56	0	3.96
Dadswell	166	9	0	3.25
Vernon	686	47	0	4.11
Calgary (1)	852	57	0	4.01
Melanson	585	39	0	4.00
Healy	260	19	0	4.38
Los Angeles	845	58	0	4.12
Bester	275	15	1	3.27
Wregget	505	40	0	4.75
Toronto	780	55	1	4.23
Vanbiesbrouck	485	34	0	4.21
Froese	460	33	0	4.30
Scott	30	3	0	6.00
NY Rangers (1)	975	71	0	4.37
Mason	651	45	0	4.15
Pang	259	23	0	5.33
Chicago	910	68	0	4.48

Athlète par excellence au pays en octobre

Hibbert collectionne les honneurs

TORONTO (PC) — Le gymnaste Curtis Hibbert commence à collectionner les honneurs, lui qui a causé une surprise le mois dernier en enlevant la médaille d'argent à la barre fixe des championnats du monde.

Son entraîneur Masaaki Naosaki peut toutefois s'attendre à dépenser ses économies au cours des prochaines semaines.

Hibbert, qui a remporté sa médaille le 25 octobre à Rotterdam, a été invité à participer au célèbre tournoi invitation Chunichi Cup à la fin du mois à Nagoya, au Japon.

Malheureusement pour Hibbert et son entraîneur, la Fédération canadienne de gymnastique — dont le budget a été grevé par les championnats du monde, les Jeux Pan-américains et les Universiades — ne dispose d'aucun fond pour le voyage.

"Il devra se rendre au Japon par ses propres moyens. Il n'y a plus de budget pour envoyer des athlètes à l'étranger, a précisé Naosaki, avant la cérémonie au cours de laquelle Hibbert a été honoré à titre d'athlète par excellence au pays au mois d'octobre. Mais depuis sa performance aux championnats du monde, notre fédération a négocié une entente avec la fédération japonaise pour lui payer le voyage."

La générosité de la fédération japonaise s'est toutefois limitée aux athlètes et non aux entraîneurs.

"Je pense que je devrai payer mon voyage, a ajouté Naosaki, qui est originaire du Japon mais qui demeure au Canada depuis 15 ans. Cela me coûtera environ \$2.000."

Les coffres à sec

"Il n'y a apparemment plus d'argent, a ajouté Hibbert, qui a également été honoré par la ville de Mississauga, hier. Il a fallu nous procurer par nous-mêmes les billets. Mon entraîneur connaît quelques personnes au Japon et il s'est donc arrangé pour qu'ils prennent à leur charge mes dépenses."

Hibbert a reçu un billet d'avion de la compagnie Canadian pour avoir été nommé l'athlète du mois par la Fédération des Sports du Canada. Son entraîneur a déclaré, bien que le sujet n'ait pas encore été abordé, qu'il ne voudrait pas s'en servir même si Hibbert le lui offrait.

"Je ne pense pas que je devrais utiliser ce billet. Il l'a gagné."

Les organisateurs de la classique japonaise, qui commence le 21 novembre, ont également accepté de payer les dépenses de Lori Strong de Whitby, en Ontario. Jean-Paul Caron, le directeur technique de l'élite féminine au Canada, a spécifié que les dépenses de l'entraîneur de Strong seront défrayées par le programme féminin.

John Brooks, le directeur général de la Fédération canadienne de gymnastique, a expliqué que la situation actuelle était la conséquence des budgets consentis à la préparation des athlètes en vue des championnats du monde.

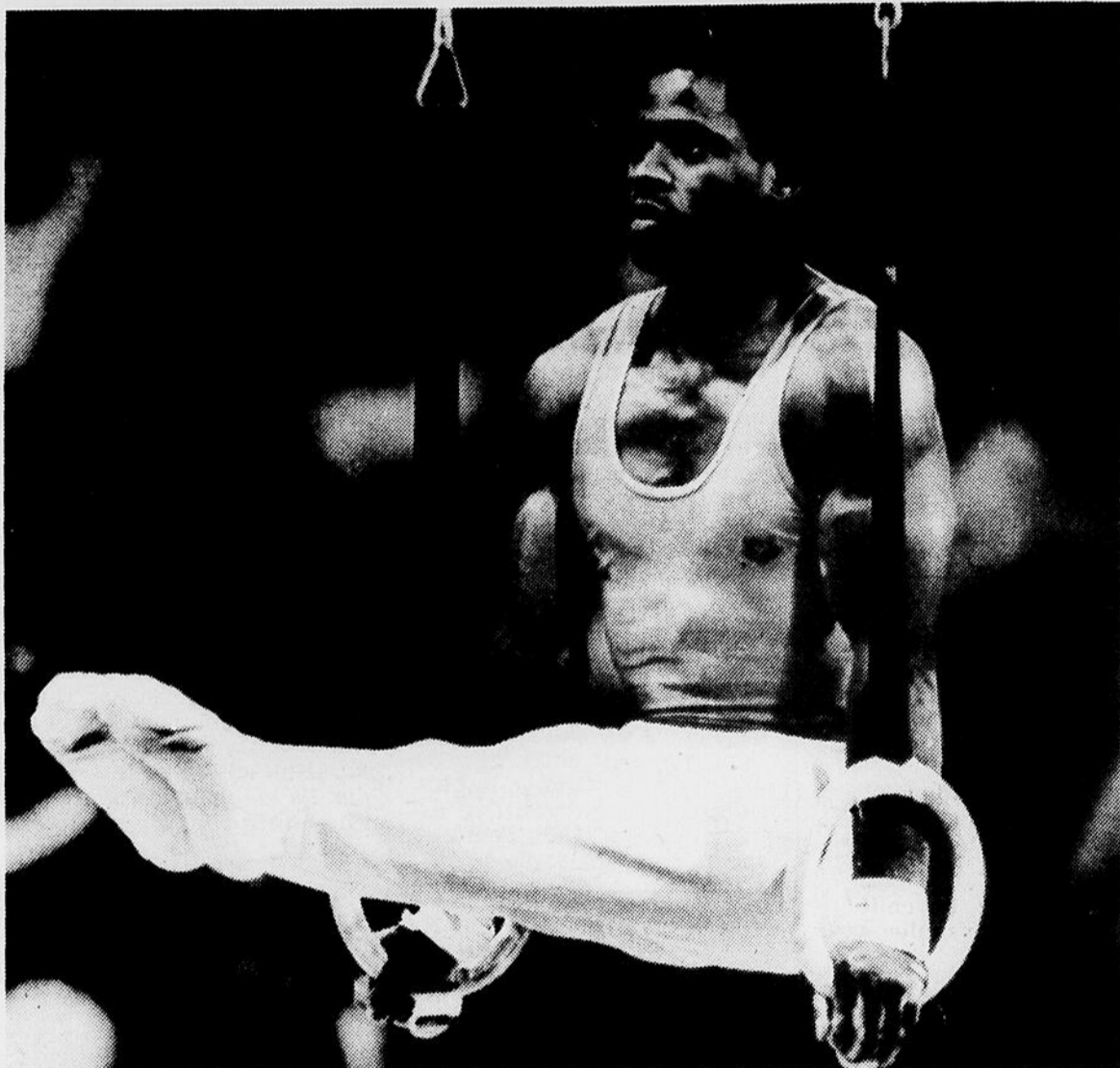
"Nous n'avions pas envisagé au début de la saison de participer à ce tournoi, préférant nous concentrer en

vue des championnats du monde, a-t-il rappelé. Mais suite au résultat de Curtis, ils étaient disposés à payer ses dépenses pour s'assurer sa présence."

Hibbert, âgé de 21 ans, est

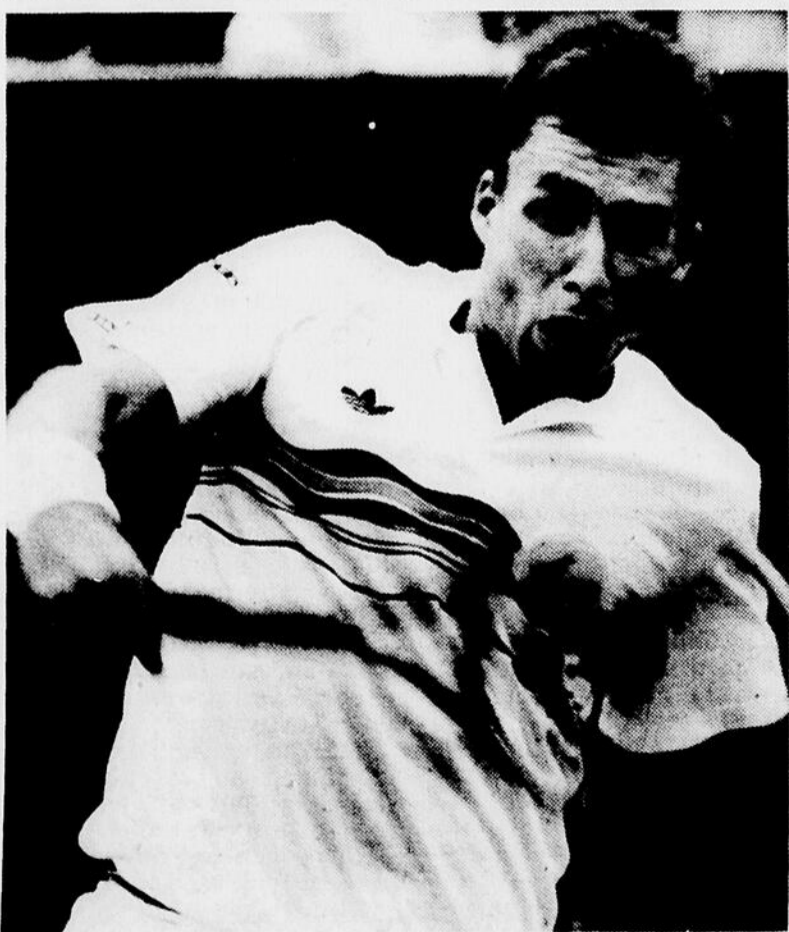
devenu le premier Canadien à remporter une médaille et même à participer aux finales des championnats du monde. Brooks a également affirmé que Hibbert, originaire de la Jamaïque mais

qui a immigré au Canada avec ses parents à l'âge de six ans, fut le premier athlète noir de l'histoire à mériter une médaille aux championnats du monde ou aux Olympiques.



CURTIS HIBBERT... a été invité à participer au célèbre tournoi invitation Chunichi

Cup, à la fin du mois à Nagoya, au Japon. (Laserphoto AP)



IVAN LENDL... est assuré depuis longtemps d'une place au Masters de décembre prochain au Madison Square Garden de New York. (Laserphoto AP)

Masters de tennis

Reste à déterminer l'ultime fauteuil

NEW YORK (AFP) - Les jeux sont pratiquement faits pour le Masters de tennis qui gruppera, du 2 au 7 décembre au Madison Square Garden de New York, les huit premiers du classement du Nabisco Grand Prix. En fait, il ne reste qu'une place à attribuer, la huitième, entre cinq joueurs qui peuvent encore espérer se qualifier mathématiquement : les Américains Tim Mayotte et Brad Gilbert, le Français Yannick Noah, l'Équatorien Andres Gomez et l'Espagnol Emilio Sanchez.

Pour les autres, il ne devrait plus y avoir de changement. Le Tchèque Stefan Edberg, les Sué-

dois Stefan Edberg et Mats Wilander, et Miloslav Mečir, un autre Tchèque, sont officiellement qualifiés. L'Allemand de l'Ouest Boris Becker, l'Américain Jimmy Connors et l'Australien Pat Cash sont, sauf très gros bouleversement, à l'abri.

Mais pour l'ultime fauteuil, c'est encore l'incertitude la plus complète. Les cinq prétendants se tiennent en 223 pts et, lorsque l'on sait qu'il reste six tournois qui attribueront entre 89 et 400 pts au vainqueur, on mesure le nombre de possibilités qui existent encore.

La qualification dépendra en fait du nombre de tournois que décideront

de disputer les candidats à cette 8^{ème} place qualificative. Et, dans ce domaine, Gomez, inscrit à Francfort (RFA), Johannesbourg et Itaparica (Brésil), et Gilbert, engagé à Johannesbourg et à Itaparica, pourraient se retrouver au coude à coude pour le dernier fauteuil. Mayotte n'est inscrit qu'à Francfort, Sanchez à Itaparica. Quant à Noah, il devait disputer le tournoi brésilien mais, victime d'une déchirure musculaire abdominale, il sera très vraisemblablement contraint de déclarer forfait.

En fait, tout pourrait bien se dénouer dans trois semaines à Itaparica où le plus gros bonus, 400 pts au vainqueur, sera attribué.

Plusieurs régionaux dans la mêlée

JONQUIERE(SB)— Le club de boxe de Jonquière présentera une carte d'au moins neuf combats, vendredi, dans le cadre d'une rencontre USA-Québec.

Responsable du club, Jean-Marc Tremblay a reçu plusieurs confirmations, hier matin, du directeur technique de la Fédération québécoise de boxe olympique, Yvon Michel. Entre autres, qu'au moins six, peut-être sept boxeurs régionaux prendront part à l'un ou l'autre des combats.

Aux dires de Tremblay, le tableau de vendredi soir, au Centre Price de Jonquière, risque d'offrir beaucoup d'action au public présent. «Oui, car Rick Gasken n'a pas l'habitude de se rendre au Québec avec des boxeurs moyens. Il vient habituellement avec l'élite de son secteur», de dire Jean-Marc Tremblay.

Du Maryland, du Tennes-

see, de la Caroline du Sud et de la Floride, les boxeurs américains se frotteront à des pugilistes de Chicoutimi, Montréal, Ville de La Baie et évidemment de Jonquière.



Stéphane Bégin

Quelques combats risquent de retenir l'attention, dont celui opposant Stéphane Ouellet à Anthony Bradley et celui de Melvin Lewis face à Corey Burton.

«Certes, mais les autres boxeurs régionaux présenteront de bons combats. Les Gagnon, Fortin, Morin, Gauthier et Moreau ne donneront pas leur place lors de l'affrontement», de noter Tremblay.

Carte remplie

Le Montréalais Corey Burton retrouvera, dans le ring, l'américain de la Floride Melvin Lewis. Burton, champion canadien sénior et membre de l'équipe nationale A, a déjà une victoire à sa fiche contre Lewis. Ça devrait être un bon combat dans la catégorie des 112 livres.

Ouellet, de Jonquière, se mesurera à Bradley de la Caroline du sud. «Ce dernier possède beaucoup d'expérience. Il doit avoir au moins 200 combats amateurs à son palmarès. Ouellet devra se servir de sa vitesse d'exécution et de certaines combinaisons», de dire l'entraîneur jonquérois.

Ailleurs, Patrick Moreau, de Jonquière, sera opposé à Robert Jones de la Caroline du sud chez les 112 livres. Patrick Johnson, du Tennessee, ne connaît pas encore son adversaire. Dépendamment de

l'âge, ça pourrait être Pierre Bouchard, de Jonquière.

Dans la catégorie des 132 livres, Pierre Girouard, de Montréal, se mesurera à Charles Ellis, du Maryland. Chouinard est rapide et puissant. Jean-Luc Morin, de Ville de la Baie, livrera un combat à John Tillery, du Maryland. «Les poulains de l'école Sugar Ray Leonard sont toujours dangereux. Tillery est à redouter, mais Morin a beaucoup d'expérience et est en bonne forme».

Le chicoutimien Richard Gauthier, chez les 139 livres, montera entre les cordes devant Kenny Erd, du Tennessee. Emile Fortin pourrait se mesurer à William Field, un dangereux boxeur de 16 ans. «Ce n'est pas encore officiel, mais on dit que l'adversaire de Fortin peut se mesurer à n'importe qui au Canada. Il ne craint rien et n'a pas peur», de

préciser Jean-Marc Tremblay.

Finalement, Clifford Martin boxera contre le Jonquérois Christian Gagnon chez les 156 livres. «La question du poids demeure importante. Gagnon ne fait que 147 livres et si l'on juge l'écart trop grand, le combat pourrait être remis».

Dans le ring

La vente des billets pour la soirée de vendredi va bien. Ceux qui veulent s'en procurer peuvent communiquer au club Aramis au 547-1516 ou chez Jean-Marc Tremblay au 542-7049...

Il semble que le Centre Price risque d'être rempli à craquer vendredi. Jean-Marc Tremblay le croit, surtout avec la carte qu'il présentera...

Six ou sept boxeurs régionaux

Le duel USA-Québec présente neuf combats

Rapido

Tournoi de hockey à Saint-Bruno

Un total de 24 équipes pourront participer au tournoi de hockey amateur de Saint-Bruno, du 18 au 22 novembre. Trois classes seront présentées: intermédiaire, participation et maison.

Pour s'inscrire, au coût de \$100, les responsables sdes équipes doivent communiquer avec Gaétan Fortin (343-2004), Guy Ouellet (343-2303) et Denis Boudreault (343-3202).

La date limite des inscriptions est le 15 novembre.

Brunch de la fédération de hockey

Les dirigeants de la Fédération québécoise de hockey sur glace, qui doivent se réunir en fin de semaine, à Chicoutimi, assisteront, dimanche, à un brunch, au Montagnais.

Le président de la fédération, Mario De-guise, sera le conférencier. C'est à compter de 11 heures et le billet coûte \$15.

Ligue défi de curling

L'équipe de Jean-Guy Tremblay est toujours invaincue dans le circuit régional de curling défi mais la lutte reste très chaude parmi les autres formations.

Avec 20 points, Tremblay détient une avance de quatre points sur les quatuors de Gaétan Guay et Germain Simard; deux équipes, celles de Louis-Henri Jean et Serge Gaudreault, ont 15 points, Steeve Gagnon en ayant 14, Alain Guy 13 et Daniel Bouchard 11.

Les prochaines rencontres auront lieu le 18 novembre.

Ligue défi (bis)

En division féminine du circuit de curling défi, Michèle Pagé affiche une fiche parfaite de sept gains contre aucun revers pour 14 points.

Diane Beaulieu, avec 12 points et un dossier de 5-2, occupe le deuxième rang devant Monique Basque et Marie Dugal, qui ont dix points. Monia Maziade a neuf points et Gisèle Potvin six.

COMMENT BONIFIER UN CPG DE LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE ? AVEC NOTRE COUPON-BONI DE 20 \$!

10 1/4 %**
par année

DURÉE FIXE DE 5 ANS

Faites fructifier davantage vos économies avec un certificat de placement garanti (CPG) par la Banque Canadienne Impériale de Commerce

Nous vous accordons toujours un taux concurrentiel. Et en plus vous pouvez choisir parmi différentes options en ce qui a trait à la durée et à la fréquence du versement de l'intérêt. Mais maintenant, nous vous offrons aussi quelque chose en sus... un boni instantané de 20 \$ ou plus, suivant que vous remplirez certaines conditions énoncées sur le coupon ci-dessous.

Pour tout renseignement sur les taux d'intérêt ou sur l'offre boni, rendez-vous à la succursale la plus proche ou appelez CIBC Contact au 1 800 465 CIBC.

*Émis par la Société d'Hypothèques CIBC et garantis de façon inconditionnelle par la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

**Intérêts versés annuellement. Non remboursables mais transférables avant l'échéance. Placement minimum: 1 000 \$ (Placement minimum de 5 000 \$ pour une durée minimum de trois ans pour être admissible au boni de 20 \$). Les taux peuvent changer sans préavis.

Grâce à nos coupons-bonis CPG, vous pourriez toucher 20 \$, 40 \$, 60 \$ ou davantage.

C'est facile de toucher des bonis en souscrivant un de nos CPG. Pour un temps limité, nous vous verserons 20 \$ chaque fois que vous transférerez 5 000 \$ d'une autre institution financière pour souscrire un CPG de la Banque Canadienne Impériale de Commerce pour une durée minimum de trois ans. Il suffit de présenter votre

20 \$
COUPON-BONI



chèque personnalisé, mandat ou traite accompagné de ce coupon-boni. Mais vous devez faire vite pour en profiter car cette offre prend fin le 30 novembre 1987.

Limite: un coupon-boni par certificat. Les fonds doivent être transférés d'une institution financière autre que la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

La Banque se réserve le droit de vérifier si les fonds ont été transférés d'une autre institution financière.

Signature du client

Banque Canadienne Impériale de Commerce

lotto
649
5 MILLIONS \$
GARANTIS
demain!
11
NOVEMBRE

Les Saguenéens s'inclinent 8-6 à Laval

La différence: les unités spéciales

LAVAL (SE) - Comme ils l'avaient fait, dimanche, à Hull, les Saguenéens de Chicoutimi ont accordé beaucoup de buts, hier soir, à Laval. Ils ont donc encaissé un revers de 8-6 face au Titan.

Le travail des unités spéciales a fait toute la différence en ce lundi soir à Laval. Le Titan a travaillé dix fois avec un joueur de plus sur la patinoire. Il a produit six buts.

Les Saguenéens ont été beaucoup moins efficaces même si leurs occasions ont été plus nombreuses. Ils ont joué 15 fois en supériorité numérique. Ils ont marqué trois buts.

La rencontre a d'ailleurs tenu l'officiel Michel Beaudry très occupé. Celui-ci a distribué 208 minutes en pénalités au cours de cette partie de trois heures.

Le Titan a profité du premier engagement pour

prendre une avance de 3-2. Daniel Maurice a ouvert le second vingt avec son deuxième but de la soirée. L'égalité a duré un peu moins de quinze minutes.

Les vainqueurs ont enfilé trois buts de suite pour prendre une bonne option sur la décision. Juste avant le son de la sirène, Yves Gaucher réussissait lui aussi son deuxième but du match.

Les Saguenéens, par le biais de Patrice Tremblay, ont réduit leur retard à un seul but au milieu de la troisième période. Encore une fois, le Titan est parvenu à éloigner ses opposants avec une paire de buts.

Eric Pinard a complété le total des perdants. Il a également récolté trois passes au cours du match.

Sylvain Couturier et Donald

Audette ont marqué trois buts pour les vainqueurs. Rob Murphy et François Guay ont également pris le gardien Jimmy Waite en défaut. Celui-ci a fait face à 36 lancers, cinq de plus que son opposant, Alain Dubeau.

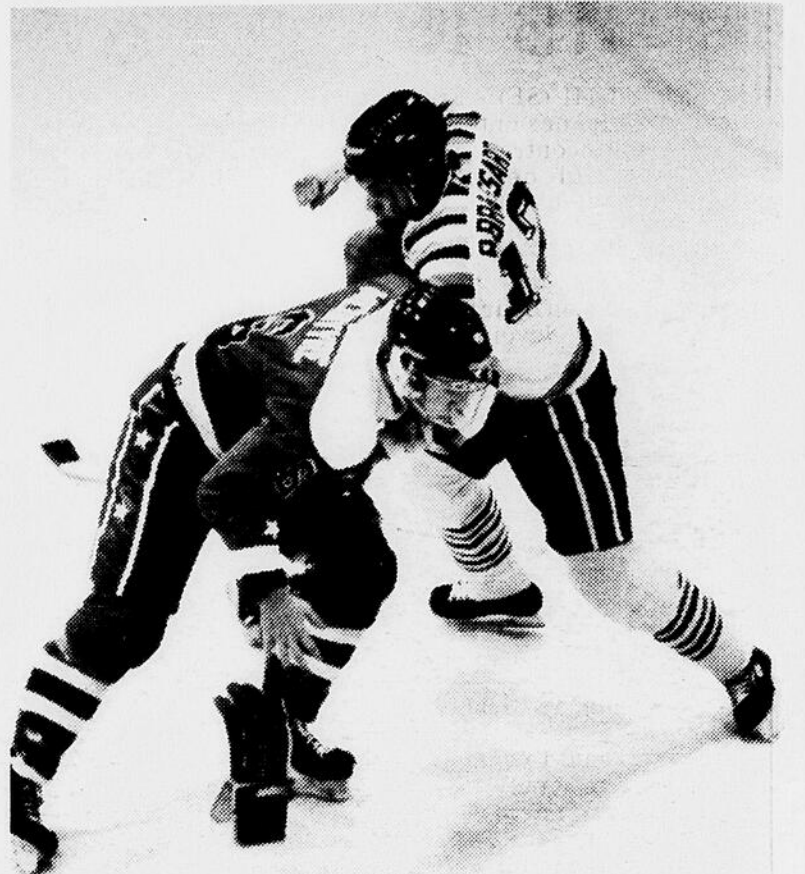
La rencontre a été marquée d'une sérieuse altercation à la fin du premier tiers. Quatre joueurs ont été envoyés aux douches avec une punition d'extrême inconduite de match à leur dossier. Giovanna Iasenza, Martin Latreille et Eric Dubois ont été les joueurs concernés pour Laval. Eric Nadeau a eu droit au même traitement chez les Saguenéens.

L'entraîneur Gaston Drapeau a affronté le Titan sans les services de Daniel Bock, Martin Lefebvre, Dave Lasse et Rémi Brassard.

Brassard est demeuré à

Hull. Il a passé la nuit de dimanche à lundi dans un hôpital de Hull pour soigner une commotion cérébrale. Il a été frappé durement par Benoit

Brunet, dimanche. Il doit revenir à Chicoutimi ce soir. 1.644 personnes ont assisté au duel entre les Saguenéens et le Titan de Laval.



REMI BRASSARD... que l'on voit ici en action contre Longueuil, a passé la nuit de dimanche à lundi à l'hôpital, victime d'une commotion cérébrale.

(Photo Le Quotidien)

En bref

Club jeannois d'Alma

Le club d'athlétisme jeannois d'Alma tiendra une assemblée générale annuelle le 10 novembre prochain à 20h30 au Creps d'Alma, à la salle des adultes.

20e de Baseball-Québec

En 1988, la Fédération de Baseball-Québec célébrera son 20e anniversaire au plan provincial. Certains événements marqueront cet anniversaire. De plus, les dirigeants ont l'intention d'inciter les jeunes à revenir au baseball mineur. Ainsi, il y aura un retour aux sources et à la base.

Lance-balle automatique

Il se pourrait que les lanceurs des ligues atomes et moustiques soient remplacés par des lance-balles automatique afin d'accélérer le jeu et d'aider les frappeurs. En parlant de cet appareil, il semble que les responsables du tournoi moustique de Jonquière en aient achetés un au

cours de l'assemblée générale annuelle de la fédération à Rimouski.

Plaque à Gasken

Le responsable américain des rencontres de boxe avec le Québec, Rick Gasken recevra une plaque honorifique pour son travail depuis dix ans. Le Québec verra à l'honneur lors de son passage à Jonquière, vendredi.

Réception des boxeurs

Les pugilistes américains, en provenance du Tennessee, de la Floride, de la Caroline du Sud et du Maryland, seront reçus au cours de leur séjour au Saguenay. Deux réceptions marqueront leur présence.

Sandstrom blessé

L'attaquant Tomas Sandstrom, des Rangers, sera absent de la formation de sept à 10 jours, après avoir subi une légère fêlure à l'index de la main droite, lors du match de samedi à Los Angeles.

Il a amassé six buts et 10 assistances en 15 rencontres, mais n'a pas réussi un seul but depuis le coup qui a valu une suspension de 15 matches à

Dave Brown, le 26 octobre.

Pour sa part, le défenseur Larry Melnyk, récemment passé des Rangers aux Canucks de Vancouver, sera absent du jeu pour une période indéfinie, après avoir été atteint près de l'oeil gauche par un tir de Randy Carlyle, des Jets de Winnipeg, lors d'un match présenté dimanche.

A Pittsburgh, les Penguins ont rappelé le centre Jack Callander et le gardien Steve Guénette, de Muskegon.

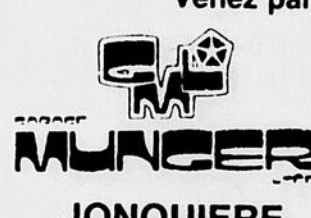
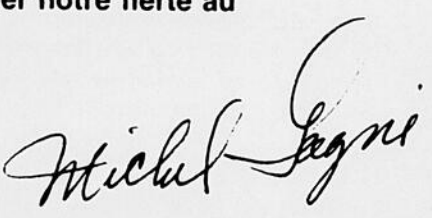

INVITATION TOUTE SPECIALE

Le jeudi, 12 novembre 1987

SERONT EN MONTRE:

Nos Chrysler, Dodge, Plymouth, 1988

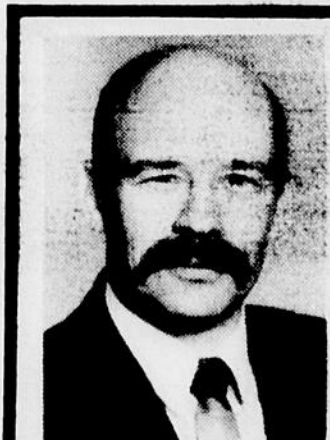
Venez partager notre fierté au

JONQUIERE

Michel Gagné


36 - LE QUOTIDIEN, mardi 10 novembre 1987



Sous la présidence d'honneur de:
M. Pierre Bergeron,
M.F.isc., C.A.
Charette Fortier
Hawey Touche Ross
Comptables agréés
Chicoutimi

CURLING D'ADRESSE

ADHIS



Association pour le développement de l'handicapé intellectuel du Saguenay

INFORMATIONS: 549-9245



LE DIMANCHE
22 NOVEMBRE 1987
DE 11h00 A 16h00

AU

CLUB DE CURLING
DE CHICOUTIMI

COUT: 5\$ (pour les 6 premières pierres)
3\$ pour tous les autres groupes de 6 pierres

Club de golf Chicoutimi

Une décision qui est coulée dans le ciment

CHICOUTIMI (SE) - Environ 100 personnes ont participé à une rencontre d'information du club de golf de Chicoutimi, hier soir.

À l'ordre du jour figurait le règlement adopté il y a quelques semaines par le conseil d'administration pour forcer les membres à devenir tous actionnaires dès la prochaine saison.

La réunion d'information n'a justement été qu'une... réunion d'information. La décision du conseil d'administration est déjà prise. Elle est coulée dans le ciment.

L'an prochain, pour être membre du club de golf de Chicoutimi, il faudra obligatoirement être actionnaire. 200 actions seront mises en vente au coût de \$1,500 l'unité.

Ceux qui sont touchés par cette mesure, ceux qui ne sont pas actionnaires présentement au club de Chicoutimi, ont participé à la rencontre d'hier. Ils ont d'abord eu droit à un tour d'horizon guidé par Eddy Lalancette, président du club.

Une fois ce travail effectué, Lalancette et ses collègues du conseil d'administration ont écouté les commentaires d'une dizaine d'intervenants.

Daniel Gilbert a été le premier à s'exprimer. Au nom d'un groupe de 15 personnes, il a signalé son désaccord

face à la décision de la direction. Dans l'esprit de ce groupe, le club ne devrait forcer personne à se procurer une action. Il serait préférable de solliciter les membres, de les inviter à devenir actionnaires.

«Notre groupe comprend 15 personnes mais en fait je parle au nom de plus de 15 personnes, a dit Gilbert. Toutes ces personnes en représentent d'autres.»

L'obligation pour tous les membres de devenir actionnaires ne fait l'affaire de personne. Le président Lalancette a d'ailleurs dû répondre à plusieurs questions durant les deux heures de la rencontre.

Répondre est un bien grand mot. En bon politicien, il a souvent évité les réponses directes. La décision est finale et rien ne va la changer.

Fait à signaler, certains membres non-actionnaires n'ont pas été invités à la réunion d'hier. Lorsqu'il a été interrogé sur le sujet, Eddy Lalancette a répliqué que les personnes en question avaient déjà exprimé leur désaccord par le biais des médias d'information.

En résumé, la soirée n'a rien apporté de nouveau. Pour être bien franc, j'ai eu l'impression de tourner en rond pendant près de deux heures.

Sport en bref

Joueurs autonomes

NEW YORK (AP) — Dix-huit joueurs, dont le releveur Juan Berenguer des champions Twins du Minnesota, Frank Tanana des Tigers et Jose Cruz des Astros, s'étaient prévalus du statut de joueur autonome, hier soir, à quelques heures de l'échéance.

L'ajout de ces noms a porté à 76 le nombre de joueurs autonomes sur une possibilité de 102 cette année. L'année dernière, 79 joueurs avaient obtenu le statut de joueur autonome mais seuls Andre Dawson et Lance Parrish avaient changé d'équipes.

Les autres joueurs qui ont fait connaître leurs intentions sont les lanceurs Tommy John des Yankees des Yankees, Ed Lynch et Dickie Noles ainsi que le joueur de champ intérieur Manny Trillo des Cubs de Chicago; le voltigeur Eddie Milner et le joueur d'utilité Joel Youngblood des Giants de San Francisco; le voltigeur Ken Griffey et le joueur de champ intérieur Craig Nettles des Braves d'Atlanta; le joueur d'utilité Jamie Quirk des Royals de Kansas City; le lanceur Mark Clear des Brewers de Milwaukee; le voltigeur

Ken Landreaux des Dodgers de Los Angeles; les lanceurs Joaquin Andujar et Moose Haas des A's d'Oakland et le lanceur Greg Minton des Angels de la Californie.

Joueur de la semaine

MONTREAL (PC) — Le joueur de centre Denis Savard des Blackhawks de Chicago, qui a compté trois buts et fourni huit mentions d'assistance en trois rencontres, a été proclamé le joueur par excellence de la dernière semaine dans la Ligue nationale de hockey.

Les performances de deux joueurs des Oilers d'Edmonton — le centre Wayne Gretzky et le gardien Grant Fuhr — et du gardien Kirk McLean des Canucks de Vancouver ont également été considérées au scrutin hebdomadaire.

Savard, âgé de 26 ans, a commencé la semaine en obtenant trois passes lors d'un match nul de 4-4 face au Canadien de Montréal, mercredi. Il a ensuite amassé deux aides dans une défaite de 6-3 aux dépens des Jets de Winnipeg, vendredi. Savard a complété sa semaine de brillante façon, samedi, méritant trois buts et trois passes.

BFGoodrich

VENTE DE PNEUS MORDANTS PNEUS D'HIVER



TRAILMAKER[™]
radial d'hiver ceinturé d'acier

Le pneu d'hiver idéal pour les voitures étrangères et nord-américaines. Sculpture de bande perfectionnée permettant aux pneus de mieux rouler à des températures plus basses. **TRAILMAKER[™]** radial d'hiver ceinturé d'acier de BFGoodrich.

À PARTIR DE

\$74⁴⁰

chacun

dimensions P155/80R13

HATEZ-VOUS! L'offre prend fin le 6 nov. 87

Disponible dans plusieurs autres dimensions

PNEU D'HIVER HI SIERRA[™] RADIAL CEINTURÉ D'ACIER



Pneu d'hiver radial pour voitures étrangères et nord-américaines compactes.

DIMENSION	PRIX
155SR12	\$67 ⁶⁰
145SR13	\$68 ⁴⁰
155SR13	\$72 ⁹⁶
165SR13	\$79 ⁶⁰
175/70SR13	\$76 ⁸⁸
185/70SR13	\$82 ⁰⁸
185/70SR14	\$88 ⁰⁸
195/70SR14	\$92 ⁸⁸

TOUTES SAISONS L'AVANTAGE T/A[™] PLUS

Radial toutes saisons



GARANTIE À VIE de BFGoodrich

• Garantie au prorata de l'usure sur 100,000 km.
• GARANTIE DE REMPLACEMENT GRATUIT pendant la durée utile du pneu contre tout vice de matière et de fabrication.

TRAC EDGE[™] POUR CAMIONNETTE

Radial ceinturé d'acier



Bande de roulement conçue sur ordinateur qui colle à la route et accroche dans la neige.

Sculpture non directionnelle pour passer dans la boue, la neige ou la terre battue et rouler sans bruit sur route.

BFGoodrich

Nous voyons à la performance de votre voiture.

LES PNEUS R. GUY LTÉE



2560, Dubose, Route 170, Jonquière

548-8253 SANS FRAIS 1-800-463-9136

• Equilibrage électronique • Installation • Parallélisme

Centre d'autos

Laurent Tremblay Inc.

2710, de la Salle — Jonquière

548-7703

Chicoutimi se retire de la course

CHICOUTIMI (SE) - La saga de la coupe Memorial à Chicoutimi a pris fin, hier soir, entre les murs d'un petit bureau du centre Georges-Vézina. Sa conclusion est sombre et décevante.

Les Saguenéens de Chicoutimi ont perdu la présentation de la coupe Memorial de 1988. Incapable de rencontrer les exigences de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, la direction de l'équipe a décidé de se retirer de la course.

La coupe Memorial de mai 1988, malgré tout ce qui s'est dit depuis deux mois, ne sera pas jouée à Chicoutimi. Les membres du conseil d'administration du club ont pris cette décision, hier, suite à une rencontre de dernière heure.

Voici les raisons évoquées par les Saguenéens dans un bref communiqué:

«Considérant le refus de la lettre de garantie des Saguenéens par la Ligue de hockey junior majeur du Québec par le biais de l'exécutif du bureau des gouverneurs lors d'une conférence téléphonique du vendredi 6 novembre.»

«Considérant que la ville de

Chicoutimi ne peut subventionner ou endosser cette caution d'au statut juridique de la Société du hockey Saguenay.»

«Considérant qu'il n'est plus possible pour les Sage-



Serge Emond

néens de fournir les garanties exigées dans les délais fixés.»

«La direction des Saguenéens de Chicoutimi n'a d'autre choix que de se désister de l'organisation de la coupe Memorial.»

Le fameux \$100,000

La garantie que les Saguenéens ne peuvent rencontrer, c'est bien entendu le fameux cautionnement de \$100,000 exigé par la LHJMQ.

Le 31 octobre, les Saguenéens ont pris la décision d'accepter cette demande de la Ligue. Ils ont adressé une lettre d'intention au circuit.

Celle-ci n'a pas été jugée recevable.

La LHJMQ exige une lettre bancaire, un bon de cautionnement ou un endossement signé par des individus en mesure de le faire pour confirmer la présentation de la coupe Memorial dans une ville en 1988. Les Saguenéens ont jusqu'à midi, aujourd'hui, pour satisfaire les demandes de la Ligue.

Les Saguenéens ne sont pas capables de fournir le document demandé. Ils ne peuvent trouver une institution financière ou des individus intéressés à prendre ce faible risque. Hier, ils ont abandonné tout espoir de s'en tirer.

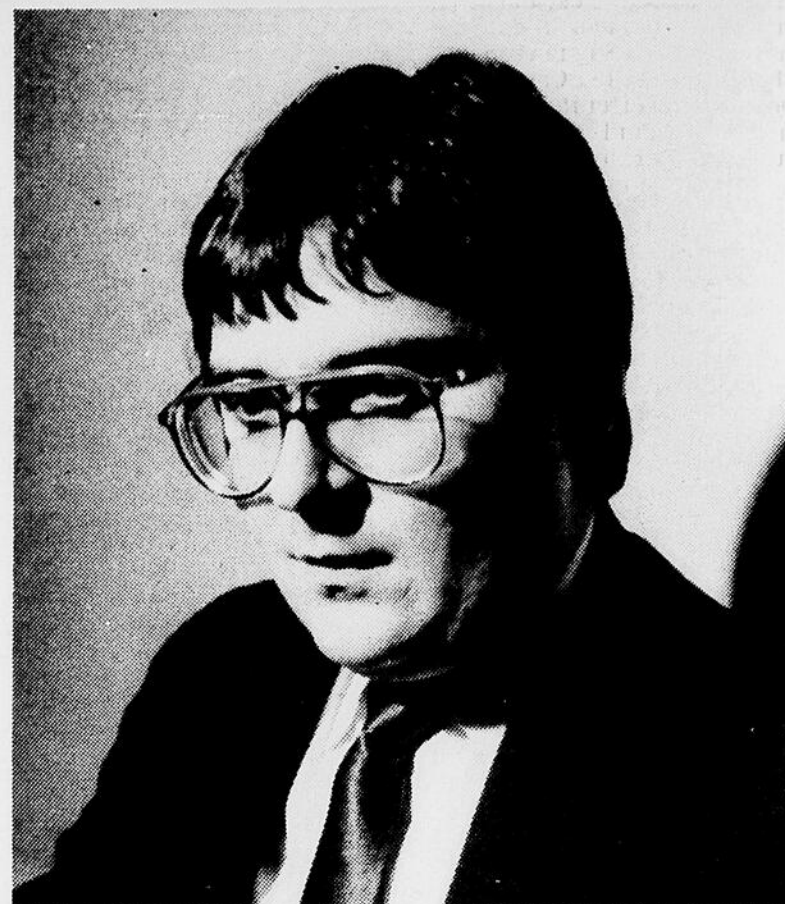
«A moins de concessions de dernière minute, ce dont je doute, nous nous retirons de la coupe Memorial, a signalé Gratiem Maltais, président des Saguenéens. J'ai magasiné durant toute la journée (auprès de la LHJMQ) et ça n'a rien donné. Nous faisons du patinage de fantaisie depuis deux semaines. Nous savions que notre lettre risquait de rebondir. Nous savions qu'elle était incomplète.»

«C'est ma pire défaite, ma plus grande déception.»

L'organisation de la coupe Memorial avait été confiée à Chicoutimi le 14 septembre dernier. La garantie de \$100,000 qui accompagnait la bonne nouvelle n'a été rendue publique qu'il y a une dizaine de jours.

Lorsque Maltais a accepté de recevoir la coupe Memorial à Chicoutimi, il était convaincu de pouvoir trouver le fameux montant dans les délais demandés.

«Dans ma tête, ce n'était pas



GILLES COURTEAU... mentionne que la ligue avait besoin d'une lettre bancaire ou de l'endossement de certains individus, ce que n'ont pu fournir les Saguenéens. (Photo Le Quotidien)

insurmontable, a-t-il ajouté. Il y avait des moyens de s'en sortir. Je n'ai peut-être pas pris les bons moyens pour arriver à mes fins.»

Selon le président des Saguenéens, un climat malsain s'est installé depuis que l'histoire du \$100,000 de garantie a été rendue publique.

Il ne regrette pas de ne pas avoir parlé du cautionnement nécessaire dès le 14 septembre. Selon lui, ça n'aurait rien changé.

«Il aurait peut-être été possible de former un syndicat d'hommes d'affaires pour trouver ces \$100,000, a encore dit le président des Saguenéens. Par contre, trop de négatif circule depuis deux semaines. Les gens ne sont plus intéressés à embarquer. Ils ne sont plus intéressés à se faire planter.»

La coupe Memorial à Chicoutimi est terminée. L'éléphant a accouché d'une souris.

Gilles Courteau est très déçu

QUEBEC (SE) - Au sein du conseil d'administration de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, personne n'est plus déçu de la tournure des événements que le président Gilles Courteau.

Dans la course à la coupe Memorial, Courteau a toujours supporté la candidature de Chicoutimi. Selon lui, accorder le championnat national de hockey junior à Chicoutimi était un gage de succès.

Il s'est trompé. Avant d'accorder la présentation de la coupe Memorial à Chicoutimi, la LHJMQ a établi bien clairement les règles du jeu. En 1988, le circuit québécois entend réaliser des profits intéressants avec le tournoi. C'est pourquoi des exigences bien précises ont été adoptées.

La principale est un bon de garantie de \$100,000. La ville choisie doit assurer la LHJMQ d'un profit de \$100,000.

Les Saguenéens ont obtenu plusieurs délais pour fournir les documents nécessaires. Le 31 octobre dernier, en conseil d'administration, ils ont décidé de donner suite aux demandes de la LHJMQ. Ils ont adressé une lettre d'intention au bureau des gouverneurs.

Ce que la LHJMQ a reçu des Saguenéens n'est pas conforme à une résolution adoptée par le bureau des gouverneurs.

Désappointé, Courteau a été très clair sur le sujet, hier.

«Les Saguenéens nous ont

envoyé une résolution de leur conseil d'administration, a expliqué Gilles Courteau. Ce n'est pas suffisant.»

«Nous avons besoin d'une lettre bancaire, d'un bon de cautionnement ou de l'endossement de certains individus. Un club ne peut offrir en garantie sa franchise.»

Surtout pas les Saguenéens. Ces derniers disposent d'une marge de crédit de \$80,000. La ville de Chicoutimi a déjà fait sa part en supportant financièrement le club.

Chicoutimi ne peut cependant offrir la fameuse garantie de \$100,000. Elle ne peut se permettre de le faire pour un organisme encore à buts lucratifs comme les Saguenéens.

D'autres équipes poussent

Les Saguenéens ont essayé une dernière fois de s'entendre avec la LHJMQ, hier. Les discussions n'ont rien donné.

Sur ce point, il faut comprendre que si les Saguenéens ont travaillé de leur côté, d'autres équipes ont poussé dans le sens inverse. Certains gouverneurs ont gardé une pression constante sur la LHJMQ pour s'assurer du dépôt de la garantie de \$100,000.

Le retrait des Saguenéens deviendra officiel à midi. Par le biais du téléphone, les gouverneurs de la LHJMQ doivent discuter de la situation dans les prochaines heures.

Successeur de Chicoutimi

Deux clubs en course

CHICOUTIMI (SE) - Maintenant que les Saguenéens de Chicoutimi sont sortis du portrait de la coupe Memorial, deux équipes demeurent dans la course à l'obtention de cette prestigieuse compétition.

Les Voltigeurs de Drummondville et les Olympiques de Hull semblent plus intéressés que jamais à recevoir le championnat canadien de hockey junior. Plus important encore, ils paraissent capables de fournir la garantie de \$100,000.

Les gouverneurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec auront à déterminer les successeurs des Saguenéens.

Normand Brousseau, gouverneur des Voltigeurs et président du bureau des gouverneurs de la LHJMQ, a gardé un oeil très ouvert sur le dossier au cours des dernières semaines. Il avait le regard dirigé surtout vers la fameuse garantie de \$100,000

demandée aux Saguenéens. Chez les Saguenéens, on comprend sa position. On aurait probablement fait de même si la situation avait été inversée.

Reunion du conseil

Par ailleurs, le conseil de ville de Chicoutimi a tenu une réunion spéciale, hier soir. Contrairement à ce qu'on aurait pu espérer, il n'a pas été question une seule seconde de la coupe Memorial.

La ville de Chicoutimi ne peut endosser un cautionnement de \$100,000.

La réaction

Il sera maintenant intéressant de voir si le retrait des Saguenéens de l'organisation de la coupe Memorial aura des effets sur les amateurs et les joueurs chicoutimiens.

A la direction du club, on ne redoute pas trop la réac-

tion du public. «Qu'est-ce qui peut se passer?, a-t-on demandé, hier soir. Nous n'avons que 1,300 ou 1,400 personnes à nos matches depuis le début de la saison. Si nous avons 2,500 ou 3,000 régulièrement, nous aurions peut-être pu conserver la coupe Memorial à Chicoutimi.»

Et les joueurs? La nouvelle chagrinerait sans doute plusieurs patineurs chicoutimiens. En revanche, une certaine pression quittera les épaules des Saguenéens.

Le retrait des Saguenéens aura également des retombées au bureau de Jean-Guy Maltais. Celui-ci avait la responsabilité d'organiser la coupe Memorial à Chicoutimi. Son conseil d'administration était formé. Il s'était même réuni une première fois, la semaine dernière. Les démarches effectuées tomberont à l'eau ou serviront d'autres fins.

Match interrompu à Dolbeau

La Ligue midget blâme l'arbitre

SAINT-BRUNO -- Situation assez inusitée, c'est l'arbitre qui pourrait payer la note du match que les Saguenéens de Chicoutimi et les Castors de Dolbeau, du circuit de hockey midget régional, n'ont jamais pu compléter, le 30 octobre.

Cette rencontre, qui avait lieu au centre sportif de Dol-



Benoît
Munger

beau, a été interrompue par l'officiel, Michel Simard, à la quatrième minute du premier engagement, à la suite des protestations de l'entraîneur des Saguenéens qui avait retiré son équipe, mécontent des décisions prises jusqu'à là. Répliquant, l'arbitre avait expulsé les entraîneurs chicoutimiens avant de mettre fin prématurément au match alors à égalité 0-0.

L'affaire a évidemment rebondi devant le comité de discipline de la ligue qui blâme sévèrement l'officiel pour avoir mis fin à la rencontre sans motif sérieux et avoir fait fi d'un règlement en expulsant les deux entraîneurs des Saguenéens sans avoir pré-

ablement sévi avec une majeure: «J'ai l'impression qu'il a voulu prendre la place du comité de discipline», a expliqué, hier, Marcel Maltais, le président du circuit, qui juge sévèrement l'attitude de l'arbitre.

Dans le rapport qu'il a fait parvenir à la section régionale de la Fédération québécoise de hockey sur glace, le comité de discipline du circuit midget recommande ni plus ni moins le retrait des grades de l'officiel ou, à tout le moins, sa suspension pour un an. De plus, le comité a décrété le match nul en accordant à chacune des deux équipes un point au classement.

Maltais reconnaît que cet arbitre avait un dossier vierge jusque là. Même qu'au début de la saison, il avait lui-même fait un rapport favorable sur cet officiel après l'avoir vu arbitrer un match. Mais pour quoi alors se montrer si sévère?

C'est que les dirigeants de la ligue considèrent comme étant très grave la décision de mettre prématurément fin à un match sans motif sérieux. Appeler à préciser, Maltais souligne les problèmes relatifs au transport. Et puis, Maltais ne nie pas que les dirigeants du circuit ont décidé d'être plus vigilants cette année face au travail des officiels: «Si on veut amener plus de discipline chez les joueurs et les entraîneurs, il faut aussi viser les arbitres. Malheureusement, l'officiel en question va peut-être servir de cobaye», a-t-il reconnu.

Guy Hébert, l'arbitre en chef de la Fédération québécoise de hockey, section régio-

nale, a refusé, hier, de préciser quelle sera la réaction de l'organisme face aux recommandations du circuit midget: «C'est le comité de discipline de la fédération qui va statuer. Pour le moment, je ne veux mettre personne à mal en faisant des déclarations. Le comité se réunira demain soir (aujourd'hui)», a-t-il répondu lorsque rejoint par le Quotidien.

Du côté des deux équipes en cause, la décision de la ligue est accueillie différemment. Chez les Saguenéens, l'on se dit satisfait, «compte tenu des circonstances», comme l'a souligné le président, Claude Gagnon: «Au départ, on allait à Dolbeau pour jouer un match complet. On n'est pas intéressé à le reprendre parce qu'un voyage additionnel à Dolbeau, ça nous coûte-

rait près de \$300», a-t-il précisé.

Son vis-à-vis chez les Castors, Michel Lallemand, est moins content: «Mon idée c'est qu'on ne se contentera pas de ça. Je pense qu'on va demander la reprise du match ou une compensation financière. Être obligé de renvoyer les spectateurs chez-eux, ça crée tout un problème», a-t-il soutenu.



SUR TERRE — Les membres de la formation du pavillon Wilbrod-Dufour ont célébré après leur victoire de 18-0 en demi-finale provin-

ciale du football scolaire. Ils devront être plus sérieux pour la grande finale disputée à Montréal dimanche. (Photo Steeve Tremblay)

Baseball

Plus haut salarié

PHILADELPHIE (AP) — Le président des Phillies de Philadelphie Bill Giles et les agents de Mike Schmidt réglaient les derniers détails d'un contrat de deux ans, hier soir, qui permettrait au joueur de troisième but étoilé de devenir le plus haut salarié du baseball.

Giles a rencontré Arthur Rosenberg et Paul Shapiro afin de mettre la touche finale à un contrat qui rapporterait \$2.5 millions par année à Schmidt.

Rosenberg a révélé que Schmidt attendait les résultats des dernières discussions avant de se prévaloir de son statut de joueur autonome. Giles a mentionné qu'il espérait «finaliser le contrat avant minuit ce soir (lundi soir)».

Schmidt, âgé de 38 ans, vient de compléter un contrat de six ans qui lui rapportait \$2.133 millions et il a demandé une augmentation de salaire sur la base de ses statistiques de 1987.

Finale provinciale du football scolaire

Martel redoute la nervosité

par Stéphane Bégin

ALMA (SB) — L'entraîneur de la formation du pavillon Wilbrod-Dufour d'Alma, Luc Martel, n'a pas l'intention de faire oublier à ses joueurs que la finale provinciale du football scolaire demeure plus importante qu'un voyage à Montréal.

Suite à leur victoire de 18-0 contre les Rebels de Sherbrooke, l'équipe almatoise a mérité l'honneur de se rendre à l'Université de Montréal pour y disputer la grande finale provinciale de la catégorie juvénile AA, face à la Poly-

valente des Deux-Montagnes.

«Nous allons partir samedi pour être reposé pour le match de dimanche. Les gars vont faire un voyage d'agrément, mais je m'occuperai de les remettre sur terre pour la rencontre. Il y aura d'ailleurs un couvre-feu à 22h30, samedi. Pas question d'un laisser-aller», note l'entraîneur Luc Martel.

S'il croit avoir la main mise de ce côté, Martel redoute tout de même l'aspect de la nervosité. «A Alma, dimanche, nous avons manqué d'opportunisme en raison de la nervosité. Pour la finale provinciale, il suffira de pas-

ser au travers des premières minutes pour que tout aille bien», mentionne-t-il.

La présence aussi des dépisteurs des ligues collégiales AA et AAA pourrait nuire à la concentration de certains almatois. «Il est évident qu'ils voudront se faire remarquer, surtout qu'ils seront disponibles pour ces calibres l'an prochain», estime Luc Martel.

Le match

Des joueurs de la Polyvalente des Deux-Montagnes, Martel n'ensait trop rien, si ce n'est qu'elle a un demi-puisant. «Je ne sais rien de cette

équipe. De notre côté, nous allons polir certaines pièces de jeux cette semaine et pratiquer des jeux surprises utilisés dans les rencontres. En théorie, ils semblent facile à réaliser, mais on doit les pratiquer».

Martel se rendra dans la métropole avec 37 joueurs en santé. «C'est ce qui est remarquable. Il n'y a aucun blessé et pourtant nous avons disputé plusieurs matchs de football. Contre Sherbrooke, nous avons sorti huit joueurs du jeu, contre aucun. Il faut dire que l'on a frappé plus fort», ajoute l'entraîneur almatois.

Index-sport

- Défensive impeccable — Page 30
- Les canons tonnent — Page 31
- Défaite des Saguenéens — Page 36

SOIREE DE FILMS DE CHASSE

(LE GROS BUCK)

Centre Plein Air Bec-Scie
Ville de La Baie
Le 10 novembre à 19h30

MOLSON

Une commandite
de vos amis
Jean-Hugues et
Laval Tremblay



CLINIQUE

Le super »protecteur de jeunesse« Clinique: La crème extrême

Il existe maintenant une solution aux problèmes de la peau abîmée par le soleil et le passage du temps: la crème extrême. La formule légère et non lipidique de cet hydratant spécialisé aide à régénérer et à raffermir la peau vieillissante... c'est véritablement le nouveau "protecteur de jeunesse". Une analyse rapide et gratuite de votre peau sur l'ordinateur Clinique vous dira si la crème extrême vous convient. 15 mL, 32\$ 30 mL, 50\$. 60 mL, 75\$

Produits de beauté, rayon 240



Votre prime personnelle! "Les Délices Clinique"

À l'achat de 15\$ ou plus de produits Clinique, vous recevrez "les Délices Clinique" sans frais supplémentaires. Cette prime comprend 5 délicieuses surprises, toutes hypo-allergènes et non parfumées et toutes d'efficacité prouvée. Quand vous viendrez les chercher, demandez donc une analyse rapide et gratuite de votre peau sur l'ordinateur Clinique!

Émulsion hydratante Dramatically différent pour hydrater toutes les peaux assoiffées. 15 mL.

Lotion non grasse pour le corps. Veloute et adoucit la peau. 30 mL.

Fond de teint Zero Base. Un voile irisé qui rehausse l'éclat du teint. 15 mL.

Fixatif en vaporisateur. Discipline les cheveux en douceur. Rechargeable. 60 mL.

Rouge à lèvres différent. Une teinte fraîche et tenace.

Une prime par cliente.
Offre en vigueur jusqu'au 21 novembre 1987.